

RENÉ STABLO

"Les Djerbiens"

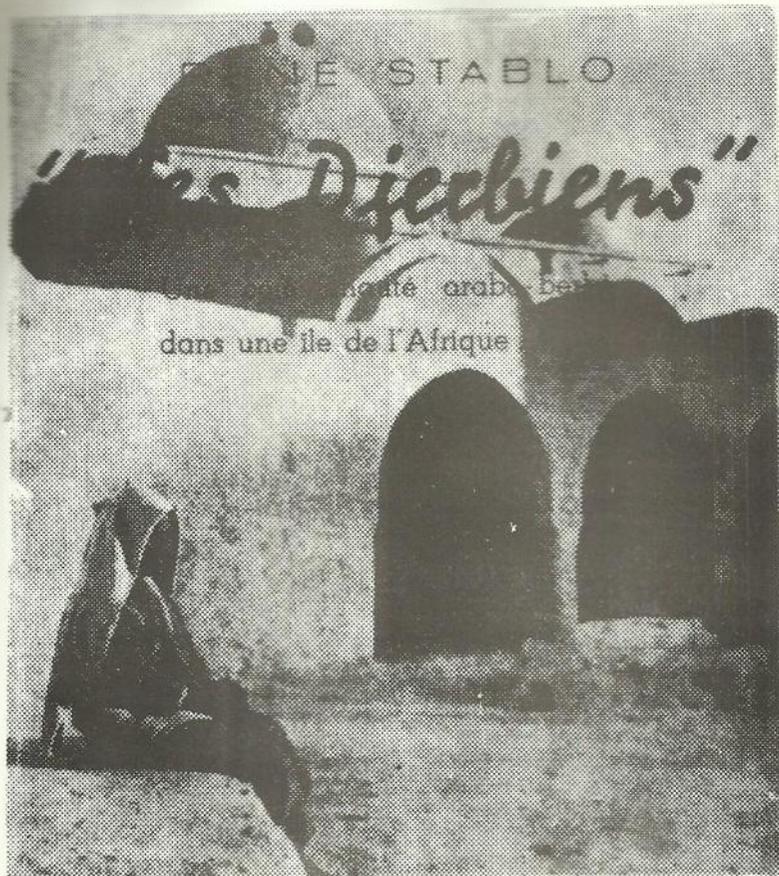
•

Une communauté arabo-berbère
dans une île de l'Afrique française

◆

"Les Djerbiens"

•



Avertissement

Djerba que l'histoire et la légende se disputent tour à tour pour lui composer un passé séduisant, baigne ses cent quarante kilomètres de côtes plates et sableuses dans les eaux bleues de la petite Syrte.

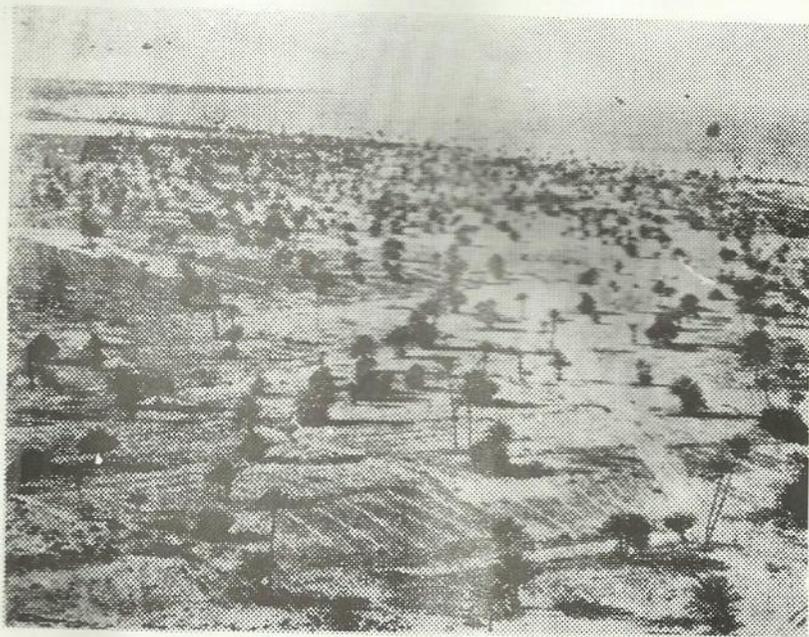
L'île à la forme d'un quadrilatère, d'une superficie de soixante mille hectares. Elle est dépourvue de cours d'eau. Son relief est faible ; il n'excède pas cinquante mètres. Son sol, fait d'argile et de sable, est fertile. On dit qu'il produisait autrefois le lotos, fruit délicieux, dont les compagnons d'Ulysse appréciaient le charme au point d'en oublier leur patrie. Ils oublièrent aussi, avec Homère, de nous transmettre la description de cette merveille disparue.

A regarder une carte, il semble que ce lambeau de terre où d'aucuns voudraient voir les restes de l'Atlantide, ait été projeté hors du continent, pour céder la place à la mer de Bou-Grara. Le géographe, moins imaginaire, nous dit que Houmt-Souk et Gabès ont toujours été à la même latitude, que c'est l'effondrement du Djorf, intervenu au cours des âges, qui donna naissance à ce lac du sud, comparé prétentieusement à celui de Bizerte au nord. Croyons le géographe !

C'est ainsi que le voyageur voguant vers Djerba sur un étrange et frêle bateau constate que les falaises rougeâtres du Djorf correspondent à des fonds aux eaux souvent agitées. Puis à mesure qu'il s'approche de l'île, après avoir rompu le sillage sinu-

LES DJERBIENS

d'un oued sous-marin, il remarque que la mer devient plus limpide et plus calme. Enfin, non loin d'Adjim, il est tout surpris de se trouver aux bords d'une sorte de lagune soumise aux caprices des marées et où s'ébattent mouettes et goélands.



Djerba baigne ses côtes plates et sableuses dans les eaux bleues de la petite Syrie.

A peine a-t-il quitté l'embarcation ayant admiré tout à la fois la résistance insoupçonnée du matériel et la calme habileté de l'équipage, que son étonne-

LES DJERBIENS

ment s'accroît encore. Après les vastes horizons dénudés du continent, où la vie n'est présente que par quelques moutons étiques confiés à l'indifférence de jeunes bergers en haillons, quelques chameaux entravés qui sautent gauchement et quelques oiseaux de proie à la recherche d'une rare pâture, c'est une campagne animée qui s'offre maintenant à ses yeux. Une campagne vraiment inattendue, émaillée de villages tout blancs, de palmiers et d'oliviers au vert feuillage se balançant sous la brise et qui composent, sur l'azur de la mer et du ciel une harmonieuse symphonie de teintes ! Quel séduisant contraste !

Et sur cette agréable toile de fond, rompant avec la nonchalance orientale, voici que se profile une humanité aux types curieux qui semblent s'agiter fiévreusement comme s'ils appartenaient à un monde nouveau !

Sans doute, Djerba comme les autres provinces de la Tunisie, s'honore-t-elle des vestiges légués par les conquérants éphémères qui se sont succédés sur son sol. Mais c'est à coup sûr l'Islam qui lui a donné et lui conserve aujourd'hui encore son caractère original. Et pourtant, au sein de cette puissante communauté qui évoque en nous, Occidentaux, toute la féerie des contes des Mille et Une Nuits, les hommes malgré l'uniformité de leur costume et de leur langue, sont encore dissemblables. Chacun porte en soi et sur soi l'empreinte de son origine, de son caractère propres et avant tout peut-être de ses convictions religieuses intimes.

Quelles sont-elles, comment se manifestent-elles et réagissent-elles sur l'individu et sur la société ?

le résultat d'un besoin d'humiliation que le vainqueur peu magnanime impose parfois au vaincu. La conquête arabe remonte à une époque trop lointaine et les bases historiques sont parfois trop fragiles pour que les orthodoxes qui se croient aujourd'hui les plus purs, puissent se réclamer, sans risque d'erreur, d'une généalogie spécifiquement arabe. La race qui s'est fondée lentement dans le vaste creuset islamique de la vieille Ifrikya est un amalgame dont l'homogénéité ne sera parfaite qu'à la fusion totale des croyances. Dans un pays où leur action est déterminante, ce sont elles qui inspirent et animent les individus, comme elles les ont inspirés autrefois quand les Berbères, tenus pour hérétiques et traînés aux gémonies, fuyaient la Libye, berceau de leur race, pour un asile plus sûr dans l'île de Djerba ou dans les oasis sahariennes du M'zab (1). Ainsi en est-il des malékites du XX^e siècle à qui les étranges pratiques religieuses et le puritanisme excessif des wahabites déplaisent profondément. Mais que cesse le schisme et l'antagonisme cessera. Chacun se retrouvera uni sous la bannière de l'Islam. L'exemple des abadhites de Djerba, dont les convictions s'apparentent à celles des wahabites, en atteste à l'évidence. Tous ceux qui se sont convertis au malékisme connaissent aujourd'hui la vénération après avoir hier subi l'opprobre. Le musulman est tolérant ; il sait accueillir comme des repentis ceux qui sortent de l'erreur pour aspirer sans réserve au titre sacré de « croyants ».

(1) C'est en l'an 700 de notre ère que les Berbères d'Ifrikya se convertirent en masse à l'Islamisme, après que le soulèvement et l'héroïque résistance de la Kahena eurent été réprimés.

Ainsi dans cette île arabo-berbère, véritable mosaïque de races (1) c'est la religion qui oppose sourdement l'un à l'autre les deux blocs islamiques. Sans conduire à des conflits ouverts cet antagonisme influe sur la vie sociale, familiale, professionnelle, politique de chacun. Le concept religieux étant la base fondamentale de la société musulmane (2), il convient dès l'abord de lui accorder quelques brefs commentaires.

Rappelons que la religion musulmane découle de plusieurs sources : en premier lieu le « Coran », code sacré des lois et préceptes, qui fut révélé en 23 ans à Mahomet par l'archange Gabriel. Il a pour dogme la croyance en un Dieu unique dont Mahomet est le prophète. C'est un ensemble de principes confus répartis en 114 chapitres ou « sourates », elles-mêmes divisées en versets et qui commencent toutes, sauf la IX^e (3), par la formule rituelle « Au nom de Dieu clément et miséricordieux ». Ensuite, la « Sounna » groupant de nombreux « hadith », solutions juridiques des questions que le Coran n'avait pas résolues. En troisième lieu, le consensus des ulémas « Ijtimat El Oumma ». Enfin le raisonnement par analogie, « quias » et la coutume, « orf ». Quelques auteurs

(1) Il y a également à Djerba, outre des musulmans de rites opposés, des juifs aux coutumes bibliques, des maltais qu'on qualifie de « chrétiens de l'Islam » en raison de leur fanatisme, des italiens, des grecs orthodoxes et des français.

(2) La religion musulmane est un fait majeur dominant toutes les réactions sociales des peuples où elle règne en maîtresse. « Un Africain ». Manuel de politique musulmane. Ed. BOSSARD, 1925 p. 117.

(3) Les auteurs arabes en donnent plusieurs raisons : cette formule disent-ils annonce des grâces, alors que ce chapitre publie la vengeance. « Le Coran » par SAVARY, page 223 renvoi 1.

font même remonter la source religieuse aux arrêts des califes, à l'ancien testament, aux usages antéislamiques et aux lois romaines (1). Puis à la fin du 1^{er} siècle de l'Hégire, devant l'extrême confusion de tous ces principes, quatre docteurs de l'Islam, restés célèbres entre d'autres (2), arrêtaient irrévocablement (Ijtihad) les rites orthodoxes actuels, savoir : le hanéfisme, le malékisme, le chaféisme et le hambalisme. Mais de nombreuses sectes hérétiques apparurent ensuite, prêchant l'immutabilité de la parole de Dieu, déniaient toute légalité à certains hadith et contestant toute compétence aux ulémas et aux imans.

Ce fut d'abord un certain Abdallah ben Abadh El Marri Et Tamini qui prêcha « l'abadhisme », dont les pratiques extérieures sont attribuées à l'imam Jaber Ibn Zayd (3). Ce rite nouveau présentait quelque analogie avec le hanéfisme. Puis vint le « waha-

(1) Marty dans ses intéressantes causeries sur l'Islam à Tunis disait du Coran qu'il « est un amalgame fort bien agencé » de croyances et de prescriptions judeo-chrétiennes, tantôt « orthodoxes, tantôt hétérodoxes, avec des survivances et des ajustements de pratiques païennes locales ».

(2) Ces imans furent : Abou Hanifa. En Nômane ben Thabet, né en 80 et mort à Bagdad en 150 de l'Hégire; Abou Abdallah Ibn Malek ben Anes El Madani, juriste du Hedjaz, né en 95 à Medine, mort au dit lieu en 179 de l'Hégire; Abou Abdallah Mohamed ben Idriss ben El Abass ben Othman ben Chafsa, né en 150, mort en 204 de l'Hégire; Bou Abdallah ben Ahmed ben Hambal Ech Chibani, né à Bagdad en 164, mort au dit lieu en 241 de l'Hégire.

(3) On fixe à l'an 634 de notre ère l'apparition de l'abadhisme. Jaber Ibn Zayd, né en l'an 18 et mort en l'an 96 de l'Hégire (630-718 de l'ère chrétienne) devait, dit-on sa science à Aïcha, « mère des croyants » ainsi qu'à Ibn Abbass et Kouthaïr, compagnons du Prophète.

LES DJERBIENS

bisme » (1) attribué à un musulman d'origine persane de la tribu des Béni Rostom, Abdallah ben Wahab Er Rasseb, que quelques abadhites avaient choisi comme imam malgré l'opposition de certains autres.

Nous avons dit déjà que les rites hanéfite et malékite étaient seuls regardés comme orthodoxes, le charfaïsme et le hambalisme n'existant pas dans la Régence. Les autres, abadhisme et wahabisme sont donc des rites dissidents. On les trouve surtout à Djerba.

En fait, abadhites et wahabites sont pratiquement confondus aujourd'hui. Si les premiers sont en voie de disparition par suite de conversions au malékisme, les seconds sont encore très nombreux dans l'île. Cette nouvelle secte recommanda à ses adhérents une extrême rigidité dans les pratiques religieuses et une scrupuleuse fidélité aux principes coraniques (2).

Leurs mosquées sont communes ; ils s'accordent, dit-on, sur les dogmes suivants : négation des attributs de Dieu tels que le conçoit le malékisme. Toute

(1) Nous avons convenu pour la commodité de la lecture d'écrire le mot « Ouahab » avec un W au lieu d'un Ou. Ce n'est là qu'une simple convention qui ne porte évidemment aucune atteinte à l'orthographe arabe.

(2) La fondation du wahabisme est située vers l'an 782 de notre ère; cette date est cependant contestée. Le schisme éclata en 711 quand les partisans du Calife Ali, désertant sa cause, s'enfuirent de Haïfa. Ils devinrent des « Kharajites » (du verbe arabe « kharaja », sortir). Affirmant l'intangibilité de la loi divine, ils dénièrent aux hommes tout pouvoir d'arbitrage, refusèrent de reconnaître les imams et réclamèrent l'égalité de tous les musulmans. Ces idées nouvelles ne tardèrent pas à séduire les Berbères qui y adhérèrent en masse.



Djerbien d'ascendance arabe

LES DJERBIENS

personne qui meurt sans avoir regretté ses péchés est vouée au feu éternel. Le prophète Mahomet ne peut intercéder en faveur du criminel le jour du jugement dernier. La vision de Dieu au paradis est un mythe, etc...

Bien qu'ils soient les uns et les autres très sévères sur l'observance de leurs devoirs (ils ne fument, ni ne jouent, ni ne boivent de vin) (1), on estime que les abadhites sont plus tolérants à l'égard de leurs coreligionnaires mahométans. Ils déplorent, sans les blâmer, les infractions que ceux-ci peuvent commettre à la loi religieuse ; aussi, bien que les abadhites soient plus près des wahabites que les malékites, les conversions au malékisme sont-elles plus nombreuses que les autres. Abadhites et wahabites admettent certaines attitudes corporelles, telles que prosternations, flexions, redressements pour la prière, mais ils refusent de lever les bras demi-pliés vers le ciel comme le font les malékites ; ils les tiennent immobiles le long du corps. Ils expliquent cette attitude par le fait que le Prophète n'aurait exigé qu'une seule fois des fidèles groupés autour de lui qu'ils élevassent les bras, alors qu'il soupçonnait certains d'entre eux de serrer des poignards sous l'aisselle. Ce qui, paraît-il, se serait révélé exact. Ils ajoutent que ce n'était là qu'une expérience que rien n'oblige à recommencer. Au reste, précisent-ils, le respect dû au maître des hommes commande l'immobilité lorsqu'on prononce son nom. Les malékites opposent à

(1) Tant qu'il est au milieu des gens de sa secte, l'abadhité est de mœurs très rigides et très austères, mais hors de son pays, il en prend plus à son aise. — « L'Islamisme » O. Hottel, page 241.



Dierbien d'ascendance berbère

LES DJERBIENS

cette version celle apparemment plus plausible du geste invocateur de celui qui tend vers Dieu des bras suppliants. Dans les localités où il n'y a pas de mosquée de leur rite, les wahabites, quand ils ne font pas la prière chez eux, assistent aux cérémonies collectives dans les mosquées malékites. Mais, à la fois fidèles à leurs convictions et désireux de ne pas heurter la susceptibilité de leurs voisins, ils esquissent un geste rapide des bras avant que l'imam ait prononcé la formule traditionnelle « Allah Akber ». Ainsi, grâce à ce subterfuge, ils s'estiment en règle avec leur conscience. Après quoi leurs mains et leurs doigts se figent dans l'immobilité absolue, contrairement aux malékites qui agitent l'index pour éviter toute distraction, ce doigt communiquant d'après eux, directement avec le cerveau.

Les wahabites attachent aussi à la pureté physique et morale de l'homme une importance primordiale. C'est au nom de ce principe que certains d'entre eux laissent sans la moindre hésitation leur sarruel à la porte des mosquées, quand sa propreté leur paraît douteuse. Pour la même raison ils ne manquent pas de purifier la partie du corps qu'il abrite...

En principe, les minarets de leurs mosquées ont été construits de telle sorte que l'on n'y peut accéder qu'en passant obligatoirement par la salle de prières et non par la cour publique, comme dans les mosquées malékites. Il y a pourtant des exceptions. Il semble que les wahabites aient voulu que le muezzin lui-même ne puisse gravir les degrés de la tour pour appeler les fidèles à la prière avant d'avoir procédé préalablement à ses ablutions. L'eau destinée à cet usage doit être très propre; dans le cas contraire, ils n'utilisent pas celle qui coule dans les

CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

canalisations, mais se servent de récipients individuels. D'ailleurs, dans la plupart des mosquées wahabites, l'eau des ablutions est conservée dans des bassins à l'abri des souillures extérieures. Si, avant la prière, un wahabite touche une chose impure ou saigne simplement du nez, il doit recommencer ses ablutions afin de se remettre en état de pureté totale.

A la faveur de cet extrême puritanisme, on prête volontiers aux wahabites des intentions qui ne sont pas toujours exactes. C'est ainsi qu'on leur reprocherait de verrouiller leurs mosquées pour éviter que des musulmans d'une autre obédience n'y pénètrent. On dit aussi que si l'un d'eux réussit à s'y introduire pendant la prière, les fidèles l'éloignent discrètement du voisinage de l'imam jusqu'à son expulsion de l'édifice; après quoi, l'assistance recommence la prière dans une atmosphère purifiée. Il est très probable que de tels procédés ont été appliqués autrefois; peut-être même le sont-ils encore aujourd'hui dans des localités où des conflits de personnes divisent la population. Mais les wahabites qui se disent d'excellents musulmans, s'inscrivent en faux contre ces prétentions que la présence de malékites dans leurs mosquées suffit d'ailleurs à démentir. En effet, dans les centres berbères de Guellala et Cédouikèche notamment, les minorités malékites ne rencontrent aucune opposition pour l'exercice de leurs devoirs religieux dans les mosquées de rite wahabite.

Le reproche qu'on adresse aux wahabites de briser la vaiselle dont se seraient servi les malékites admis à leur table, comme le font les juifs des Haras envers les chrétiens et les musulmans, appartient aussi à des temps révolus.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que la méfiance des wahabites n'est pas chose nouvelle. Dans son scientifique ouvrage sur l'expédition espagnole contre Djerba (1), Monchicourt rapporte « qu'au XII^e siècle Edrisi signale déjà que les Ouahabites de Djerba et des environs chassent l'étranger qui tire de l'eau d'un de leurs puits et qu'ensuite ils mettent à sec ce puits devenu impur ». A 800 ans de là, les descendants de ces Djerbiens peu hospitaliers ont conservé de solides traditions.

Convaincus de l'orthodoxie de leur doctrine, les wahabites refusent d'attacher créance aux solutions de droit de leurs adversaires. Ils estiment qu'en dehors d'Abou Bker et d'Omar, les compagnons du Prophète ne sont pas des témoins sérieux. Aussi négligent-ils systématiquement un grand nombre de hadith, n'ayant pas confiance dans la sincérité de ceux qui les leur ont transmis. Sans doute, doivent-ils s'accommoder des sentences du cadhi local, rendues selon le seul rite officiel. Mais ils n'admettent pas la décision du cadhi de Nabeul et du Diwan sur le commencement et la fin de ramadhan. Dès lors, ils ne rompent le jeûne le vingt-neuvième jour que s'ils ont aperçu eux-mêmes le mince croissant de lune dans le ciel, sinon ils le poursuivent jusqu'au lendemain, alors même que les malékites auraient déjà interrompu le leur. C'est ainsi qu'à Djerba, il est de tradition de ne célébrer officiellement l'Aïd Es Seghir

(1) Monchicourt — « L'expédition espagnole de 1560 contre l'île de Djerba », page 98.

que le second jour de la fête malékite pour permettre aux musulmans wahabites d'y prendre part (1).

D'une façon générale si l'on excepte certains usages locaux qui tiennent moins à une question de rite qu'à des coutumes fidèlement observées, les cérémonies extérieures organisées à l'occasion de certaines circonstances de la vie, circoncision, mariage, décès, ne sont pas toujours rigoureusement identiques chez les malékites et les wahabites.

Pour la circoncision, les uns et les autres ont adopté une tradition déjà en honneur pour le mariage: la visite rituelle à l'olivier, emblème de l'opulence et de la paix. Précédées des musiciens, des invités et de l'enfant, la mère et d'autres femmes, la tête et le haut du corps recouverts d'une fouta rouge s'avancent, en poussant des « you-you », sur une natte qu'un homme s'empresse de relever après leur passage pour la placer à nouveau sous leurs pas. La fouta de couleur rouge est considérée comme le vêtement qui sied le mieux aux femmes de Djerba ; quant à la natte, elle symbolise le long tapis qui doit réunir la maison à l'olivier. Arrivées au pied de l'arbre, les femmes en font trois fois le tour ; puis le jeune enfant, tenant en main un rameau, s'approche d'un parent qui lui attache les deux jambes avec un ruban rouge. Ensuite, devant l'assistance composée de grands et

(1) Le Gouvernement du Protectorat consulté sur un point particulier touchant l'accession d'un musulman de rite wahabite aux fonctions d'imam a pris une position très nette et décidé : « que de cette nomination n'était inspirée que par un souci d'opportunité le Gouvernement n'étant pas disposé à donner au rite wahabite une consécration officielle, sous n'importe quelle forme, ce rite n'étant pas reconnu officiellement ».



Scène de circoncision : visite rituelle des femmes à l'olivier



Scène de circoncision : on coupe le ruban rouge qui entourait les jambes de l'enfant

CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

de petits, on coupe le ruban, tandis que la mère et les femmes, toujours dissimulées sous leur fouta, manifestent leur joie. Dans le mariage, cette coutume qui a lieu le soir et qui s'accompagne d'un cortège de garçons portant des bougies, a une signification bien précise : c'est l'émancipation définitive du fiancé de la puissance paternelle. Pour la circoncision, son sens est moins net : peut-être est-ce aussi le symbole d'une première évolution de l'enfant qui franchit une étape de sa jeunesse.

La seule différence relevée chez les wahabites est que cette cérémonie s'effectue dans le silence, sans musique, pour respecter un hadith qui prescrit de laisser à la circoncision le caractère d'une fête familiale, sans publicité tapageuse.

Les malékites ne l'ignorent pas, mais ils tiennent à lui donner, malgré les prescriptions religieuses, le même éclat qu'au mariage.

Le mode de célébration du mariage varie suivant les sectes. Chez les wahabites, le contrat est nécessairement rédigé conformément au droit malékite, le leur n'étant pas agréé (1). On sait que pour toutes familles musulmanes, la dot de caractère obligatoire et toujours à la charge du mari (2) doit

(1) Il y a dans l'Ile 25 notaires musulmans, dont 16 malékites, 8 wahabites et un abadhite. Ces 9 derniers s'efforcent visiblement de régler le plus possible de litiges afin d'éviter que leurs clients ne fassent appel au Cadhi.

(2) « Les hommes sont supérieurs aux femmes... parce qu'ils emploient leurs biens pour doter leurs femmes ». J. Coran-Sourate II-Verset 38.

LES DJERBIENS

être au moins d'un quart de dinar or, soit environ 3 fr. 30 ; elle se décompose ordinairement en deux parties : l'une versée lors du mariage, appelée le « payé d'avance », l'autre, à échéance lointaine, le « différé ». Chez les malékites, ces parts sont sensiblement égales ; chez les wahabites, par contre, il est d'usage de réduire la première et d'accroître la seconde. On veut y voir, outre un souci de prévoyance qui s'accorde bien avec l'esprit conservateur des Berbères, une garantie pour la femme contre une répudiation possible ; le versement de cette part peut, pense-t-on, faire hésiter le mari dans ses déterminations. En tout cas, les uns et les autres mettent un point d'honneur à ce que la dot soit aussi importante que possible, dût-il en coûter aux finances paternelles. « Au lieu de suivre les prescriptions très sages du « droit, qui estime blâmable de porter la dot à un « chiffre très élevé on s'est laissé dominer par la « vanité et le souci de paraître » (1).

On prétend que la tradition commande au fiancé wahabite de se rendre au bain maure avec ses compagnons d'honneur, avant le mariage, afin de se présenter à sa fiancée en parfait état de pureté physique. La malékite ne s'y rend généralement qu'après la

(1) « Ibla » Institut des Belles Lettres arabes, Revue trimestrielle Octobre 1939, page 314.

Un décret beylical en date du 29 mai 1941 vient de limiter le montant de la dot à 3.000 francs et celui du trousseau à 20.000 francs. Cette décision motivée par les lourdes charges que les familles devaient s'imposer, en dépit de la loi du charaa, met heureusement fin à une situation qui était « de nature à entraver les unions et à contribuer ainsi à la dépopulation et au relâchement des mœurs ».

CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

consommation du mariage, sauf dans certains cheikhats où les coutumes berbères sont encore en honneur.

Les malékites ont l'habitude de convier les musiciens arabes aux solennités extérieures du mariage. Ils ne font d'ailleurs que respecter un hadith qui convie les musulmans à entourer le mariage d'une large publicité et d'un grand appareil. Aussi bien, tabbal au son grave et fifres à la voix aigrelette



Musiciens de Djerba en costume traditionnel

LES DJERBIENS

rompent-ils fréquemment le silence des nuits d'été djerbiennes. Les wahabites, au contraire, à l'appel de leurs imams et des notables, proscrivent absolument ces manifestations bruyantes, tout autant que les pèlerinages rituels aux zaouia en cette circonstance. Ils les remplacent par de longues séances de lecture du Coran où un lettré enturbanné, célèbre pour sa diction, psalmodie avec talent sourates et versets. Les repas du mariage sont marqués chez eux de la même sobriété que leur menu quotidien. Les malékites ne dédaignent pas une abondance de bonne chère et de lagmi pétillant...

Le traditionnel et curieux cortège de la « iahfa » est très en honneur dans les familles wahabites. Cet usage, d'origine berbère, rappelle le rapt de la mariée, pratiqué jadis chez les bédouins. « Il faut voir surtout dans le cortège un reste de formalisme qui permet aux parties au besoin de l'invoquer pour servir de preuve au cas où une contestation quelconque s'élèverait entre elles » (1). Les malékites qui l'ont adopté, lui donnent un éclat particulier. Il a lieu dans le courant de l'après-midi au milieu d'une grande affluence de spectateurs. En avant, marchent les musiciens en costume traditionnel : boléro blanc à manches bouffantes, jupe plissée de même couleur serrée à la taille par une large ceinture rouge. Les uns frappent des deux mains sur la peau bien tendue de leurs tabbal, puis esquissant des pas de danse, élèvent l'instrument au-dessus de l'épaule, se retournent, sautillent, s'arrêtent et reprennent leur marche et leur jeu au rythme syncopé. Les autres, les

(1) A. N. DEBON « Coutumes tunisiennes et notions élémentaires de droit musulman » Tunis, Alceio, 1939.



Scène de mariage : les musiciens et les cavaliers



Le départ du cortège



La « jahfa »

CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

joues gonflées d'air, soufflent dans leurs fifres, se balançant en cadence et se relayant l'un l'autre pour mieux soutenir de longues phrases musicales au thème à la fois banal et harmonieux. Ensuite, précédant les amis et les invités, le père de la fiancée s'avance seul, pénétré de son rôle et de la solennité de l'heure, l'air à la fois digne et affairé, réglant sans appel l'allure du cortège. Puis vient le chameau portant la « jahfa », sorte de dais branlant et bien clos par des tentures et des soieries de couleurs éclatantes, sous lequel la fiancée, parée de ses plus beaux atours, cahotée dans tous les sens, attend, l'âme inquiète, la fin de cet émouvant périple. Derrière s'acheminent les femmes, longue masse blanche d'où montent des « you-you » sonores. Enfin, fermant la marche, ce sont encore des chameaux qui, cette fois, portent les cadeaux du mariage : matelas roses, coffres et coffrets verts ou rouges cloutés de cuivre doré, couvertures et étoffes chatoyantes, etc.. Quelquefois, le cortège fait halte à mi-chemin de la demeure nuptiale. Une brillante fantasia est alors offerte en spectacle à l'assistance et à la fiancée qui risque un œil furtif avant d'être remise à celui qui devient aussitôt son époux...

Plus discrets et peut-être aussi plus avares de leurs deniers, les wahabites organisent la « jahfa » soit le matin à l'aube, soit après le coucher du soleil pour éviter l'affluence des curieux et pour permettre aussi aux femmes d'y prendre part sans indiscretion. Le cortège est silencieux. Pas de musique. Une espèce de recueillement austère qui donne à cette cérémonie des allures de sacrifice, sous le signe fatal du Coran.

Dans leurs dispositions testamentaires, les wahabites ne manquent pas de mettre leur conscience en règle



...Derrière s'acheminent les femmes, longue masse blanche d'où montent des « you-you » sonores.

avec les préceptes de leurs rites. Après l'énoncé des biens successoraux et la répartition de ceux-ci entre les héritiers, on trouve souvent des décisions inattendues du genre de celles-ci : « Je lègue telle somme d'argent pour le « sang » ou « je lègue telle autre somme d'argent pour la « barbe ». En clair, cela signifie que le testateur a dû consommer quelquefois de la viande en présence de malheureux qui n'en avaient point et se raser la barbe contrairement à la tradition. Il

CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

essaie ainsi de racheter ses péchés par un don à des indigents, pour que son âme échappe au feu éternel.

Si, d'aventure, il vient à mourir, sa famille s'empresse de l'éloigner non seulement de la chambre mortuaire, mais aussi de la maison d'habitation. On le place dans une cabane faite de palmes entrecroisées appelées « khouss », construite par avance à cet usage. La raison en est que le voisinage d'un cadavre est une cause manifeste d'impureté. A cela les wahabites opposent leur version : ils prétendent que le « khouss » est simplement destiné au lavage du corps et que si un décès survient dans la soirée par exemple, on peut parfaitement attendre le lendemain pour l'y transporter, ce qui infirme l'allégation ci-dessus. Contrairement aux coutumes malékites, les femmes wahabites de la famille se vêtent de blanc en signe de deuil.

Enfin, si la tradition est la même chez les uns et les autres en ce qui concerne l'offrande rituelle de pain et d'huile aux assistants le premier jour du décès, elle semble différer par la suite. On dit en effet que le second jour est réservé chez les wahabites à des dons dispendieux pour le repos de l'âme du défunt. En plus des moutons que l'on égorge en grand nombre, il n'est pas rare de voir des familles souvent modestes acheter, comme elles le peuvent, des milliers de francs de pain et de viande. Le « repas du mort » en honneur chez les malékites, le troisième jour, n'est pas servi chez les wahabites.

L'aspect extérieur des malékites et des wahabites présente quelques particularités. Les wahabites portent généralement la barbe, car le prophète, dont ils



Type de femme berbère du Sud de l'île

CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

imitent l'exemple en toutes choses, la portait. Ils y voient aussi la marque d'une certaine dignité. Mais les malékites prétendent que c'est surtout pour éviter le contact impur du rasoir sur la peau du visage à un endroit où aboutirait un réseau de nerfs de grande importance. La tondeuse et les ciseaux moins tranchants ne risquent pas d'y porter une irréparable atteinte. Les wahabites sourient de cette prétention et se défendent d'avoir jamais eu de tels scrupules. Ils n'en condamnent pas moins les malékites trop empressés à suivre la mode du jour et à se raser entièrement le visage.

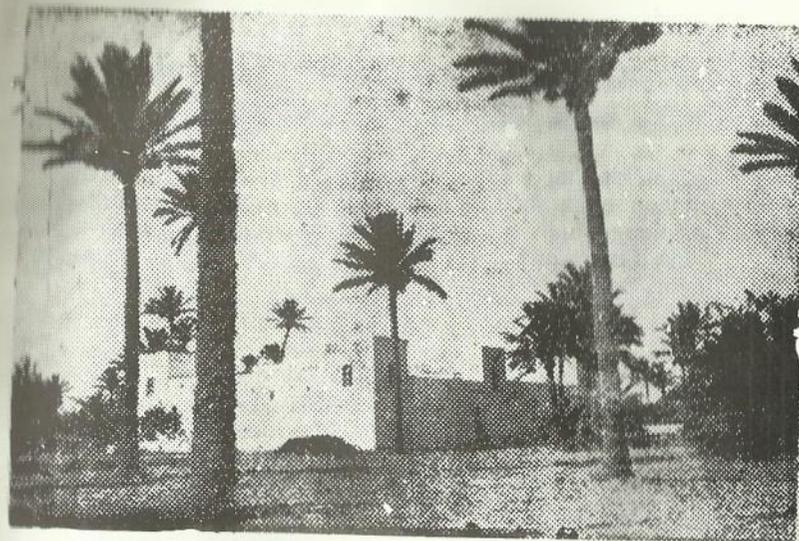
A part quelques étudiants et fonctionnaires, ils ne coiffent pas le tez, mais la chéchia tunisienne gonflée d'un large turban, la « kachta ». Bien que, d'après la coutume djerbienne, tout musulman doive en faire l'acquisition lors de son mariage, le malékite néglige souvent de porter cette « kachta » dans l'avenir. Le wahabite, par contre, reste fidèle à l'exemple du prophète et la conserve autour de sa chéchia. Souvent même l'homme de condition modeste la choisit de couleur blanche, comme les imams, pour affirmer son attachement aux choses de la religion. Malékites et wahabites se parent indistinctement du traditionnel « kebaïa » djerbien, petite pèlerine à capuchon pointu et à manches minuscules qui flottent au vent comme des ailerons. D'une manière générale, on remarque chez le wahabite, sinon plus de recherche dans le costume du moins plus d'attention à se vêtir convenablement et proprement.

L'habitation du wahabite est identique à celle du malékite, ou pour mieux dire, celui-ci s'est inspiré en tous points des coutumes introduites par le premier.

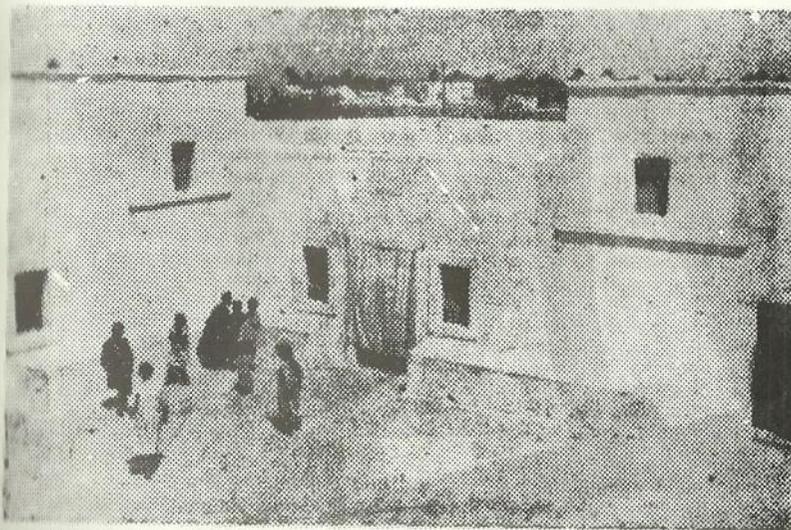
LES DJERBIENS

C'est une demeure carrée ou rectangulaire, dont l'architecture n'a pas varié depuis des siècles. Elle comprend, suivant la situation de fortune du propriétaire, un nombre variable de chambres, qui ouvrent toutes sur une cour intérieure spacieuse. La maison est couverte en terrasse. On y remarque çà et là de petites coupoles qui ne servent la plupart du temps qu'à l'ornementation. Quatre tours d'angles dominant l'édifice, lequel peut en comporter parfois davantage ; dans ce cas elles sont réparties sur la longueur du bâtiment. Ces tours, qui donnent à l'ensemble une allure de fortin, correspondent chacune à une chambre à coucher surélevée à laquelle on accède de l'intérieur par un escalier étroit et sans rampe. C'est la chambre estivale aérée par une fenêtre judicieusement orientée à la brise. On prétend qu'elle servait autrefois de réduit de résistance. C'est chose possible, encore que nous n'ayons trouvé aucune confirmation de cette version. La plupart du temps, le Djerbien aisé possède une autre maison plus petite, mais plus coquette, et assez éloignée de la demeure principale. Elle est réservée exclusivement aux visiteurs et aux invités. Ils y reçoivent l'accueil traditionnel chez les musulmans, sans qu'il y ait à craindre d'indiscrétions...

La maison est entourée de jardins dont la fertilité dépend à la fois de l'ardeur au travail du propriétaire et de la qualité des eaux d'irrigation. La domesticité vit autour de la maison du maître, dans des cabanes faites de palmes. La propriété est soustraite aux regards par de hautes « tabias » surmontées de cactus et d'agaves. Une ouverture en chicane permet d'y accéder. Maison et jardins constituent le « menzel ».



Menzel djerbien



Cour intérieure de maison arabe

LES DJERBIENS

Malékites et wahabites y vivent des jours heureux c'facun chez soi, en bon voisinage, jusqu'à l'heure fatidique où ils seront mis dans la tombe que certains d'entre eux ont eu soin de préparer en un coin favori de leur terre... (1).

(1) C'est le cas notamment du chef d'une famille abadhite de Mahboubine qui fut autrefois un cheikh réputé du village et eut l'honneur de recevoir chez lui de hautes autorités de France et du Protectorat. Il avait choisi le voisinage immédiat du puits et recommandé à ses héritiers de demeurer toujours unis. « Mon choix, leur avait-il dit, est le symbole de l'indivision, car le puits source de richesse ne peut pas plus être partagé que ma tombe et celle de ma femme creusée à côté ». Ses fils s'honorent de cette recommandation qu'ils ont scrupuleusement suivie. Lors de son passage à Djerba en 1914, M. le Résident Général Alapetite s'adressant à l'intéressé, mort entre temps, lui fit compliment de cette sage décision en le qualifiant de « saint philosophe musulman ». Cette flatteuse appréciation est restée gravée dans l'esprit de ses fils aujourd'hui des hommes d'âge mûr; elle leur est peut-être plus précieuse que les nombreux diplômes encadrés de leur défunt père.

CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

LES MOSQUEES

Les partisans de deux sectes ont naturellement leurs propres mosquées. Sur un total de 288, on en relève 122 du rite malékite et 166 du rite wahabite. La liste détaillée par cheikhat est donnée en annexe. L'importance numérique des mosquées wahabites montre l'attachement de ces fanatiques musulmans aux choses de la religion. Elles sont du reste plus anciennes que les autres, ce qui laisse bien à penser que les adeptes d'Abdallah ben Wahab étaient infiniment plus nombreux autrefois que de nos jours.

Comme partout ailleurs, il y a des « mosquées » (djamaa), des « oratoires » (mesjed) et des « zaouia ». On sait que la mosquée (djamaa) est affectée aux prières et aux prédications du vendredi. Elle a au moins un imam prédicateur et un imam des cinq prières; l'un se tenant sur la chaire (mimber) pour le prêcher (khotba), l'autre dans le « mihrab » pour réciter le Coran. L'oratoire (mesjed) groupe les fidèles pour les prières courantes sans qu'il y ait de prédications. Il n'a pas de chaire. Enfin, la zaouia n'est pas à proprement parler un édifice réservé au culte, mais une sorte de sanctuaire dédié à la mémoire d'un marabout ou d'un chef de confrérie. S'il s'agit d'un saint local, il y est généralement inhumé. La zaouia se double souvent d'une espèce d'université coranique que fréquentent des étudiants logés dans des chambres disposées à l'intérieur. Un ou plusieurs dévolutaires de la fondation pieuse y enseignent le Coran. On y trouve souvent aussi des « koutteb » où de jeunes enfants apprennent, en se balançant en cadence, les versets du « Livre » transcrits sur les traditionnelles planchettes.

La mosquée (djamaa) comporte en principe un minaret, dont la présence est attachée à la prédi-



L'appel du muezzin en haut du minaret de la mosquée El Bassf à Ouallagh
(rite wahabite)

CF QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

tion. A l'origine, les minarets servaient de phares et de tours de guet pour les voyageurs. Plus tard, ils tinrent la place des clochers, sans cloches bien entendu, leur apparition étant postérieure à l'Islam. Le muezzin y monte cinq fois par jour pour appeler les fidèles à la prière lorsque l'imam est assis en chaire. On pense que la hauteur du minaret a été calculée de telle façon que la voix du muezzin puisse être entendue de tous. Pourtant, certaines mosquées de Djerba affectées aux prières et au prêche du vendredi n'en ont pas. D'autres, qui ne sont que des mesjed, en ont. Les musulmans eux-mêmes ne sont pas d'accord sur l'explication de ces anomalies qu'on attribue soit à des raisons locales, soit à des effondrements par suite de vétusté, soit parfois à des destructions (1).

Les minarets ne sont pas tous de formes identiques. Sans prétendre les classer dans des catégories bien déterminées, on peut relever toutefois quelques types particuliers :

En premier lieu, le minaret de la seule mosquée d'origine hanéfite à Houmt-Souk, dite « des Turcs » et affectée depuis longtemps au rite malékite. Elancé, en forme de chandelle se terminant par un cône effilé, il évoque une reminiscence phallique. A

(1) Dans son livre « L'expédition espagnole de 1560 contre l'île de Djerba », page 146, Monchicourt cite notamment le cas de la mosquée « de la Prière » qui se trouve au centre du bordj « el kebîr d'Houmt-Souk, dont le minaret aujourd'hui disparu avait un balcon qui dominait de 3 m. les remparts du « château, s'arrondissait autour d'un lanterneau plein, cône irrégulier ayant à peu près la taille d'un homme ». ... Comme le minaret était d'une solidité problématique et qu'il vantait au surplus des pierres de bel appareil qui ne demandent qu'à être employées dans des constructions plus modernes, un beau matin l'agent local des Ponts et Chaussées, avant besoin de matériaux, jeta bas le tout par la mine et la sape sous prétexte que la sûreté publique était menacée. Motif fallacieux puisque le bordj était inhabité ».



Mosquée « Trouk » à Houmt-Souk
(rite malékite, autrefois hanéfite)

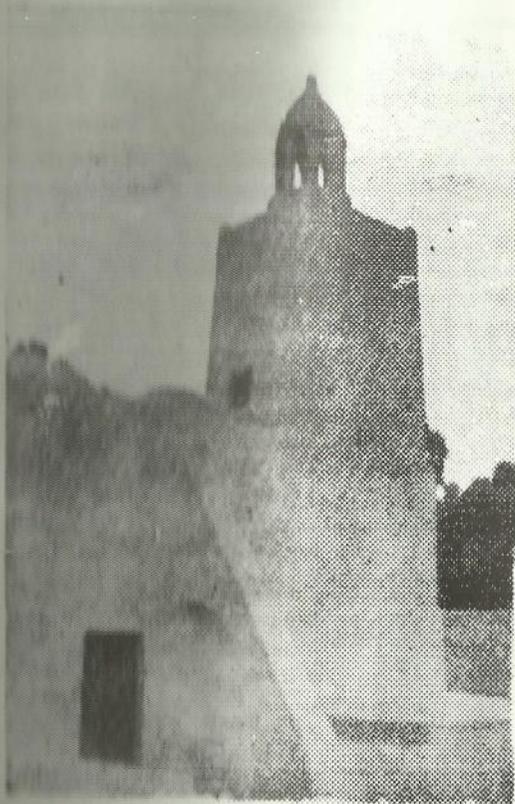
CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

mi-hauteur environ, une galerie circulaire, en encorbellement, permet au muezzin d'appeler à la prière. Ce minaret original est le seul de son genre à Djerba.

Un autre s'en rapproche : celui de la mosquée wahabite El Bassi de Ouallagh : il est également de forme arrondie, mais plus massif et moins élevé, avec un soubassement carré. La galerie, qui débord largement, est placée presque en haut de la tour qui rappelle un donjon moyenâgeux. Le motif supérieur toujours en forme de cône, est orné à sa base d'une collerette de petits triangles en dents de scie.

Puis le minaret classique plus ou moins élevé, à quatre faces, dont la forme générale est celle d'un parallépipède droit ou aminci au sommet. La galerie supérieure, lorsqu'elle existe, est située au pied d'un lanterneau à piliers soutenant une pierre conique du type analogue à la mosquée hanéfite ci-dessus décrite ou une pierre prismatique. Ce genre de minaret est le plus courant.

Enfin, un dernier type qui s'inspire de tous les autres, comportant une tour basse qui fait corps parfois avec la construction, sans galerie extérieure et surmontée du motif ornemental conique rituel posé plus ou moins d'aplomb. C'est le cas de la curieuse mosquée wahabite d'El Mav qui semble vouloir évoquer l'architecture soudanaise, ainsi que de quelques autres mosquées et oratoires de certains cheikhats de peuplement principalement wahabite. Le style général de ces édifices est tellement différent de ce que l'on a coutume de trouver en pays d'Islam que l'on se croirait en présence d'une vieille église de campagne française. En particulier la mosquée wahabite dite « Bouchadakhe » de Cedghiane, vue sous un certain angle, rappelle curieusement cette architecture chrétienne avec son minaret minuscule pareil à un vieux clocheton et ses contreforts massifs

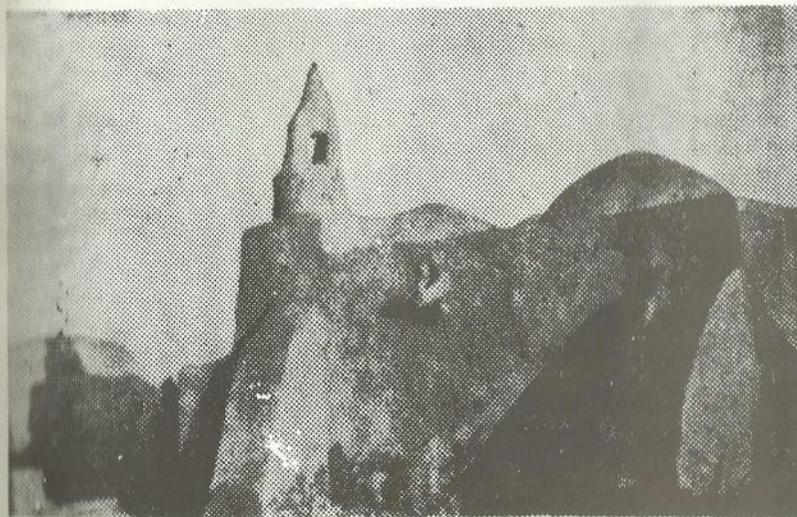


Mosquée Ech Cheikh à Houmt-Souk
(rite wahabite)

CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

soutenant des murs épais. Par surcroît, ceux-ci s'ornent d'un type de gouttière servant de trop-plein d'impluvium qui rappelle les motifs allégoriques de nos anciennes cathédrales gothiques.

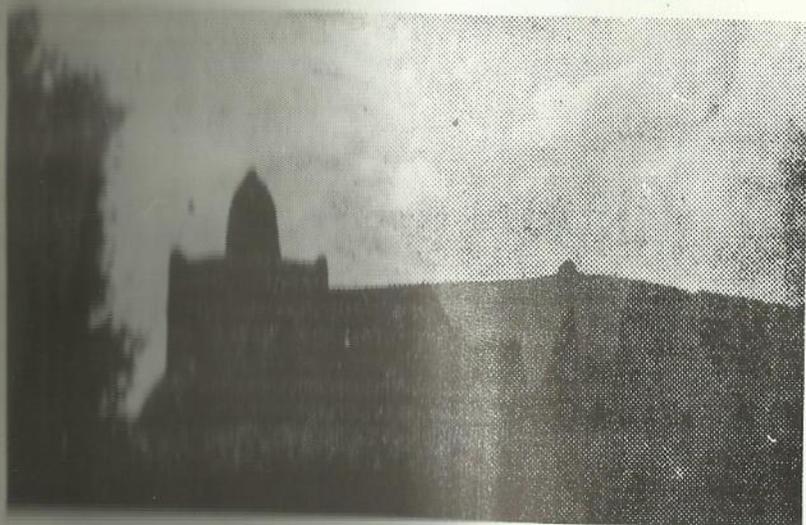
Il est assez malaisé de distinguer la mosquée malékite de la mosquée wahabite simplement sur son architecture extérieure. Cependant, en examinant attentivement plusieurs édifices, on peut poser en principe que la première possède généralement un minaret nettement plus élevé que la seconde. Il est aussi plus travaillé, orné d'arabesques, d'inscriptions coraniques,



Mosquée « Bouchadakh » à Cedghiane
(rite wahabite)

LES DJERBIENS

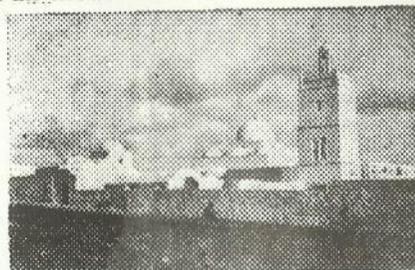
de motifs divers qui l'enjolivent sans trop l'alourdir. Il est aussi large à la base qu'en haut, le lanterneau supérieur est assez étroit, avec des piliers légers et côtelés. Au sommet on remarque souvent le croissant de l'Islam. Par contre le minaret wahabite est massif, relativement bas, moins large au faite qu'à la base, sans aucune ornementation ; le lanterneau qui soutient le motif supérieur est plus grossier, plus lourd et cependant mieux proportionné à l'ensemble ; ce dernier représente presque toujours une calotte se terminant en pointe, sans aucun signe particulier. On



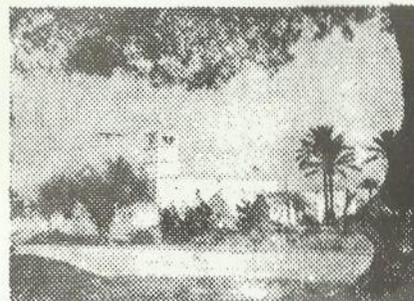
Mosquée d'El May
(rite wahabite)

CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

se convainc aisément de l'antériorité des mosquées wahabites par le fait que beaucoup d'entre elles sont en ruine. L'architecture des nouvelles mosquées malékites est moins réussie. On y relève la marque d'un modernisme banal.



Mosquée « Ghorba » à Houmt Souk
(rite malékite)



Mosquée de Midoun
(rite malékite)

Il semble que les mosquées de Djerba, et particulièrement celles réservées au rite wahabite, aient

LES DJERBIENS

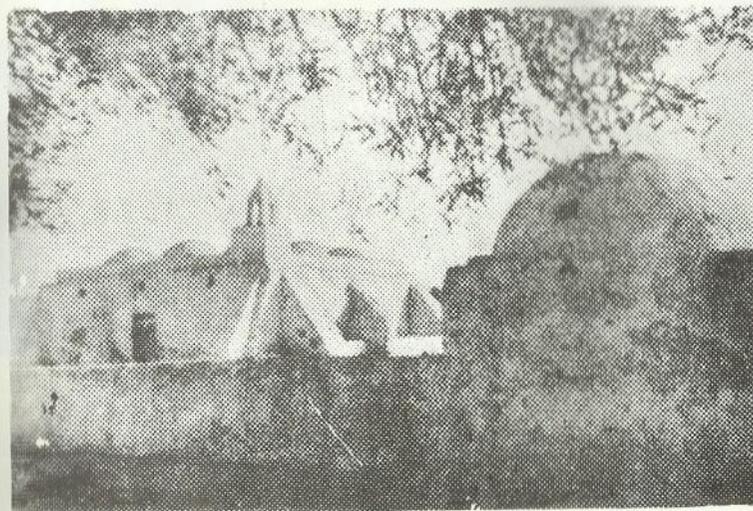
été fortifiées naguère. Des meurtrières percées dans le mur d'enceinte de leur tour sont encore visibles ; certaines d'entre elles conservent aussi les traces de créneaux et de machicoulis qui permettaient de les mettre rapidement en état de défense. En outre elles sont aménagées pour recevoir des visiteurs venant de loin : dans la cour, des chambres leur sont affectées tandis que des écuries sont réservées aux bêtes de somme et des magasins aux vivres. On y a construit une ou plusieurs citernes. Quelquefois la mosquée est entourée de tombes, celles des membres de la famille donatrice ou d'étrangers.



Mosquée El Kebir à Mellita (Beni Diss)
(rite wahabite)

CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

L'intérieur du lieu de prière est toujours très sobre. Peut-être l'absence générale des femmes contribue-t-elle pour une large part à maintenir la simplicité qui règne dans les mosquées. Parfois à côté d'un « minber » du plus pur style néo-mauresque, on est tout étonné de découvrir une vilaine pendule qui scande bruyamment les heures dans ce pays où le temps ne compte pas. C'est la surprise qui attend le visiteur admis à jeter un regard furtif sur l'intérieur de la jolie mosquée malékite de Mahboubine, dont le style est inspiré de l'église Sainte Sophie de Constantinople.



Mosquée « Bourogba » à Cedouikèche
(rite wahabite)

LES DJERBIENS

plé (1). Cependant, c'est l'une de celles qui sont dépourvues de minaret, bien que le fondateur qui vécut longtemps en Turquie eut projeté d'en faire construire un. Il devait être la copie fidèle de l'une des superbes tours de cette célèbre église byzantine ;



Mosquée El Kateb à Mahboubine
(rite malékite)

mais sa mort l'a empêché de réaliser son désir. Ses héritiers, divisés, semblent avoir abandonné ce pro-

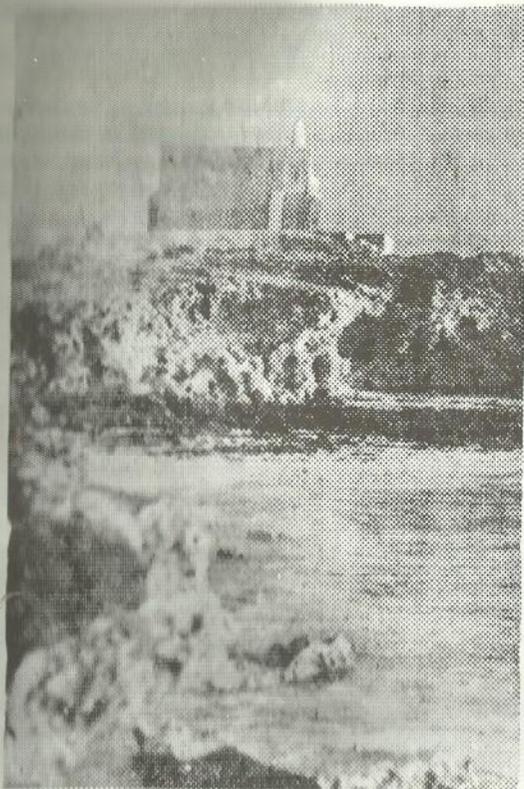
(1) Les belles mosquées syriennes sont aussi l'œuvre d'architectes byzantins. Elles reflètent l'influence chrétienne. (MARTY, Conférence sur l'Islam à Tunis).

CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...

jet et c'est grand dommage. Aussi bien, la mosquée s'orne uniquement d'une haute coupole centrale avec croissant supérieur, placée sur une large embase carrée qu'encadrent sur le pourtour d'autres coupoles plus petites édifiées en contre-bas. La façade comporte une galerie avec colonnades et arceaux. Le tout est du plus bel effet.

Parmi les autres mosquées ou oratoires sans minaret, il convient de citer les constructions édifiées en bordure de la mer. Presque toutes sont de rite wahabite. Elles sont en général vouées à la mémoire d'un santan qui a consacré sa vie à surveiller les côtes menacées par les corsaires barbaresques. Son dévouement lui a valu le titre de « soldat martyr » et ses admirateurs reconnaissants ont perpétué sa mémoire en l'inhumant au bord des flots. Tous ces oratoires ont perdu peu à peu leur caractère original. Ils s'apparentent maintenant aux zaouïa. On y organise des pèlerinages (ziara) qui réunissent indistinctement malékites et wahabites avides de plaisirs.

Les zaouïa n'ont aucun signe distinctif, si ce n'est une coupole blanchie à la chaux et recouverte parfois de tuiles vertes. Comme il a été expliqué plus haut, elles n'ont pas de minaret. Dédiée à une fondation pieuse ou à une confrérie, la zaouïa ne serait pas d'essence coranique ; aussi les malékites n'admettent-ils pas qu'elle puisse relever de ce rite orthodoxe. Et pourtant à Djerba les adeptes des confréries sont tous des malékites, car leurs coreligionnaires de rite wahabite refusent obstinément d'y adhérer. Ils expliquent cette abstention par le fait que certaines pratiques heurtent leurs convictions ou s'inspirent d'un paganisme condamnable, par exemple celles des Aïs-



Mosquée littorale Sidi Djemmour

|||||
CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...
|||||

saoua. Même dans les confréries d'origine tripolitaine, telle que les Soulaïmia, on ne compte aucun waha-bite.

Enfin, on rencontre ça et là dans la campagne de nombreuses petites « kouba » qui abritent la tombe d'un marabout (1) à la mémoire duquel les musulmans des agglomérations voisines, et en particulier les femmes, viennent brûler des bougies. Il n'y a pas de différence d'architecture entre les rites.

(1) A l'origine dénommé « morabî », le marabout était un pieux musulman installé dans une sorte de couvent-forteresse dit « ribât » pour défendre le pays musulman contre tout agresseur. Il passait en prières le temps pendant lequel l'ennemi ne le menaçait pas... Il avait aussi le don de faire des miracles. — « L'Islamisme », op. c. p. 256 et 257.

LES DJERBIENS

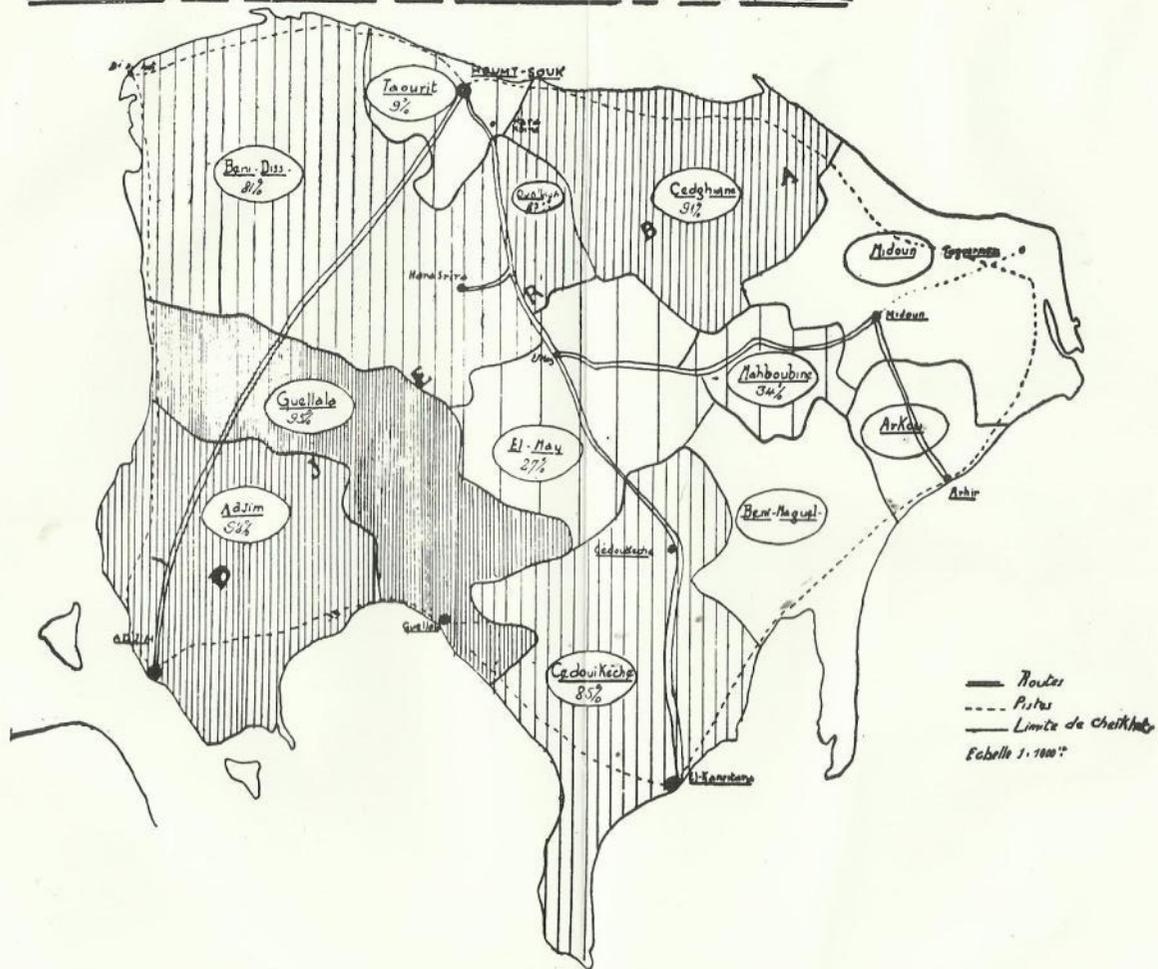
LA REPARTITION DEMOGRAPHIQUE

A Djerba, les malékites et les wahabites sont répartis en deux communautés bien distinctes à peu près d'égale importance, bien que l'élément wahabite domine encore faiblement. Le tableau ci-dessous donne le détail par cheikhats des habitants de chaque rite. Les nombres ont été arrondis pour la commodité de la lecture et aussi pour parer à quelques différences possibles, le recensement étant assez malaisé.

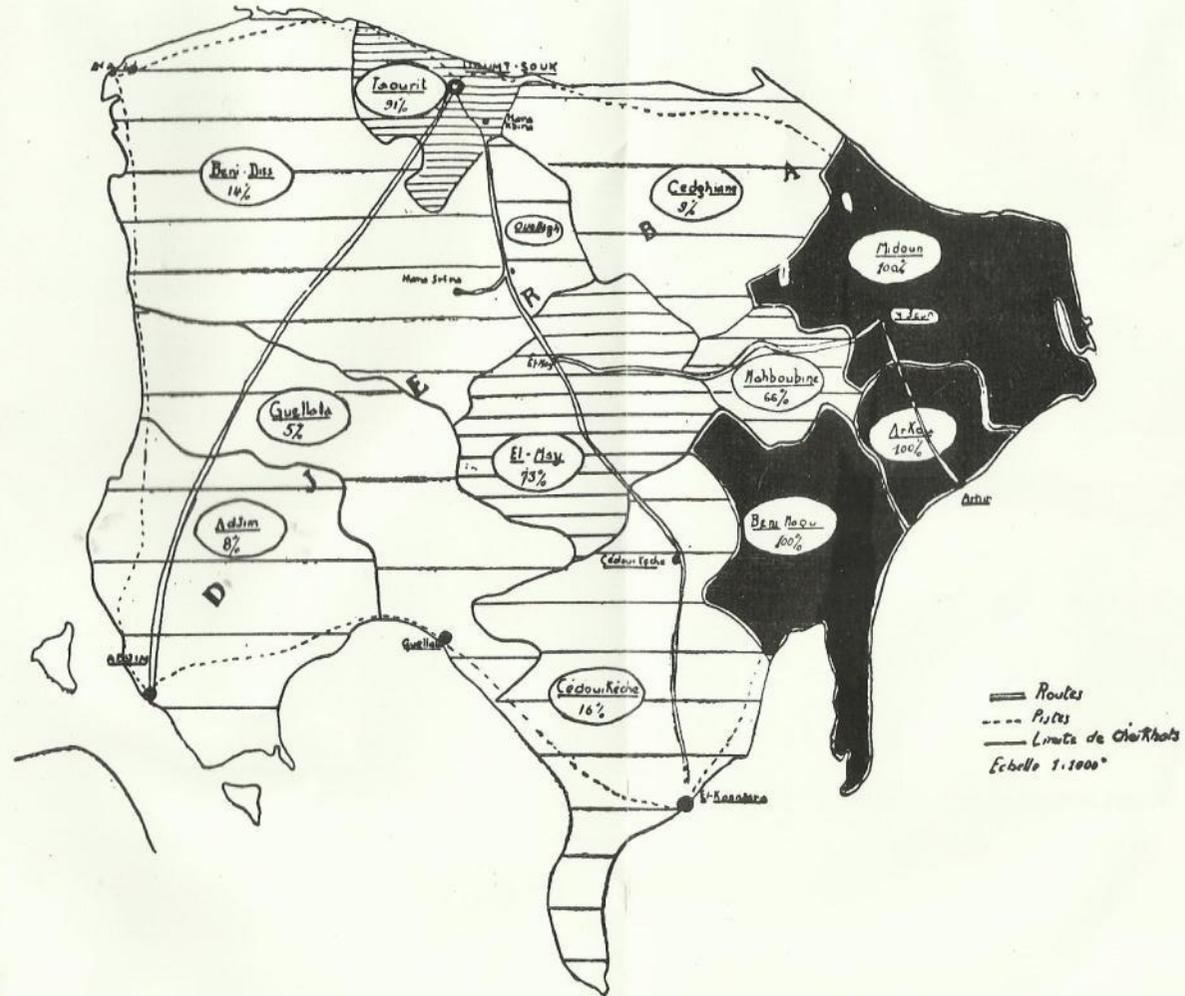
CHEIKHATS	Population totale	Wahabites et Abadhites	Pourcentage	Malékites	Pourcentage
<i>1° Cheikhats à prédominance wahabite numérique :</i>					
Adim	6.100	5.600 (1)	92 %	500	8 %
Edouars	5.500	5.000 (2)	91 %	500	9 %
Guilata	3.600	3.400 (3)	95 %	200	5 %
Beni Mas	4.700	3.800 (4)	81 %	900	14 %
Edouache	3.100	2.600 (5)	85 %	500	15 %
Qualagh	1.500	1.300	87 %	200	13 %
<i>2° Cheikhats à prédominance malékite numérique :</i>					
Stabouchine	2.400	800 (6)	34 %	1.600	66 %
El May	3.800	1.000 (7)	27 %	2.800	73 %
Touiti	5.500	500	9 %	5.000	91 %
Beni Maaguel	2.300	0	0	2.300	100 %
Midou	7.500	0	0	7.500	100 %
Aker	1.200	0	0	1.200	100 %
TOTAL	47.200	24.000	51 %	23.200	49 %
(dont 1650 abadhites soit 7 % environ)					

- (1) dont environ 200 abadhites.
- (2) dont environ 300 abadhites.
- (3) dont environ 300 abadhites.
- (4) dont environ 150 abadhites.
- (5) dont environ 500 abadhites.
- (6) Tous abadhites.
- (7) dont environ 200 abadhites.

RÉPARTITION PAR CHEIKHATS DES POPULATIONS DE RITE WAHABITE



REPARTITION PAR CHEIKHATS DES POPULATIONS DE RITE MALEKITE



|||||
 CE QU'ILS CROIENT — CE QU'ILS SONT...
 |||||

La densité absolue des adeptes de chaque rite dans l'ensemble de la circonscription s'établit donc ainsi :

1° *Cheikhats où la densité wahabite est la plus importante :*

Guellala :	95 %	(Malékites) :	5 %
Adjim :	92 %	»	8 %
Cedghiane :	91 %	»	9 %
Ouallagh :	87 %	»	13 %
Cedouikèche :	85 %	»	15 %
Beni Diss :	81 %	»	19 %

2° *Cheikhats où la densité malékite est la plus importante :*

Midoun :	100 %	(Wahabites) :	0
Arkou :	100 %	»	0
Beni Maaguel :	100 %	»	0
Taourit :	91 %	»	9 %
El May :	73 %	»	27 %
Mahboubine :	66 %	»	34 %

Il est aisé de remarquer que :

1° Les deux éléments ne sont équivalents dans aucun cheikhat, alors que sur l'ensemble de l'île, wahabites et malékites sont presque égaux en nombre :

2° La prédominance des adeptes d'un rite sur l'autre est très marquée dans chaque cheikhat, sauf celui de Mahboubine où les malékites et les wahabites sont des transfuges de l'abadhisme. Cependant les minorités malékites éparses dans les cheikhats de peuplement wahabite semblent plus homogènes.

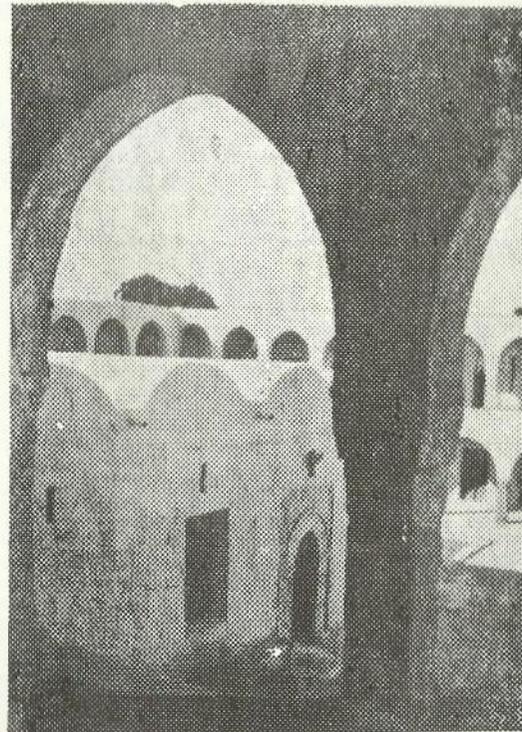
3° La population wahabite s'étend sur une superficie approximative de 430 kilomètres carrés, avec une densité moyenne de 55 habitants au kilomètre carré. Par contre, la population malékite est fixée sur une superficie plus réduite de 170 kilomètres carrés environ, c'est-à-dire, abstraction faite de l'enclave du cheikhats de Taourit, la partie est et sud-est de l'île. En défalquant les 2.800 malékites répartis dans les cheikhats wahabites, la densité moyenne s'élève ainsi à 120 habitants au kilomètre carré ;

4° En conséquence, la population wahabite, très légèrement supérieure en nombre, occupe un territoire deux fois et demi plus vaste avec une densité kilométrique deux fois moindre que la population malékite.

Si l'on examine la nature des terres, on constate que hormis les régions très fertiles appartenant aux wahabites de Cedghiane et d'Ouallagh, celles où les puits sont les plus nombreux et les meilleurs sont entre les mains des fellah malékites (Midoun, Mahboubine, El May).

Il est permis de penser que les immigrants berbères de Libye se sont d'abord fixés dans les zones les plus proches du continent et n'ont essaimé que peu à peu dans la région septentrionale de l'île. La présence d'une importante colonie agricole wahabite dans les deux cheikhats de Cedghiane et Ouallagh prouve que les Berbères ont cherché à améliorer leurs conditions précaires d'existence en fécondant les terres fertiles du nord. Puis, instruits par l'exemple des malékites semi-nomades, ils se sont adonnés progressivement au négoce, perdant ainsi leur sédentarisme.

D'autre part, la région nord de Djerba tranche nettement sur le reste du territoire par la douceur et la fraîcheur de son climat d'été. A l'époque romaine déjà, les riches commerçants et les hauts fonction-



Intérieur de la zaouïa Djennia à Houmt-Souk

LES DJERBIENS

naires d'Hrikya et de Byzacène avaient coutume d'attiver à « Girba ». Nombreux sont, en effet, les vestiges de ce passé dans la campagne djerbienne. (1)

Enfin, l'attrait de la science religieuse n'est pas étranger aux mouvements de migration vers le nord où se sont fixés depuis longtemps les intellectuels, de rite wahabite. Diverses mosquées et zaouia ont eu leur époque de célébrité. Aujourd'hui encore des herbères tripolitains viennent à Djerba parfaire leurs connaissances coraniques auprès des imams et des notaires wahabites de la région de Cedghiane (2).

(1) Après les intéressantes découvertes de nos prédécesseurs, on peut penser que la longue galerie pavée de jolies mosaïques et la colonnade en marbre que nous avons pu mettre au jour en 1937 dans la région nord de Midoun, au lieu dit Sidi Yati appartenaient bien à une de ces résidences d'été. D'ailleurs, la galerie et la maison sont orientées à la brise d'est qui souffle pendant cette saison. Ces fouilles ont fait l'objet d'une communication de M. Poinssot, Directeur des Antiquités au Comité des Travaux historiques et scientifiques de Paris (cf. Bulletin Archéologique séance du 10 janvier 1939, 3^e « Sur la mosaïque de Sidi Yati (Ile de Djerba) » pages X et XI.)

(2) Il est vrai que de leur côté les Djerbiens wahabites fréquentent volontiers les institutions coraniques de Ghardaïa, les habitants du M'zab appartenant à la même secte qu'eux.

Ce qu'ils font...

L'activité professionnelle

Le Djerbien musulman exerce souvent plusieurs professions simultanément. S'il est négociant, artisan, pêcheur, fonctionnaire, journalier même, il est aussi un peu fellah ou au moins jardinier. Quelques notes sommaires sur la nature des terres dans l'île aideront à comprendre le caractère particulier de cette double existence.

LES TERRES

Sur 60.000 hectares, Djerba compte 54.000 hectares de terres arables exploitées à titre privatif (melk), 3.000 hectares de terres « habous » (1) plantées en oliviers (56.000 pieds) et en palmiers (11.000 pieds), 3.000 hectares de sebkhas littorales faisant partie du domaine privé de l'Etat et impropres à la culture, en raison de la salure excessive du sol. Ils servent partiellement de pâturages. Il n'y a dès lors

(1) Le habous, dont l'origine remonte aux hadith est une institution de droit musulman par laquelle une personne, rend un bien inaliénable, afin d'en attribuer la propriété à une œuvre charitable ou pie, en se réservant, le cas échéant, pour elle-même ou pour sa descendance les revenus de ce bien. Les habous publics sont gérés par la « Djemaïa »; les habous privés sont confiés, en principe, à des « moqaddem ».

LES DJERBIENS

ni terres collectives (1), ni terres forestières, ni terres vacantes ou sans maîtres. Elles sont toutes irriguées par l'eau de nombreux puits, tantôt demi-douce, tantôt fortement saumâtre. Si Djerba est riche en nappes aquifères souterraines, la valeur de leurs eaux est très inégale. Des études hydrogéologiques effectuées en 1937 lors du forage du puits d'Ouallagh ont montré qu'en dehors d'une zone située à 3 kilomètres au nord et 6 kilomètres à l'est et au sud de ce point, ainsi qu'en quelques endroits du littoral nord-est, où les eaux sont propres à la consommation et à l'irrigation (1 gr. à 3 gr. de résidu sec par litre), celles des autres puits de l'île sont de plus



Arrosage par « dalou » et « seguin »

(1) « La terre collective est le bien insaisissable, inaliénable et impr-scriptible, possédé en commun, sous le contrôle administratif, par un groupement, chaque chef de famille ayant droit seulement à une quote-part de jouissance » (Décret beylical du 30 décembre 1935, article premier).

CE QU'ILS FONT...

en plus chargées en sels (4 gr. à 20 gr.) à mesure que l'on s'approche des côtes. Aussi avant le forage des puits d'Ouallagh et de Robbana, qui appartiennent tous deux à la même nappe peu profonde (30 mètres environ et juste au-dessus du niveau de l'eau salée), les Djerbiens devaient-ils attendre que la pluie s'amasse dans les 7.700 mètres cubes des 161 citernes publiques et leurs innombrables citernes privées pour étancher correctement leur soif. Or, la pluviométrie est extrêmement capricieuse en Djerba : la moyenne annuelle de 1930 à 1940 n'excède pas 200 m/m, avec des maxima de 388 m/m 4 en 1931, 306 m/m 9 en 1934 et des minima de 51 m/m en 1935, 48 m/m en 1935, 48 m/m en 1937 et 68 m/m en 1940.

On comprend sans peine qu'habités à des disettes périodiques dont la dernière en date ne remonte qu'à l'année 1935, ils aient accueilli comme un royal cadeau du Protectorat le captage de la nappe d'Ouallagh et la construction de vastes citernes modernes à Adjim, Houmt Souk et Mellita en 1937-1938.

Mais il est entendu que l'eau excellente de ces puits, dont l'un, Ouallagh, alimente le chef-lieu et les deux villages israélites voisins, doit être réservée à la consommation humaine, en raison des risques d'épuisement et de salure que présenteraient des pompages trop intenses et trop profonds. Aussi faut-il s'en remettre toujours aux jaillissements artésiens et aux vieux puits de surface tout autant qu'aux volontés du ciel pour réaliser l'irrigation rationnelle des terres.

La façon la plus simple et la plus économique pratiquée à Derba est sans contredit la canalisation dite

« seguia » qui distribue l'eau déversée dans des bassins par le système du « dalou ». C'est une sorte d'outre en cuir qui plonge dans le puits au moyen d'une corde tirée par un chameau, la course de l'animal étant égale à la profondeur du puits. Il y a très peu d'installations mécaniques.

Les cultures principales sont le blé, l'orge qui sont semés après les pluies d'automne et le sorgho qui l'est vers la fin du printemps, celui-ci en terre irriguée. Le faible volume des pluies fait que les surfaces ensemencées varient beaucoup d'une année à l'autre et que les jachères sont nombreuses.

Alors que pendant la campagne agricole 1937-38, le blé occupait 754 hectares et l'orge 5.621 hectares, les superficies atteignaient l'année suivante 1.305 hectares pour la première et 6.869 hectares pour la seconde céréale. Elles étaient ramenées respectivement à 153 hectares et 1.097 hectares en 1939-40 et à 26 hectares et 395 hectares en 1940-41. Quant au sorgho, il s'étendait sur 285 hectares en 1938-39 et n'occupait plus que 16 hectares seulement en 1939-40.

Les récoltes de 1937 à 1940 marquent dès lors des écarts assez sensibles : 10.739 quintaux de blé en 1937 et 16.279 en 1939 ; les années 1938 et 1940 n'ayant vu mûrir aucun épi. De même au cours de cette période, la seule récolte importante d'orge fut celle de 1939 avec 15.562 quintaux. Le sorgho n'a produit que 1.063 quintaux en 1937 et 809 en 1939.

L'arboriculture est infiniment plus importante. Si le Djerbien, comme tous les musulmans d'ailleurs, n'aime l'arbre que pour le gain qu'il en retire et non pour l'ombrage et l'ornement, il est juste de recon-

naître le succès de ses efforts. Le nombre et la variété des plantations arbustives dans l'île sont tels que Djerba s'enorgueillit à juste titre d'être un immense verger. On compte en effet 520.000 palmiers, aux dattes cependant peu comestibles et réservées en grand partie à la nourriture du bétail ; 375.000 oliviers, la plupart très vieux, mais produisant encore une année sur cinq, environ 6 millions de kilogs d'olives, soit plus d'un million de kilogs d'huile ; 160.000 arbres fruitiers divers : pommiers, poiriers, figuiers, pêchers, orangers, citronniers, abricotiers, grenadiers, amandiers etc., et 650.000 pieds de vigne de qualité courante.

L'absence de vrais pâturages nuit à l'élevage qui est assez réduit : les troupeaux assujettis à l'impôt comprennent 7.500 ovins, 160 bovins, 2.600 caprins, 75 chevreaux, 450 mulets et environ 2.500 chameaux, que les Djerbiens apprécient autant pour leurs services que pour leur chair, dont ils font une abondante consommation. Si l'on tient compte des jeunes bêtes non imposables, le total du cheptel est de 18.000 têtes environ. On note un accroissement progressif des caprins (5 % en cinq ans) et une diminution des mulets (2 % depuis 1937). Les autres espèces ne subissent pas de variations notables.

Les terres changent souvent de maîtres, en raison des besoins renouvelés d'investissement des capitaux provenant du négoce. On les dit même insuffisantes pour nourrir toute la population et nombreux sont les insulaires aisés qui possèdent des propriétés dans la région de Zarzis et dans la presqu'île du Djorf. Pourtant il n'est pas douteux que les terres légères de Djerba, faites d'argile et de sable, permettraient

LES DJERBIENS

des rendements bien supérieurs si elles étaient mieux traitées et plus rationnellement irriguées. L'enquête que nous avons menée à ce sujet il y a quelques années lors de l'élaboration d'un programme de « paysannat » dans l'île a montré que le fellah n'était pas encore conscient du rôle qu'il peut et doit jouer dans l'économie du pays. C'est ainsi que la région de Midoun et Mahboubine aux jardins réputés, ne connaît pas la prospérité à laquelle elle pourrait prétendre. L'olivier n'est pas correctement entretenu, les arbres morts ne sont pas remplacés, des intervalles ou trop grands ou trop restreints séparent les plantations. Certaines espèces d'arbres fruitiers ne produisent que par intermittence. D'autres sont la proie de parasites. Enfin, les cultures maraîchères ne sont pas suffisamment développées malgré les efforts des autorités administratives pour y intéresser les fellah.

CE QU'ILS FONT...

L'AGRICULTEUR

Pour comprendre cette situation, il ne faut jamais perdre de vue que celui-ci se double toujours d'un négociant ou d'un artisan ou d'un fonctionnaire et que de ce fait, ses préoccupations dominantes sont d'assurer ses besoins alimentaires en fonction de ses revenus. Profondément égoïste, il ne se soucie que de lui et des siens ; seul l'intérêt de son argent compte à ses yeux. Il s'ingénie à demander beaucoup à l'Etat en lui donnant le moins possible. Avare de ses deniers, le Djerbien s'acquitte de son devoir fiscal sans aucun enthousiasme. Peut-être a-t-il conservé cette répulsion instinctive qui faisait dire au grand historien arabe Ibn Khaldoun dans les Prolegomènes « qu'une tribu s'avilit lorsqu'elle consent à « payer des impôts, fardeau déshonorant qui répugne aux esprits fiers ».

L'idée de lucre alliée à l'esprit de routine n'a jamais profité à la collectivité. Il semble toutefois qu'à la faveur des circonstances économiques de l'heure, le fellah commence à mieux comprendre le parti qu'il pourrait tirer du sol et c'est avec satisfaction que l'on a pu relever des initiatives fragmentaires, prémices d'entreprises plus vastes. Il est vrai qu'il est en partie excusable. Les produits agricoles de l'île, hormis les fruits, étant généralement réservés à la consommation intérieure, rien ne l'incite à les sélectionner. D'autre part, le Djerbien est d'une sobriété extrême. Son alimentation consiste en une pâte épaisse de farine d'orge grillée arrosée d'eau et d'huile matin et soir, sauf lorsqu'il peut s'offrir de temps en temps un plat de couscous garni d'un petit morceau de viande

LES DJERBIENS

salée, préparée rituellement tous les ans lors de l'Aïd El Kebir. Il est vrai qu'il est aussi ichtyophage. Il boit peu, de l'eau, du café et surtout du thé. Il ne dédaigne pas le lagmi, même fermenté. Il fume rarement. Cette vie sordide, étriquée, ascétique lui a été enseignée dès sa jeunesse derrière son comptoir. Elle est à la base de son aisance (1).

Et tout cela explique pourquoi les 4.000 propriétaires fonciers de Djerba n'ont rien des agriculteurs au sens vrai du terme. Le contrat de « khammessat » qui s'est révélé si utile partout ailleurs est peu vulgarisé dans l'île, tout au moins dans sa forme légale (2). Le khammès est un ouvrier agricole qui est logé et nourri ; il est quelquefois lui-même petit propriétaire. C'est moins un salarié qu'un gérant qui veille sur les

(1) « Les Djerbiens mangent mal, boivent de l'eau et dorment sur le sol. Leur nourriture se compose de couscous, qui est de la farine de blé molle et détrempée dans l'eau, mais c'est là un aliment de riche. Les autres insulaires se repaissent de pâte de farine, de beurre, de dattes, avec du vinaigre et parfois aussi de viande ». « Monchicourt. L'expédition espagnole à Djerba » op. cit. page 76. Les Djerbiens en 1560 ».

(2) Le khammessat, cité aux articles 1369 et suivants du Code Tunisien des Obligations et Contrats, est un contrat synallagmatique d'association passé le plus souvent devant notaires. Il comporte l'engagement d'un propriétaire de fournir son sol, son cheptel, son matériel et les semences, tandis qu'un ouvrier, appelé khammès apporte son travail. Les récoltes sont partagées dans la proportion du cinquième pour ce dernier, et des 4/5 pour le bailleur. Un prêt d'argent est accordé au khammès pour sa subsistance d'une année. Ce contrat est regardé comme nul lorsque la rétribution du khammès est faite en espèces, il s'agit alors d'un louage d'ouvrage. C'est ce qui se passe généralement à Djerba.

CE QU'ILS FONT...

biens fonciers et familiaux du maître absent pour ses affaires. Aussi ne le choisit-il pas seulement pour ses aptitudes mais pour la confiance qu'il lui inspire. On évalue à 70 % de l'ensemble le nombre des fellah exploitant leurs propriétés seuls et 30 % seulement, ceux employant un ou deux ouvriers.

Le nombre d'agriculteurs rangés sous ce vocable dans les recensements officiels est de 4.800, soit 40 % des tunisiens adultes mâles. Dans ce total, les wahabites entrent pour 2.700, soit 57 % contre 2.100 malékites, soit 43 %. Cette proportion est exactement l'inversé pour les commerçants. Les premiers sont en majorité dans les cheikhats de Cedghiane (910 contre 160 malékites) Guellala (500 contre 100) Cedouikèche (400 contre 20) Béni Diss (300 contre 127) Adjim (236 contre 11) Ouallagh (210 contre 34). Dans les six autres cheikhats El May, Taourit, Mahboubine, Beni Maaguel, Midoun, Arkou, où les habitants sont en majorité malékites, ceux-ci sont les plus nombreux.



Type de femme berbère du sud de l'île

CE QU'ILS FONT...

LE COMMERÇANT

La qualité majeure du Djerbien est, sans contredit, son aptitude innée au négoce. Quand on en parle, on le situe d'emblée au milieu de son épicerie, exactement comme le M'zabite en Algérie. Il est peu de villes où l'on ne trouve l'épicier djerbien placidement installé derrière son comptoir de bon matin jusqu'aux heures tardives de la soirée, l'air débonnaire et accommodant, assisté du petit apprenti, importé comme lui de l'île lointaine, souvent très jeune, parfois illettré. Sa boutique, d'aspect généralement modeste, est toujours abondamment garnie. Une cascade d'étagères où s'empilent des boîtes multicolores et multiformes décorent les murs du magasin, éclairé, la nuit venue, par une faible ampoule électrique ou par la flamme jaune d'une petite lampe à pétrole...

Car, et c'est là sa deuxième qualité, le Djerbien est économe, au point d'en être avare. S'il vend les produits les plus frais aux prix les plus bas et s'il se montre même très conciliant sur les rabais qu'on lui propose toujours, c'est qu'il n'ignore pas qu'il lui restera quand même un bénéfice, si minime soit-il. Il a parfaitement compris que c'est le volume total de ses affaires et non pas seulement ses ventes journalières qui le lui assurera. C'est un sage !

On lui oppose souvent, il est vrai, le commerçant sfaxien aussi entreprenant, moins routinier et rompu comme lui à toutes les roueries du négoce. S'il tend à le supplanter effectivement dans le commerce des

LES DJERBIENS

étouffés, le slaxien ne paraît pas, pour l'instant du moins, l'avoir encore beaucoup gêné dans la branche de l'épicerie. Comme son congénère du M'zab, le Djerbien a su tirer le meilleur parti de la paix française qui les a protégés l'un et l'autre contre les brigades des musulmans orthodoxes et qui leur a permis de s'assimiler les pratiques commerciales des occidentaux. Et pourtant, le Djerbien est resté fidèlement attaché à sa tradition, dont il ne déroge à aucun prix, dût-il en éprouver des dommages. C'est en cela qu'il mérite qu'on l'examine de plus près, car, en dépit des apparences, ce n'est assurément pas un commerçant comme les autres.

Son exploitation est, avant tout, d'essence familiale et spécifiquement « djerbienne ». Elle est limitée au cadre étroit de sa petite patrie et de sa race. Il ne peut concevoir un seul instant qu'un musulman d'une autre région de la Tunisie participe à la gestion de son entreprise. Elle est familiale en ce sens que la plupart du temps, employés et patron sont unis par des liens de parenté, ce qui a pour avantage de limiter au maximum les frais généraux et d'augmenter l'autant les revenus.

Cette curieuse association djerbienne s'inspire d'une ancienne coutume islamique basée sur un collectivisme que nous avons parfois beaucoup de peine à comprendre. Ce qui frappe en effet, c'est qu'elle se fait en circuit fermé, faisant délibérément fi du crédit bancaire et s'appuyant sur le principe de la commandite. On a relevé une tendance identique dans l'Empire Chérifien où la « question de la banque et de la rémunération du capital n'a pas fait un pas depuis l'islamisation du Maroc. Dans une ville qui atteint une perfection institutionnelle aussi marquée

CE QU'ILS FONT...

que Fez, le négoce s'en tient à des formules stéréotypées, étonnamment archaïques.... Vingt familles à peine, utilisent le crédit bancaire et avec bien des hésitations, des répugnances. Tout le reste se fait sous le signe de la commandite, de ce vieux quirad qui n'est ici qu'une transposition des pactes de clientèle » (1). Comme nous le décrirons plus loin, l'ingéniosité du système djerbien réside dans le fait qu'un nombre considérable de personnes peuvent s'adonner à leur goût favori du commerce, en se considérant comme des quasi-patrons et réaliser ainsi d'appréciables bénéfices avec un risque relativement minime. De son côté, le commanditaire y trouve aussi son avantage puisqu'il recueille sans grand effort les fruits de son capital, avec la garantie qu'en cas de perte, celle-ci sera toujours partagée entre plusieurs personnes solvables, et par conséquent, réduite d'autant. Enfin, en parfait musulman, fidèle à l'esprit de solidarité, il a conscience d'être un mécène pour ses compatriotes insulaires. On comprend dès lors que cet homme d'affaires averti n'ait pas souvent à redouter la faillite. Nul doute que sans cette astucieuse association qui conditionne la vie économique du pays, il y a bien longtemps qu'il n'y aurait plus de commerçants djerbiens hors de Djerba.

Avant d'exposer les grands mouvements migratoires qui résultent de cette étonnante activité commerciale, il échet d'expliquer par le détail ce qu'est en réalité la « corporation » traditionnelle des Djerbiens.

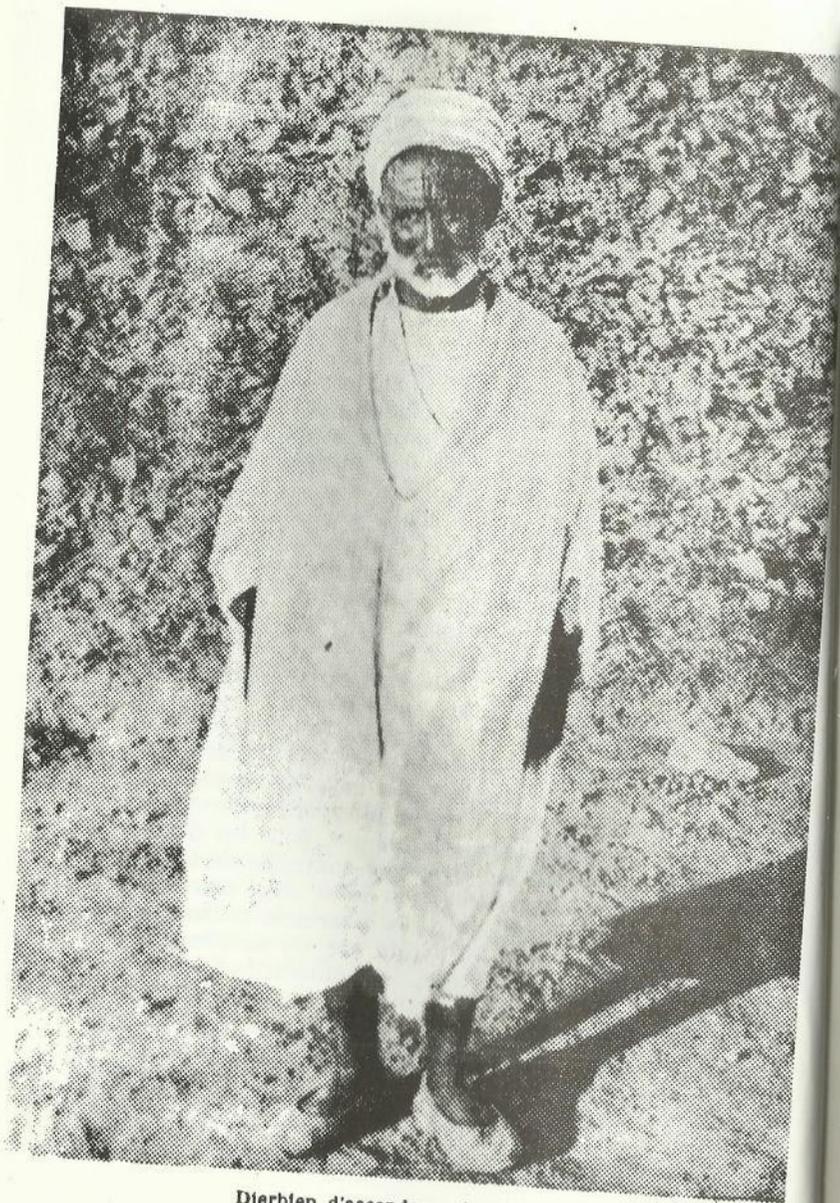
(1) J. BERQUE, « Les Nawâzil el muzâraa du Miyar El Wazani », Rabat 1940 page 43.

Elle comprend plusieurs catégories de personnes : le commanditaire, le patron, demi-grossiste et détaillant, l'associé, l'apprenti et l'employé. Disons un mot de chacun pour le situer sur son véritable plan :

Le commanditaire est le bailleur de fonds. Il est toujours commerçant lui-même, détaillant ou demi-grossiste, ou bien l'un et l'autre à la fois. Il peut fort bien être aussi le patron du magasin. S'il est de condition aisée, il en possède plusieurs dont il confie la gestion à un ou plusieurs associés. Parfois aussi, c'est un puissant capitaliste qui oriente son activité vers d'autres affaires commerciales à la recherche de placements encore plus rémunérateurs. Comme il a perdu son caractère de boutiquier, on se bornera à noter simplement sa présence, non sans remarquer qu'il reste toujours, comme ses compatriotes moins privilégiés, un parfait « djerbi ».

À côté du patron, l'associé constitue avec l'apprenti la base et l'ossature du commerce. On le retrouve dans chaque exploitation. Il n'a pas la qualité que lui attribue notre législation commerciale : il tient à la fois du gérant, en tant qu'il est chargé de la direction du magasin et de l'associé proprement dit par sa participation aux bénéfices et aux pertes, suivant une proportion arrêtée d'avance, 1/4, 1/3, la moitié suivant le nombre d'associés et l'importance de l'établissement commercial. Mais, chose curieuse, il n'apporte ni capitaux, ni matériel, ni marchandises. De plus, sa nourriture personnelle et ses menues dépenses d'entretien : blanchissage du linge, coiffeur, bain maure etc... sont toujours à la charge de l'exploitation et figurent dans les frais généraux, comme le loyer, l'éclairage du magasin, les impôts etc. Cependant

sauf de rares exceptions, le patron n'intervient pas dans l'habillement de son associé. En outre, il est logé gratuitement dans le magasin qu'il partage avec son personnel djerbien seulement. Si l'associé désire installer sa famille dans la localité où il exerce son activité, ce qui est assez rare, il en supporte lui-même la charge. Il est toujours engagé par entente verbale, sans aucun contrat écrit. C'est là encore le trait essentiel de cette ingénieuse association qui repose sur un sentiment de confiance réciproque et dont les parties n'ont nul besoin de définir les conditions ; le droit coutumier y pourvoit, ou plutôt les présume tacitement, en vertu du vieil adage « coutume vaut stipulation ». Lorsqu'on approche du « Ras el Am », jour de l'An, qui est généralement l'époque de la « relève » traditionnelle, le propriétaire du fonds de commerce se met en rapport avec un parent ou un ami dans l'île pour procéder à l'engagement d'un autre associé pendant l'absence du précédent. Il se préoccupe lui aussi de son propre remplacement, car nul n'échappe à la loi commune. Dès que le nouvel associé est arrivé, le patron procède à un inventaire contradictoire en sa présence, celle de l'associé sortant et souvent aussi d'un ou plusieurs arbitres, commerçants et djerbiens eux-mêmes, pour les départager, si besoin est, sur la valeur contestée de telle ou telle marchandise. C'est sans doute aussi pour opposer éventuellement aux tiers la preuve testimoniale. L'inventaire achevé et arrêté sur un simple cahier, on ajoute au total obtenu, le montant de l'argent liquide en caisse ou en compte courant chez le patron, on en défalque les frais généraux et la différence entre le résultat de l'année précédente et celui de l'année en cours représente le bénéfice net ou la perte.



Djerblen d'ascendance berbère

CE QU'ILS FONT...

On répartit alors celui-ci entre le propriétaire du fonds et l'associé sur la base arrêtée par avance. S'il y a perte, l'associé en prend sa part. S'il ne peut payer immédiatement, il recourt parfois à un acte notarié établissant qu'il reconnaît sa dette et que, pour y faire face, il engage au besoin ses propriétés dans l'île. C'est le premier acte écrit, encore n'est-il pas toujours exigé. Rentré à Djerba pour le repos annuel, il se hâte de se libérer. Quelquefois aussi, quand l'associé jouit toujours de la confiance patronale, malgré cette mésaventure, il est repris, non plus comme associé, mais cette fois comme salarié. Le patron retient chaque mois sur ses appointements la part qui lui revient jusqu'à l'extinction de sa dette. En agissant ainsi, il a autant le souci de poursuivre le recouvrement d'une créance que de témoigner un sentiment de solidarité à un compatriote malchanceux.

On a vu que l'inventaire n'est dressé qu'une fois l'an. C'est en effet la seule occasion de savoir si l'entreprise laisse ou non des bénéfices, car le détaillant djerbien ne se préoccupe jamais d'arrêter sa caisse. Il ignore de ce fait quel a été son gain ou sa perte du jour. Son expérience seule supplée à cette fatigante comptabilité, pour laquelle il faudrait engager un homme de l'art, coûtant cher et qui, de surcroît, pourrait n'être pas djerbien. On a prétendu que son système comptable rappelait les procédés en usage autrefois dans la société punique. Il semble que ce soit là une légende, car en fait de comptabilité le Djerbien a surtout sa prodigieuse mémoire.

Il ne se préoccupe pas davantage de reconstituer ses réserves de marchandises. C'est le patron qui en a le plus souvent la charge. Si celui-ci est demi-gros-

aliste, il approvisionne ses propres magasins de détail comme ceux de ses autres clients.

A l'opposé du détaillant, le commerçant en demi-gros tient une comptabilité régulière dont le soin est confié à un employé dont il sera parlé plus loin.

On s' imagine aisément combien la gérance d'un fonds de commerce est dès lors chose facile. Elle n'exige aucun effort particulier si ce n'est une mémoire fidèle et avant tout une scrupuleuse honnêteté envers le patron ou le commanditaire. Ce sont là les autres qualités du Djerbien.

L'apprenti, qu'on appelle comme chez nous garçon-épicier, est un jeune homme connu du patron et souvent aussi un parent, que le père lui confie pour l'initier au commerce. Il n'a parfois que dix ans à peine, quand il quitte son île natale pour la grande ville du continent où il doit apprendre à devenir à son tour un homme d'affaire accompli. Si son père n'est pas suffisamment fortuné pour supporter les frais du voyage, c'est le patron qui en fait l'avance. Il les lui retiendra par la suite quand il aura été nommé employé. Comme l'associé, l'apprenti bénéficie de l'hébergement dans le magasin où il est logé et nourri. Ses menus frais d'entretien sont prélevés, avec ceux de l'associé, sur la caisse, sauf pour l'habillement qui reste le plus souvent à la charge de la famille. Il n'est jamais engagé par contrat, ni rémunéré en espèces. Aucune convention ne le lie au patron qui peut s'en séparer quand bon lui semble. L'apprenti jouit d'ailleurs de la même faculté. Mais, en fait, l'un et l'autre en usent rarement, le jeune homme devant être traité « comme le fils du patron » —

autre preuve du caractère familial de l'entreprise. Et comme celui-ci exerce à son égard la puissance paternelle et assume une responsabilité morale vis-à-vis de la famille, il veille à ce que l'apprenti quitte, le moins possible le magasin. Ainsi que pour l'associé son horizon est borné à 3 points : « la boutique, la nourriture, le lit ».

Si l'apprenti est illettré, on l'emploie à de menus travaux de manutention ; mais s'il possède les rudiments de l'arithmétique, il prend aussitôt place derrière le comptoir. Il ne rentre à Djerba que tous les cinq ou six ans, en raison du coût élevé du voyage. Il est alors de coutume que le patron lui offre un vêtement neuf pour montrer à sa famille dans quelle estime il le tient.

Au bout de quelques mois ou de quelques années, selon ses aptitudes l'apprenti est nommé employé, c'est-à-dire qu'il reçoit un salaire de début variant de 40 à 50 frs par mois. Il n'est pas privé pour autant des autres avantages en nature dont il bénéficie, peut-on dire, à titre racial. Lorsque l'âge et l'expérience ont fait de lui un homme, il est promu associé. Plus tard, quand il pourra disposer à son tour de capitaux, il atteindra aux honneurs suprêmes et deviendra propriétaire et commanditaire. Mais c'est à Djerba qu'il reviendra pour mourir...

Ainsi se poursuit le cycle ininterrompu qui va de l'école à la tombe et qui assure contre toute atteinte, la pérennité du commerce djerbien.

Il ne faut pas confondre l'apprenti ou l'employé, candidat associé, travaillant dans la boutique d'un

détaillant ou d'un demi-grossiste avec le salarié ordinaire qui n'est pas toujours originaire de l'île. Bien que celui-ci soit engagé sans contrat, il n'est pas astreint à une présence continue dans le magasin et reste soumis aux règles du salariat. Pourtant, s'il est lui aussi djerbien, il peut prétendre aux avantages consentis à ses semblables. Cette différence de statut entre l'employé djerbien et l'autre a eu de l'importance en 1937 lors de l'application des lois sociales. Elles avaient alors suscité une vive émotion au sein des familles djerbiennes qui redoutaient à bon droit les dangers que feraient courir aux jeunes apprentis l'oisiveté et le désœuvrement auxquels la réduction obligatoire des heures de travail allait les contraindre. De même on craignait les perturbations résultant d'une application trop rigide de la législation en matière de congés. Le principe sacré de la « relève », héritage d'une coutume ancestrale allait-il être violé ? Et chacun comprit alors combien l'apprenti arraché très jeune aux bancs de l'école, était bien la cheville ouvrière et la véritable continuateur de l'activité commerciale djerbienne.

L'effectif total des commerçants est de 6.444 personnes, dont 3729 du rite malékite, soit 58 % et 2715 du rite wahabite, soit 42 %. On les divisera en trois catégories :

- 1° les commerçants exerçant leur profession en permanence à Djerba ;
- 2° ceux qui l'exercent hors de Djerba, et sont actuellement en fonction ;
- 3° ceux qui, l'exerçant hors de Djerba, sont actuellement au repos dans l'île.

1°. — COMMERÇANTS EXERÇANT A DJERBA SEULEMENT.

Ce sont les sédentaires et les moins nombreux. Cependant ils sont soumis aux mêmes usages que les commerçants qui émigrent, notamment en ce qui concerne l'engagement du personnel et la gestion du fonds de commerce. Leur effectif atteint 246 unités, dont 132 malékites, soit 54 % et 114 wahabites, soit 46 %. Ils ne représentent ainsi que 4 % de l'ensemble des négociants djerbiens. Ils sont répartis de la façon suivante dans les divers centres de l'île :

CHEIKHATS	Effectif total	Malékites	%	Wahabites	%
Adjim.....	63	15	24 %	48	76 %
Cedghiane.....	10	—	—	10	100 %
Guellala.....	10	—	—	10	100 %
Béni Diss.....	8	4	50 %	4	50 %
Cédouikèche....	22	2	10 %	20	90 %
Ouallag.....	16	—	—	16	100 %
El May.....	8	8	100 %	—	—
Taurit.....	36	30	83 %	6	17 %
Mahboubine....	13	13	100 %	—	—
Béni Maaguel..	20	20	100 %	—	—
Midoun.....	30	30	100 %	—	—
Arkou.....	10	10	100 %	—	—
TOTAL.....	246	132	54 %	114	46 %

LES DJERBIENS

Ces chiffres confirment la distribution des deux éléments malékites et wahabites dans l'ensemble de l'île. Il faut se garder de juger le commerçant djerbien d'après celui qui tient boutique à Houmt-Souk, se défendant difficilement contre son concurrent israélite, lequel, de surcroît, est souvent son bailleur de fonds. Le dynamisme commercial du Djerbien est un article d'exportation. Il faut sortir de l'île pour en mesurer l'importance.

2. — COMMERÇANTS EXERCANT HORS DE DJERBA ET ACTUELLEMENT EN FONCTION.

C'est autant par tradition et par goût des affaires qu'en raison de l'insuffisance des ressources locales, que le Djerbien quitte son île pour aller commercer sur le continent africain et parfois même asiatique. Il a été indiqué plus haut en quoi consiste la corporation des Djerbiens. Il reste à définir l'ampleur des mouvements migratoires qu'elle engendre, en distinguant les zones d'expansion et les rites.

Mais nous aimerions conter auparavant, sur ce thème plein de surprises, une amusante légende choisie parmi celles qu'on a coutume de narrer au visiteur toujours avide de pénétrer les mystères de l'existence djerbienne. Le plaisant souvenir qu'il en garde, joint au charme du séjour, ne lui fait pas regretter son long périple, surtout si grâce à lui, il a eu le privilège de devenir le dignitaire envié de l'ordre original du « Lotos ».

Un commerçant juif, au type encore plus biblique que ceux qui peuplent le ghetto des Haras, avait, dit-on, fui Djerba pour échapper à la redoutable concurrence d'un astucieux fils d'Allah. Il s'en vint cher-

CE QU'ILS FONT...

cher fortune au cœur même de l'Afrique. Mais à peine y était-il arrivé, le corps rompu de lassitude et le cœur nourri d'espoir, qu'il s'aperçut avec stupeur et amertume qu'un autre Djerbien, atteint par surcroît de claudication, y avait déjà ouvert boutique. Et notre homme de s'écrier, maudissant le sort contraire : « Du moment qu'un Djerbien boiteux a pu parvenir jusqu'ici, ceux qui ne boitent pas ont dû aller infiniment plus loin. Mieux vaut donc que je renonce à poursuivre ma route ». On prétend, il est vrai, que ce commerçant malchanceux n'était pas juif, mais arabe. Si le malicieux conteur a choisi l'israélite pour l'opposer au musulman, c'est sans doute pour rehausser les mérites de celui-ci. Car chacun sait qu'à Djerba, ce n'est pas toujours lui qui donne le ton. Nul n'est prophète en son pays !

Parmi les 6.444 musulmans se livrant au commerce, 6.198, soit 96 %, (1) tiennent boutique dans le bassin méditerranéen depuis le littoral atlantique jusqu'aux rives du Bosphore. Dans ce total, on en compte 3.947 actuellement en fonction, soit 62 % de l'ensemble, dont 2.365 malékites (60 %) et 1.582 wahabites (40 %). Ils sont épiciers, merciers, marchands de tissus, de couvertures, de chéchias, de poteries, cafetiers, coiffeurs etc.

Le tableau ci-après donne par cheikhats et par rites les différentes zones d'émigration avec le pourcentage correspondant :

(1) Ces statistiques ayant été dressées il y a quelques mois, on peut admettre que quelques modifications sont survenues entre temps; elles ne modifient cependant pas la physionomie d'ensemble, attendu qu'elles ne portent vraisemblablement que sur quelques dizaines d'individus.

LES DJERBIENS

CHEIKHATS	Total	Régence			Algérie			Libye	
		Malékites	Wahabites	%	Malékites	Wahabites	%	Malékites	Wahabites
Adjim.....	216	12	155	77,5	9	36	21	1	3
Cedghiane.....	569	50	450	87,8	—	10	1,8	10	23
Guellala.....	66	3	60	99,5	—	3	0,5	—	—
Beni Diss.....	345	45	250	85,4	—	50	14	—	—
Cédouikèche....	116	—	100	86	—	10	8,6	—	6
Ouallagh.....	260	5	200	79	—	35	13,4	—	—
El May.....	381	200	100	78,7	50	30	21,1	—	—
Taurit.....	366	300	40	93	—	—	—	16	—
Mahboubine....	214	100	—	46,7	97	—	45,3	1	—
Beni Maaguel.	213	187	—	88	25	—	4,9	—	—
Midoun.....	1.053	1.000	—	95	50	—	4,7	—	—
Arkou.....	148	142	—	95,2	6	—	4,8	—	—
TOTAL....	3.947	2.044	1.355	86 %	237	174	10,5 %	28	32

Le pourcentage total par zones d'émission

- 1° 86 % pour la Tunisie avec 3.399 pers
- 2° 10,5 % » l'Algérie » 411
- 3° 1,5 % » la Libye » 60
- 4° 1,3 % » l'Égypte » 51
- 5° 0,5 % » la Turquie » 20
- 6° 0,2 % » le Maroc » 6

		CE QU'ILS FONT...								
		Egypte			Turquie			Maroc		
es	%	Malékites	Wahabites	%	Malékites	Wahabites	%	Malékites	Wahabites	%
	1,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	5,8	—	25	4,4	—	1	0,2	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	5,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	—	20	7,6	—	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	1	0,2	—	—	—
	4,3	4	2	1,6	—	2	1,1	2	—	0,5
	-0,5	—	—	—	15	—	7	1	—	0,5
	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
	—	—	—	—	—	—	—	3	—	0,3
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	1,5 %	4	47	1,3 %	16	4	0,5 %	6	—	0,2 %

grations et par rîtes s'établit donc comme suit :

onnes dont 52 % malékites et 48 % wahabites
 » » 58 % » 42 % »
 » » 47 % » 53 % »
 » » 7 % » 93 % »
 » » 80 % » 20 % »
 » » 100 % »

CE QU'ILS FONT...

Les commerçants installés dans la Régence se répartissent ainsi par spécialités de négoce et par rites :

BRANCHES commerciales	Total	% sur l'ensemble des commerçants	MALEKITES			WAHABITES		
			Nombre	% sur les spécialités	% sur l'ensemble	Nombre	% sur les spécialités	% sur l'ensemble
Épicerie (avec ou sans rayon de bonneterie).....	2.757	81 %	1.768	64 %	86,5 %	989	36 %	72,8 %
Bonneterie, tissus seulement.....	297	8 %	44	14 %		253	98 %	18,7 %
Poterie.....	68	2 %	2	2 %	0,1 %	66	98 %	5 %
Visserrands.....	123	3,6 %	117	95 %	5,7 %	6	5 %	0,5 %
Cafetiers, restaurateurs.....	26	0,8 %	1	4 %	0,05 %	25	96 %	1,9 %
Divers (coiffeurs, belghajis, etc...).....	128	4,6 %	112	88 %	5,65 %	16	12 %	1,1 %

On remarque que :

1° Les épiciers représentent les 4/5^{es} des commerçants djerbiens avec un fort pourcentage de malékites ;

2° Les commerçants en tissus exclusivement sont surtout de rite wahabite ;

3° Le commerce des poteries appartient pour 98 % à des wahabites. Toutefois ce ne sont pas ceux qui les fabriquent (Guellala) qui vont les vendre, mais des négociants d'Adjim et de Cédouikèche.

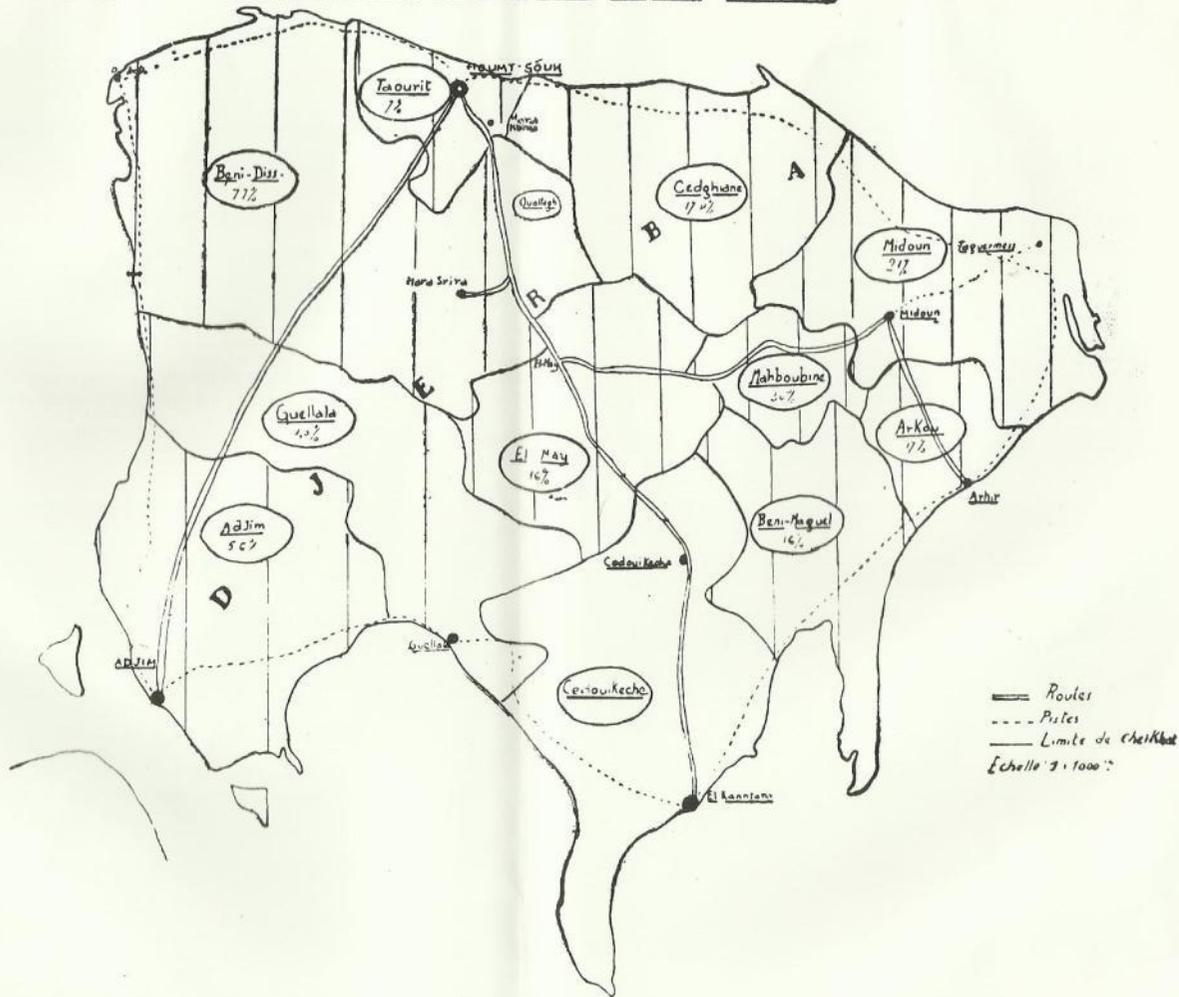
La répartition par régions, localités d'émigration et par rites apparaît comme suit :

LES DJERBIENS

VILLES	Malékites	Wahabites	Total	Total par région	Pourcentage sur l'ensemble
1^o Région de Bizerte					
Bizerte.....	10	72	82	677	90 %
Ferryville.....	67	15	82		
Tindja.....	6	—	6		
Mateur.....	14	219	233		
Sedjanane.....	4	—	4		
Béja.....	30	85	115		
Souk-el-Arba...	16	74	90		
Souk-el-Khemis.	4	50	54		
Ghardimaou....	—	9	9		
Tabarca.....	—	2	2		
	151	526	677		
2^o Région de Tunis :					
Tunis ville et banlieue.....	1.576	653	2.229	2.302	67,5 %
Khlédia.....	6	—	6		
Gromballa.....	20	—	20		
Soliman.....	4	—	4		
Nabeul.....	2	—	2		
Kelibia.....	—	12	12		
Menzel Bouzel-fa.....	11	—	11		
Zaghuan.....	7	4	11		
Pont-du-Faha...	6	8	14		
	1.632	677	2.309		

VILLES	Malékites	Wahabites	Total	Total par région	Pourcentage sur l'ensemble
3^o Région du Kef :					
Le Kef.....	13	15	28	195	5,8 %
Tadjerouine....	2	12	14		
Ebba-Ksour....	31	5	36		
Le Sers.....	1	—	1		
Kalaa Djerda..	15	—	15		
Medjez-El-Bab..	15	29	44		
El Aroussa.....	3	—	3		
Gafour.....	1	—	1		
Téboursouk....	12	—	12		
Maktar.....	25	10	35		
Biliana.....	6	—	6		
	124	71	195		
4^o Région de Sousse :					
Sousse.....	16	4	20	73	2,1 %
M'saken.....	—	3	3		
El Djem.....	4	—	4		
Bmala des Souassi.....	3	—	3		
Enfidaville....	—	3	3		
Sbikha.....	—	4	4		
Ksour Es Saf...	—	3	3		
Kairouan.....	12	—	12		
Sbeitla.....	21	—	21		
	56	17	73		
5^o Région de Sfax					
Sfax.....	40	15	55	67	2 %
Gabès.....	2	10	12		
	42	25	67		
6^o Territoires du Sud					
Médenine.....	5	10	15	78	2,2 %
Zarzis.....	8	5	13		
Ben Gardane...	38	12	50		
	51	27	78		

POURCENTAGE PAR CHEIKHATS D'EMIGRANTS DU RITE MALEKITE -



— Routes
 - - - Pistes
 . . . Limite de cheikhate
 Echelle 1:10000

Les chiffres qui précèdent nous révèlent que :

1° la zone d'expansion la plus dense est Tunis et sa banlieue immédiate avec 65 % de l'ensemble.

Viennent ensuite les localités ci-après par ordre d'importance : Mateur (233) — Béjà (115) — Souk el Arba (90) — Bizerte (82) — Ferryville (82) — Sfax (55) — Souk el Khemis (54) Ben Gardane (50) — Medjez el Bab (44) — Ebba Ksour (36) — Le Kef (28) — Sbeitla (21) — Sousse (20) c'est-à-dire une très importante majorité pour la région nord et centre-nord de la Tunisie, où la densité démographique est la plus élevée.

2° Pour la même raison, les localités situées dans la région du sud et en particulier les contrôles civils de Gafsa et Tozeur ne comptent pas d'émigrants djerbiens. On en retrouve dans les villes littorales, Sfax, Gabès, Zarzis et Ben Gardane.

3° Le contingent de la région de Bizerte est composé en majorité de wahabites (80 %) alors que partout ailleurs, ils sont les moins nombreux : Sfax (38 %) — Le Kef (36 %) — Territoires Militaires du sud (34 %) — Tunis (30 %) — Sousse (24 %). Les wahabites fixés dans le nord de la Régence proviennent des cheikhats de Beni Diss, Adjim, El May, Taourit, Ouallagh, Cedghiane, Guellala.

La corporation des épiciers est représentée dans 45 localités sur 50 ; nombreux sont ceux qui s'adjoignent un rayon de bonneterie. Les marchands de poteries sont fixés à Tunis, Bizerte, Sousse, Sfax, Gabès, Béjà, Kélibia, Médenine, Zarzis, c'est-à-dire, Béjà et Médenine mises à part, tous les ports de débarquement de ces produits de l'artisanat djerbien.

En général, les émigrants reviennent toujours dans



CE QU'ILS FONT...

la même région, mais ce principe n'est pas absolu, étant donné que le même propriétaire peut avoir des établissements commerciaux dans diverses localités et en confier successivement la gérance à des Djerbiens provenant de divers cheikhats. De ce fait, il n'y a pas de parallélisme rigoureux entre les cheikhats d'origine et les localités d'accueil.

Cependant, on peut noter que si Tunis groupe des Djerbiens de toutes provenances, Bizerte par exemple ne comprend que des gens de Guellala, d'Arkou, de Mahboubine, de Beni Maaguel, d'El May, Mateur au contraire, réunit surtout des Djerbiens d'Ouallagh, de Cedghiane, de Midoun, d'El May, de Beni Diss. A Béjà ils sont originaires de Guellala, Beni Diss, Cedghiane, El May. A Souk el Arba ce sont des commerçants de Midoun, de Beni Diss, de Mahboubine, de Cedghiane etc.



Les émigrants djerbiens en Algérie sont surtout fixés dans le département de Constantine (1), où ils

(1) Certains d'entre eux ont coutume de s'adjoindre comme colporteurs des indigènes qui viennent chaque année d'un petit village misérable du sud-tunisien, Arram, dépendant du Khalifat des Hamernas (Contrôle Civil de Gabès) Emigrants comme eux, quelque infiniment plus pauvres, ils laissent leurs familles sur place et se mettent en route à dos d'âne pour ce long voyage. Les Djerbiens, qui les connaissent, pourvoient à leur installation et leur confient des marchandises qu'ils troquent d'abord contre des produits alimentaires, puis en fin de séjour contre des espèces. Ils rentrent ensuite dans leur pays avec un modeste pécule, des provisions et des vêtements. On considère ces émigrants comme des satellites des Djerbiens.

LES DJERBIENS

trafiquent en denrées d'épicerie : 368, dont 232 malékites (63 %) et 136 wahabites (37 %) ; en bonneterie : 24, tous wahabites (100 %) ; en poteries : 19, dont 3 malékies (6 %) et 16 wahabites (84 %).

Ainsi les épiciers représentent, comme en Tunisie la plus forte proportion (9/10èmes) avec une majorité de malékites. Les commerçants en tissus sont en totalité wahabites (en Tunisie 85 %) ; ceux en poteries sont également affiliés à ce rite, dans une proportion de 84 %.

La distribution par localités et par professions est la suivante :

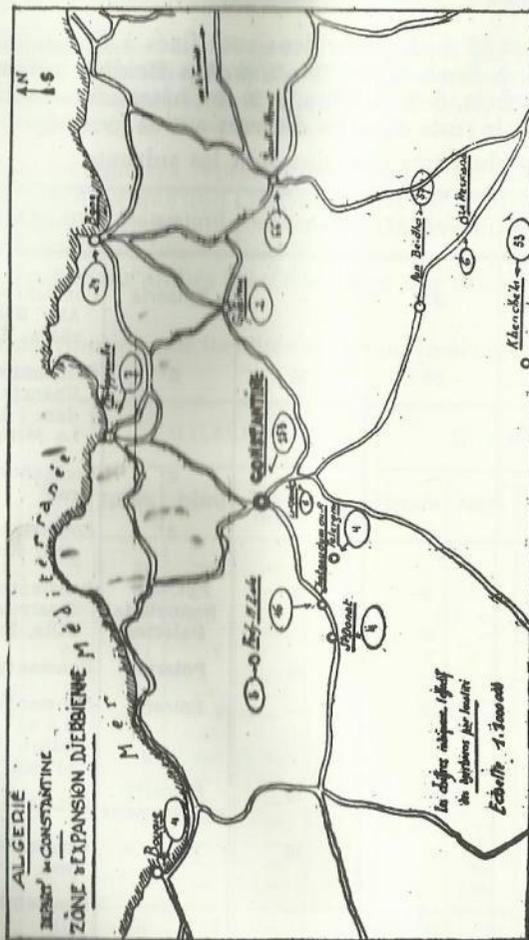
VILLES	Total	MALEKITES				WAHABITES			
		Epicerie	Poterie	Bonneterie	Total	Epicerie	Poterie	Bonneterie	Total
Constantine.	153	84	—	—	84	52	—	17	69
Souk-Ahras..	66	6	—	—	6	—	—	60	60
Aïn Beidha..	57	57	—	—	57	—	—	—	—
Khenchela..	53	47	—	—	47	6	—	—	6
Bône.....	24	1	2	—	3	8	6	7	21
Chateaudun- du Rhumel	16	16	—	—	16	—	—	—	—
Philippeville	7	—	1	—	1	—	—	6	6
Le Khroub..	6	6	—	—	6	—	—	—	—
Kais.....	6	6	—	—	6	—	—	—	—
La Meskiana	6	2	—	—	2	4	—	—	4
Bougie.....	4	—	—	—	—	—	4	—	4
St-Donat....	4	4	—	—	4	—	—	—	—
Telegma....	4	—	—	—	—	4	—	—	4
Fedj M'zala.	3	3	—	—	3	—	—	—	—
Guelma.....	2	2	—	—	2	—	—	—	—
	411	234	3	—	237	74	10	90	

CE QU'ILS FONT...

Ainsi 38 % des Djerbiens sont fixés à Constantine, 16 % à Souk-Ahras, 14 % à Aïn Beidha, autant à Khenchela, 6 % à Bône, 4 % à Chateaudun-du-Rhumel et le reste dans les diverses autres localités.

Les cheikhats d'origine sont les suivants :

CHEIKHATS	Malékites	Wahabites	Professions	VILLES D'ACCUEIL
Mahboubine....	97	—	Epicerie	Constantine, Khroub, Aïn Beidha, Khenchela, Kais
El May.....	50	30	d°	Constantine, Bône, Khenchela, Chateaudun, Souk Ahras, La Meskiana.
Beni Diss.....	—	50	d°	Constantine, Souk Ahras.
Midoun.....	50	—	d°	Constantine, Aïn Beidha, Khenchela.
Adjim.....	9	36	Epicerie Bonneterie Poteries	Constantine, Bône, Guelma, Philippeville, Bougie.
Ouallagh.....	—	35	Poteries	Constantine.
Beni-Maaguel...	25	—	Epicerie	Constantine, Aïn Beidha, Chateaudun, Saint Donat, Fedj M'zala.
Ceighiane.....	—	10	Epicerie et bonneterie	Constantine, Bône.
Cedoukèche....	—	10	Epicerie	Constantine, Telegma.
Arkou.....	6	—	d°	Constantine.
Guellala.....	—	3	d°	Bône, La Meskiana.



CE QU'ILS FONT...

Les centres d'émigration de la Libye sont surtout Tripoli et Benghazi ; ceux d'Egypte sont Alexandrie et le Caire ; de Turquie, Istamboul ; du Maroc, Casablanca.

3°. — COMMERÇANTS EXERCANT HORS DE DJERBA ET AU REPOS DANS L'ILE

On a vu que la coutume djerbienne prévoit une relève des émigrants soit chaque année, soit une année sur deux ou trois suivant les nécessités du négoce ou les convenances de chacun. Le commerçant relevé par un parent ou un ami rentre ainsi dans l'île et reprend sa place au foyer où il retrouve femmes et enfants (1). Il est au repos. On le sacre fellah, jusqu'au jour où il reprendra sa balance ou son mètre.

Cette catégorie comprend 2.251 personnes, dont 1.232 du rite malékite, soit 55 % et 1.019 du rite wahabite, soit 45 %. L'effectif des commerçants au repos est donc moins important que celui de leurs collègues en fonction, puisqu'il n'atteint que 36,4 % contre 63,6 %. Cette différence s'explique par le fait que la relève ne porte pas toujours sur le même nombre de personnes dans les deux sens, pour les raisons données plus haut.

Les intéressés, qui exercent leur métier dans la Régence, en Algérie, en Libye et au Maroc se répartissent comme suit :

(1) Si le nombre de ceux-ci s'est accru pendant sa longue absence, il a le bon goût de ne pas s'en étonner. Il ne saurait douter en effet d'une paternité légitime, car n'affirme-t-on pas à Djerba qu'en pareil cas l'enfant sommeille patiemment au sein de la mère.

CHEIKHATS	Total			Régence			Algérie			Libye			Maroc		
	Total	Mal.	Wah.	%	Mal.	Wah.	%	Mal.	Wah.	%	Mal.	Wah.	%		
		4	40	67		2	23		33	—		—	—	—	—
Adjim.....	69	16	390	96,2	1	1	0,4	—	—	—	—	—	—		
Cedghiane.....	422	20	20	100	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Gnellala.....	20	25	150	88,7	—	20	10,3	—	—	—	—	—	—		
Beni Diss.....	195	—	100	97	—	4	3	—	—	—	—	—	—		
Cedouikèche.....	104	5	150	83,7	—	30	16,3	—	—	—	—	—	—		
Ouallegh.....	185	150	60	80,7	30	20	19,3	—	—	—	—	—	—		
El May.....	260	20	7	93	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Taourit.....	29	20	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Mahboubine.....	227	130	—	—	97	—	—	—	—	—	—	—	—		
Beni Maaguel.....	160	140	—	—	20	—	—	—	—	—	—	—	—		
Midoun.....	521	500	—	—	20	—	—	—	—	—	—	—	—		
Arkou.....	59	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		

CE QU'ILS FONT...

Le pourcentage total par zones d'émigration et par rites apparaît ainsi :

1° 87 % pour la Tunisie : 1.966 individus ; 53 % de malékites, 47 % de wahabites ;

2° 11,9 % pour l'Algérie : 268 individus ; 64 % de malékites, 36 % de wahabites ;

3° 1 % pour la Libye : 16 individus ; 13 % de malékites, 87 % de wahabites ;

4° 0,1 % pour le Maroc : 1 individu ; 100 % de malékites.

Si l'on groupe dans un tableau synoptique l'ensemble des commerçants à caractère nomade, c'est-à-dire les 6.198 personnes détaillées dans les deux catégories précédentes, on relève pour chaque secte, les pourcentages ci-après, suivant les zones d'émigration :

ZONES d'émigration	Malékites	%	Wahabites	%	POURCENTAGE sur l'ensemble
	Tunisie.....	3.093	57,5	2.272	42,5
Algérie.....	407	60	272	40	11 (679)
Libye.....	30	40	46	60	1,2 (76)
Egypte Turquie	20	28	51	72	1,2 (71)
Maroc.....	7	100	—	—	—
	3.557	57,4 %	2.641	42,6 %	(6198)

Enfin en rapprochant le nombre d'émigrants du total des habitants de chaque cheikhat, on est amené aux constatations suivantes :

LES DJERBIENS

Cheikhats	Malékites	Wahabites
Adjim	5,6 %	4,6 %
Cedghiane	17,4 %	18 %
Guellala	1,5 %	2,4 %
Cedouikèche	—	8 %
Beni Diss.....	7,7 %	13 %
Ouallagh	5 %	33 %
El May.....	16 %	18 %
Taurit	7 %	14,4 %
Mahboubine	20 %	—
Beni Maaguel.....	16 %	—
Midoun	21 %	—
Arkou	17 %	—

Il résulte de ces statistiques que :

- 1° ce sont bien les Arabes malékites qui émigrent le plus.
- 2° leurs centres d'attraction sont surtout la Tunisie, l'Algérie et le Maroc.
- 3° les wahabites sont plus sédentaires, en particulier, comme on l'a déjà constaté, ceux des cheikhats du sud : Guellala, Adjim, Cedouikèche.
- 4° leurs zones d'émigration ne sont pas seulement divers pays de l'Afrique du Nord, mais aussi la Libye et l'Égypte, berceau de leur race.
- 5° les quelques malékites vivant en Turquie sont, au moins en partie, des transfuges du rite hanéfite. Ils exerçaient naguère le commerce très prospère des fez et des chéchias, jusqu'aux réformes kémalistes qui abolirent ce genre de coiffure. On pense que certains d'entre eux sont

CE QU'ILS FONT...

même allés s'installer en Irak. Tout porte à croire qu'ils se sont fixés dans ces pays sans esprit de retour.

En outre, on signale à La Mecque la présence d'un Djerbien de rite malékite qui exerce une charge d'imam dans une mosquée. De même trois pèlerins de Djerba, de rite malékite, se sont retirés il y a une dizaine d'années à Médine. Enfin une mission française en Arabie aurait rencontré ces temps derniers un Djerbien dans l'Hadramaout !... Mais tous ces émigrants, comme ceux de Turquie paraissent avoir rompu toute attache avec leur île natale, où ils ne sont pas revenus depuis longtemps.

Ces mouvements migratoires constituent à n'en pas douter une source de prospérité à la fois pour l'émigrant, pour sa famille et pour l'économie générale du pays. Sans compter les capitaux employés à des acquisitions foncières en dehors de l'île, on évaluait il y a deux ans, à plus d'un demi-million de francs les apports d'argent annuels et à plus de treize millions les seuls mouvements de fonds postaux à Djerba. Il fallait encore y ajouter une somme au moins égale, représentant les opérations courantes effectuées par les établissements de crédit locaux.

Mais les restrictions et les difficultés d'approvisionnement qui résultent de la situation présente ont une répercussion profonde sur le commerce djerbien de l'extérieur. Si le marasme est durement ressenti par tous les commerçants sans exception, il prend ici une forme particulière. Les patrons détaillants et demi-grossistes étant obligés de réduire leur personnel, on assiste à une « relève » inattendue des Djerbiens qui rentrent chez eux, et qui, selon toute vraisemblance,

LES DJERBIENS

ce, y resteront jusqu'à ce que viennent des jours meilleurs. Ne pouvant investir dans des achats de marchandises les capitaux qui proviennent des ventes commerciales antérieures, les Djerbiens s'orientent désormais vers l'agriculture. Aussi les acquisitions de propriétés dans l'île et hors de l'île se font-elles de plus en plus nombreuses. Cependant, toujours fidèles aux usages ancestraux, ils organisent leur vie nouvelle sur le modèle de l'ancienne : un an sur le fonds rural, comme hier dans le fonds de commerce, un an dans l'île. Néanmoins, chacun se demande avec angoisse si les bouleversements économiques du jour ne vont pas quand même porter un coup fatal à une tradition qui, jusqu'ici, avait triomphé de tous les renoués antérieurs.

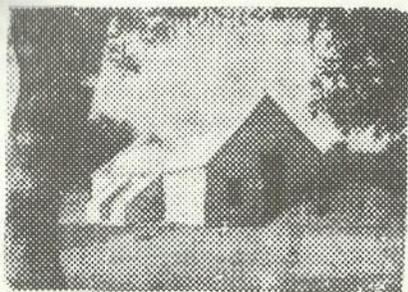
CE QU'ILS FONT

L'ARTISAN

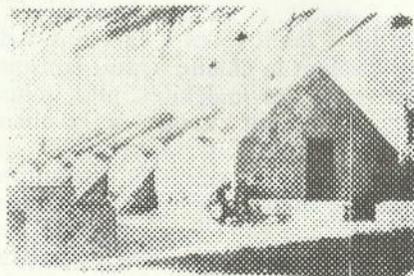
Environ 2.000 métiers à tisser la laine, dont 1.200 dans le seul cheikhat de Taourit, occupant plus de 2.000 artisans, telle est l'importance de l'industrie artisanale du tissage à Djerba. Dix patrons emploient de 20 à 40 ouvriers. 700 à 800 autres possèdent de un à 5 métiers. L'élément malékite domine avec 1.300 adeptes contre 700 wahabites environ. Ces derniers résident dans les cheikhats de Cedghiane, Beni Diss, Guellala, Ouallagh. Il semble pourtant que les wahabites furent les premiers à pratiquer le tissage sur métier à Djerba et que leurs coreligionnaires arabes n'aient fait que les imiter. Certains modèles de tissus ont été importés par eux de Tripolitaine et, à l'origine, ils s'étaient spécialisés dans la fabrication des « houli » des « kachabia » des « kadroun ». Ils utilisaient la chaîne (qiam) fabriquée dans le pays. Par contre, les malékites, plus industriels et entrepreneurs, eurent recours à la chaîne importée de France et d'Angleterre, d'un prix plus élevé, mais d'un usage plus commode. Ils fabriquèrent alors des produits plus fins. Leur agencement est d'ailleurs plus moderne que celui des wahabites attachés par tradition à leur vieux matériel de toujours. La matière première principale de l'industrie du tissage est la laine que filent les femmes musulmanes du pays. Le coton et la soie n'apparaissent que dans les pièces d'usage local et généralement d'influence tripolitaine : « fouta hamsi » « fouta trabelsi » « houli mour » aux quadrillés jaunes, rouges et violets avec broderies de fils d'or et d'argent. Les teintures sont préparées sur place. Le travail de ces habiles artisans

LES DJERBIENS

Il pu être notablement amélioré et protégé grâce à la création d'un centre coopératif placé sous la surveillance technique de l'Inspection des Arts Indigènes.



Atelier de tissage
(type moderne)



Atelier de tissage
(type ancien)

nes. L'atelier du tisserand est assez typique pour que nous le décrivions sommairement. C'est une longue salle voûtée, à demi enfoncée dans le sol pour y maintenir une température modérée et qui est terminée aux deux extrémités par un mur triangulai-

CE QU'ILS FONT...

re imprimant au toit une très forte inclinaison. Dans l'un des deux murs une porte et deux petites fenêtres basses ont été percées; dans l'autre, deux ou trois ouvertures du même genre, mais sans porte. Dans les constructions récentes, le toit est généralement lisse, sans aucune ornementation; par contre dans les ateliers anciens il est fait de demi-cintres, genres « ghorfa », juxtaposés perpendiculairement à l'axe de la maison. De part et d'autre des deux murs longitudi-



Le tisserand

naux, des contreforts soutiennent l'effort de poussée des arceaux de la voûte. L'intérieur est assez sombre; deux, quatre ou six métiers se font face, laissant libre un étroit passage au milieu. Le matériel rustique est fait en bois du pays: olivier et palmier. Derrière chaque métier le tisserand portant la « hazamia »,

sorte de tablier à larges rayures, se livre à une épuisante gymnastique des bras, des jambes, du bassin pour lancer et reprendre sa navette dont la course est souvent très longue. Il gagne de 8 à 10 frs par couverture. Il en fait deux en trois jours.

A Guellala, les artisans sont spécialisés dans la fabrication des poteries rustiques d'usage utilitaire : grandes jarres non vernissées dépassant parfois un mètre de hauteur et servant à conserver l'orge et le blé, jarres plus petites pour l'huile, gargoulettes pour l'eau, bols, plats, marmites ainsi que de menus objets émaillés de teintes vives et de motifs originaux. Près d'un millier de potiers pétrissent, tournent et modelent avec art et dextérité l'argile rougeâtre des petites collines voisines. Leur outillage est d'une extrême simplicité : un tour rustique actionné au pied, un morceau de roseau de quelques centimètres pour arrondir le galbe des cruches et amphores, une ficelle pour séparer l'objet fini de la matière. L'atelier est sombre, il ne prend jour que par la porte basse. Le potier, portant devant lui, comme le tisserand, sa hazamia, accède à son tour en s'aidant d'une corde que l'on voit suspendue dans chaque échope à un curieux plafond fait de fûts de palmiers et de débris de grosses jarres. Dans une pièce voisine, construite sur les mêmes principes, les poteries terminées sont mises à sécher pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines avant la cuisson. Les fours, au nombre de 250, sont installés à proximité des ateliers. Tous les potiers sont wahabites. C'est à coup sûr l'élément le plus sédentaire de Djerba. Une vingtaine d'entre eux seulement quittent l'île 2 ou 3 mois par an sur des bateaux affrétés pour le transport des produits fabriqués.

A Cedghiane, une trentaine d'artisans, également wahabites, se sont spécialisés dans la fabrication des objets de vannerie et de sparterie. A Taourit, une cinquantaine de femmes, presque toutes malékites, tissent à domicile les tapis de haute laine dont elles ont appris la fabrication à l'école. Le corpus et les teintes s'inspirent de l'art berbère en voie de rénovation.

On s'accorde à reconnaître que les travaux les plus réguliers et les mieux finis sont généralement, l'œuvre des artisans wahabites. Ils apportent à les réaliser plus de soins et plus d'attention que les autres. Ils se montrent aussi plus accommodants sur les prix. Leur honnêteté est appréciée. Ils inspirent confiance. Cela ne diminue évidemment en rien le mérite et les qualités des autres. L'ensemble justifie l'excellente réputation de tous les artisans djerbiens. (1)

(1) Pour être complet, il faudrait noter encore les artisans fabriquant les bijoux d'or et d'argent ainsi que les femmes qui se sont spécialisées dans les ouvrages de broderie sur tulle et tissu, de crochet etc. Ces travaux dont la qualité est justement appréciée n'étant pas l'œuvre des musulmans, mais des Israélites, nous ne les mentionnons donc ici que pour mémoire.

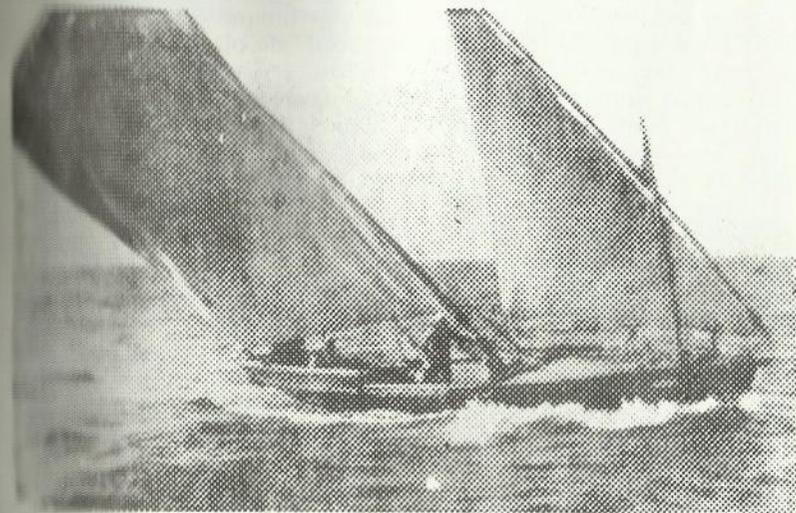


Le potier de Guellala

CE QU'ILS FONT...

LE PECHEUR

L'importante corporation de marins et pêcheurs groupe environ 1.500 personnes. C'est encore l'élément wahabite qui domine avec 1.200 adeptes soit 80 % contre 300 malékites. Les pêcheurs wahabites sont en majorité à Adjim (906 contre 75, soit 93 %), Cedouikèche (200 contre 30, soit 87 %), Guellala (10), c'est-à-dire les trois cheikhats de la côte sud dont le sédentarisme des habitants se vérifie dans toutes les branches de l'activité



loul à la blanche voile est plus élégamment inclinée vers l'arrière qu'un bien sous le vent...

LES DJERBIENS

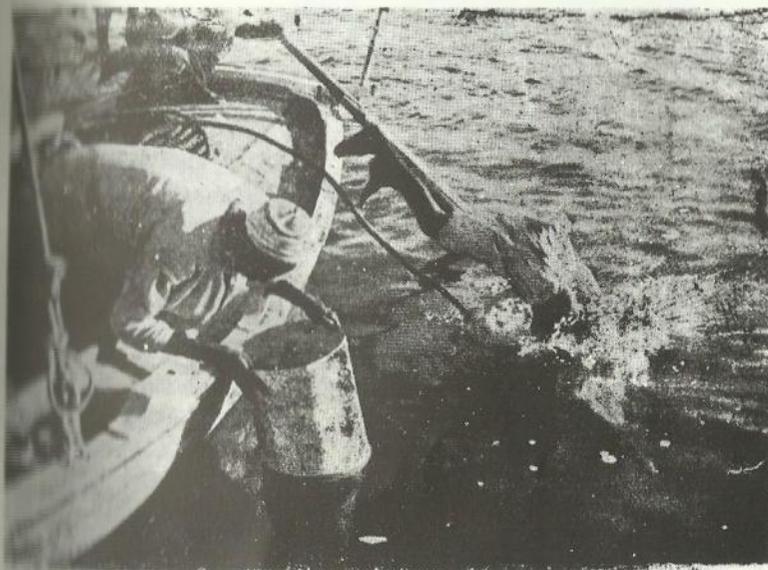
économique. Résistants, courageux, durs à la peine, les pêcheurs et marins wahabites du sud contrastent nettement avec ceux des cheikhats du nord Beni Diss, Taourit, de rite malékite, incontestablement plus timorés. Les choses de la mer ont toujours captivé le Berbère autochtone. Ils utilisent 600 bateaux parfaitement adaptés par la forme de leur coque et par leur gréement aux profondeurs marines et aux vents qui soufflent autour de l'île. Lousds à la blanche voilure grecque élégamment inclinée vers l'arrière, « kamakis » à voile latine (triangulaire) de la plus « belle couleur rouge tirant sur l'orangé, la vergue fixée obliquement en son milieu à l'extrémité du mât unique et court, filent bien sous le vent, étant étroits de plat-bord et d'étrave très effilée » (1). Curieuse armada qui fait partie intégrante du paysage djerbien et donne aux petits ports d'Houmt Souk, d'Adjim et d'El Kantara leur cachet si particulier. Toutes les espèces de la faune méditerranéenne abondent autour des côtes de Djerba. On reste émerveillé devant les nombreux chapelets de soles, de loups, de rougets, de daurades pris à l'hameçon, dans les filets ou dans les nasses des pêcheries fixes et que d'astucieux crieurs mettent aux enchères sur les marchés.

C'est aussi parmi ces marins wahabites que l'on trouve aujourd'hui encore les célèbres pêcheurs à la plongée, restant quatre minutes sans appareil respiratoire dans les profondeurs de dix à vingt mètres. Ils vont y cueillir avec précaution, tel un fruit délicat, l'éponge noirâtre et harponner le naïf mérou, préala-

(1) Emmanuel Grévin • Djerba l'île Heureuse • Stock 1937 page 113.

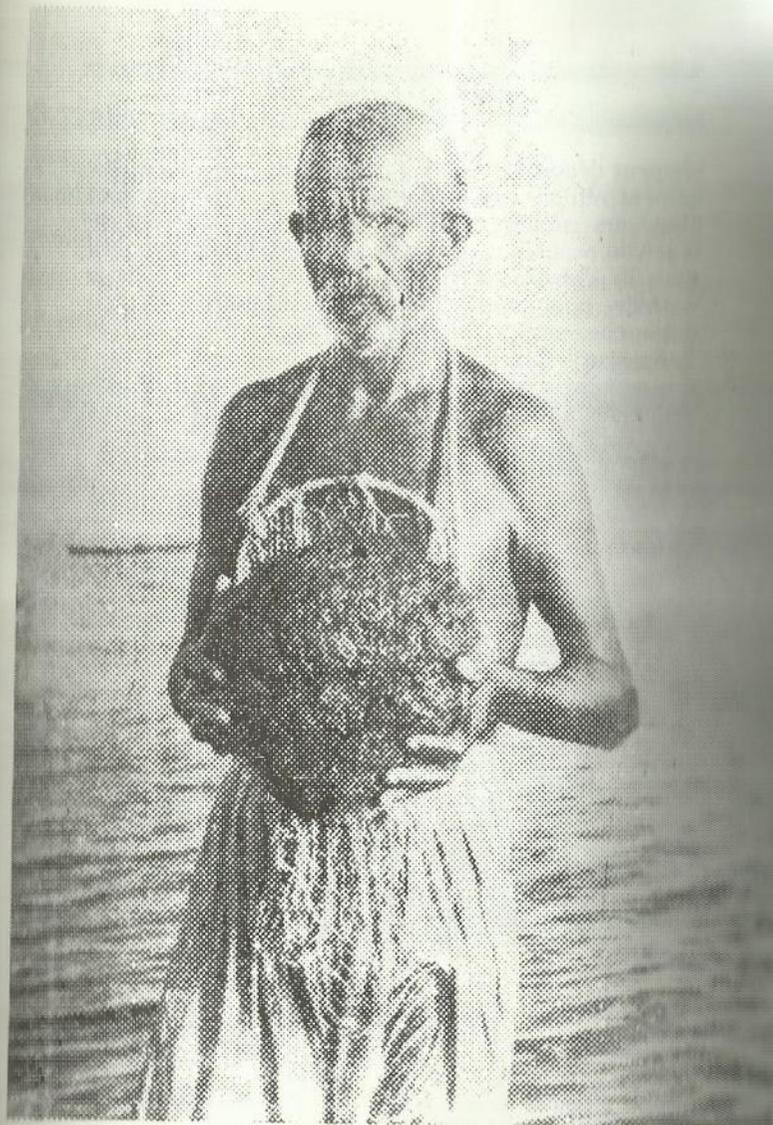
CE QU'ILS FONT...

blement découvert par le miroir de surface (1), obstinément réfugié entre deux roches sous-marines. Ces plongeurs courageux subissent durement la concurrence du progrès : scaphandre, trident, gangui, chalut! Mais ils s'obstinent, plongeant plusieurs fois dans la journée, pour une rémunération dérisoire. La tradition chez eux est encore plus forte que le danger, la fatigue ou le lucre !



La pêche aux éponges à la plongée et au miroir de surface

(1) Ce miroir appelé « m'raïa » est tout simplement un petit cylindre de tôle à une extrémité duquel une vitre ordinaire a été fixée. En le plaçant sur l'eau, le clapotis s'arrête à cet endroit et lorsqu'on avance la tête dans l'appareil on aperçoit distinctement le fond marin.



Vieux pêcheur berbère d'Adjim

CE QU'ILS FONT...

LE FONCTIONNAIRE

Prototype de l'intellectuel, portant **tarbouch** et vêtement européen, le fonctionnaire originaire de Djerba est presque toujours de rite malékite car, dès l'école, le wahabite s'est révélé un élève assez médiocre. Djerbien avant tout, il n'a de cesse qu'il n'ait été autorisé à exercer sa fonction dans son pays natal. Quand il y a réussi, il s'efforce de n'en plus partir. Bien qu'il n'y ait souvent chez lui que de l'indifférence pour ceux dont la science n'a pas voulu, il ne dédaigne pas de jouer auprès d'eux le rôle supérieur de conseiller, voire de directeur de conscience.

Malgré la similitude d'origine et de vie, on le croit souvent un étranger dans son propre pays, tant il veut se distinguer de ses coreligionnaires. Aussi le situe-t-on aisément, dès l'abord, sur le plan social.

C'est un lettré ! Il se dit volontiers savant.

Et pourtant, il est resté, lui aussi, un Djerbien accompli !

=====
Ce qu'ils parlent...

Les langues

La langue berbère dérivée du libyque, imprégnée probablement de punique, est rangée parmi les langues dites protosémitiques. Elle n'est plus parlée en Tunisie que par 2 % à peine de la population. Les régions encore peuplées de berbérophones sont Djerba, les environs de Gafsa et les Matmata. Incontestablement, le berbère « recule lentement devant l'arabe qui a le triple avantage d'être la langue écrite, la langue religieuse et la langue commerciale » (1).

Djerba étant l'un des derniers refuges des berbérophones dans la Régence, il convenait de rechercher s'il n'y aurait pas un parallélisme entre la langue et la religion. On pouvait penser en effet que les 24.000 musulmans restés fidèles au rite wahabite représentant pour eux la vivante expression d'un concept religieux transmis de père en fils, avaient conservé également intact leur idiome particulier ; qu'en un mot, aux communautés spirituelles correspondaient des communautés linguistiques. Certes, on ne pouvait douter que la langue arabe fut depuis longtemps pour la grande majorité d'entre eux le véhicule officiel de la pensée, surtout si l'on songe à l'usage que le Djerbien semi-nomade doit en faire pour ses opérations

(1) A. BERNARD, op. c. page 74.

LES DJERBIENS

commerciales. D'ailleurs il ne pourrait en être autrement dans un pays de co-souveraineté franco-tunisienne, où la langue arabe tient la juste place qui lui est due. Dès lors, l'homme adulte et l'enfant en âge de scolarité ne peuvent qu'être de parfaits arabophones. Mais il était permis de croire aussi que la langue berbère, le « djerbi » comme la qualifient les gens de l'île, était restée précisément très « djerbienne » qu'elle était encore parlée non seulement par les femmes de Guellala et de Cedouikèche, (que l'on rencontre coiffées du pétase grec posé élégamment sur le haïk), mais aussi par les hommes si attachés à leurs traditions ancestrales. Et puisque la langue qui est un précieux bien de famille appartient aussi à l'école, c'est dans le cadre de l'école qu'il a paru nécessaire de situer d'abord le petit musulman wahabite. On comprendra mieux ce qu'il pourra être plus tard dans la société. Les résultats de cette enquête sont consignés dans le tableau comparatif ci-dessous, indiquant le nombre d'élèves de chaque rite admis aux examens du certificat d'études primaires en dix ans, de 1930 à 1940. Ils sont très édifiants :

ECOLES	MALEKITES			WAHABITES		
	Population correspondante du cheikhat	Résultats	%	Population correspondante du cheikhat	Résultats	%
Adjim.....	500	3	0,6	5.600	17	0,3
Cedghiane.....	500	2	0,4	5.000	6	0,1
Guellala et Oued Zebib..	200	0	—	3.400	11	0,3
Mellita et Hara Seghira..	900	0	—	3.800	1	0,02
Cedouikèche.....	500	1	0,2	2.600	1	0,04
Houmt-Souk (Taourit)...	5.000	243	4	500	—	—
Mahboubine.....	2.400	73	3,5	200	—	—
Midoun.....	7.500	101	15	—	—	—



les femmes de Guellala que l'on rencontre coiffées du pétase grec.

LES DJERBIENS

Ainsi le pourcentage de succès chez les wahabites s'avère extrêmement faible : sur l'ensemble des élèves présentés au cours de cette longue période on n'enregistre que 37 % de wahabites contre 80 % de malékites. A Guellala, où l'élément wahabite est le plus dense (95 %), il n'y a eu qu'un succès depuis 1914. Si l'on tient compte du fait qu'il y a presque autant de malékites que de wahabites dans l'île, la différence est encore plus frappante puisqu'en dix années, il y a eu 12 fois plus d'élèves malékites admis que de wahabites.

L'opinion des maîtres n'est pas moins significative. Ils estiment unanimement que les élèves wahabites sont nettement inférieurs à leurs petits camarades malékites tant au point de vue de l'intelligence et de la mémoire que de l'application en classe. Il est vrai que les uns et les autres ne fréquentent le plus souvent l'école que pour obtenir le certificat d'études qui les dispensera du service militaire. Le Djerbien se sent, en effet, peu de dispositions au métier des armes. Les centaines de milliers de francs que les familles déboursent chaque année pour payer le prix de remplacement des conscrits en attestent à l'évidence. Elles consentent ce sacrifice d'autant plus facilement qu'elles le savent infiniment moins lourd que la perte d'argent qui résulterait du départ du jeune homme et de son absence du fonds de commerce pendant trois années consécutives. Au reste, si le pêcheur du sud, toujours pauvre et souvent illettré est une excellente recrue pour la marine nationale, par contre l'épicier ou l'artisan du nord, qui ne fut ni assez intelligent, ni assez fortuné pour échapper à la conscription, fait d'ordinaire un assez médiocre soldat.

CE QU'ILS PARLENT...

On attribue aussi la déficience intellectuelle du petit wahabite à l'effort physique que ses parents exigent de lui en dehors de l'école, sans qu'il reçoive pour cela une alimentation appropriée. Il se contente en effet dans la journée de la traditionnelle « zamita », qui est une bouillie de farine d'orge et d'eau. Son ardeur à l'étude est dès lors assez réduite. Par contre, les familles malékites généralement plus aisées, pour les raisons qui ont déjà été données, astreignent moins leurs enfants à des travaux manuels déprimants et les nourrissent mieux. Ils sont aussi plus éveillés à l'étude.

A ce propos, l'alimentation du wahabite de Guellala n'as pas trouvé grâce devant le conteur djerbien. Ne prétend-il pas qu'il y a quarante ans à peine, il avait encore des goûts anthropophagiques, avec une préférence marquée pour ses coreligionnaires... malékites !! Dispensons-nous d'approfondir le sérieux de cette histoire si tant est qu'elle en eut jamais. Mais notons une explication assez inattendue et peu flatteuse pour le genre humain: l'observateur au jugement trop hâtif a peut-être fait confusion avec la chair abondante du chameau dont le Guellali est tout particulièrement friand ? Ce que ne dit pas le conteur, c'est le plaisir que les gens de Guellala trouvent, affirment-on, dans le délicieux produit de leurs vignes dont la fabrication s'accomplirait en grand mystère au fond des longues galeries creusées dans les collines d'argile. Mais pourquoi douter de leur légendaire puritanisme ?

Écoutons encore ce que nous rapportent les maîtres : Les élèves malékites et wahabites sont assez peu doués pour le calcul. On en est tout surpris

LES DJERBIENS

quand on songe à l'habilité commerciale du Djerbien. Et pourtant voici une anecdote bien édifiante et parfaitement authentique celle-là. Elle nous fut contée par l'instituteur d'un des petits villages berbères du sud de Djerba: un de ses élèves, âgé de 10 ans, montrait pour l'arithmétique, une aversion obstinée. Il allait annonçant sans cesse des chiffres qu'il ne parvenait jamais à aligner correctement. Mais, la classe finie, le gamin, fils d'un épicier du lieu, se hâta de reprendre sa place derrière le comptoir paternel. Là, tel un phénix, il se mettait à additionner, à soustraire, à multiplier mentalement avec une rare aisance, nombres entiers et décimales, pour réclamer finalement, en échange de la marchandise vendue, la somme rigoureusement exacte à son client... l'instituteur ! Et celui-ci, perspicace, de nous donner ce qu'il croit être la raison de cet étrange phénomène : l'enfant ainsi placé dans son milieu social, pensant « berbère » et manipulant réellement les objets traduits en chiffres s'assimilait ceux-ci mieux qu'à l'école, dont l'ambiance et la discipline figeaient son cerveau et paralysaient ses facultés de raisonnement. Faut-il y voir le sens intuitif du Djerbien ?

On note aussi chez tous les écoliers de l'île, malékites et wahabites, un atavisme marqué pour les travaux manuels, ce qui explique les résultats excellents auxquels parviennent les écoles professionnelles de Djerba et la réputation méritée des artisans. Aussi est-il regrettable que l'appât du gain joint au respect scrupuleux des traditions soient plus forts que l'attrait de l'art et que de jeunes enfants parfaitement doués pour le tissage et la broderie délaissent l'école ou l'atelier pour la boutique d'épicier. Au fond, c'est

CE QU'ILS PARLENT...

peut-être parce qu'il excelle dans ces deux activités si contraires que l'on vante l'éclectisme du Djerbien.

Enfin, le personnel enseignant explique encore les insuccès des élèves wahabites par les difficultés qu'ils rencontrent du fait de leur ignorance totale de la langue arabe dès leur entrée à l'école. Sans doute, n'est-ce pas plus malaisé d'apprendre le français en partant du berbère que de l'arabe. Mais quand il s'agit de suivre des cours donnés en arabe, c'est pour l'enfant qui l'ignore une nouvelle langue étrangère à apprendre. Il y parvient d'ailleurs car il a hérité des aptitudes de ses aînés à l'étude des langues. De ce fait dans les établissements scolaires de Guellala et de Cedouikèche le maître doit s'adjoindre fréquemment un élève plus grand pour interpréter ses paroles aux petits écoliers wahabites dont il se plaît à reconnaître par ailleurs la docilité, la serviabilité et la bonne tenue.

Après ces investigations dans le milieu scolaire qui montrent déjà la prééminence de la langue arabe, celles que nous avons effectuées au sein des populations confirment qu'il n'y a plus de parallélisme rigoureux entre l'idiome berbère et le rite wahabite. Par contre, et cela ne saurait surprendre, il est toujours parait entre la langue arabe et le rite malékite. Les chiffres rapportés ci-dessous nous en donnent la preuve :

CHEIKHATS	Population totale	ARABOPHONES		BERBEROPHONES		BILINGUES			
		Malékites	Wahabites	Malékites	Wahabites	Malékites	Wahabites		
Adjim.....	6.100	500	5.600	450	975	0	625	50	4.000
Cedghiane.....	5.500	500	5.000	500	4.500	0	0	0	500
Gnellala.....	3.600	200	3.400	200	400	0	900	0	2.100
Beni Diss.....	4.700	900	3.800	900	3.750	0	0	0	50
Cedouikèche.....	3.100	500	2.600	400	0	0	400	100	2.200
Oualtag.....	1.500	200	1.300	200	1.280	0	20	0	0
El May.....	3.800	2.800	1.000	2.800	700	0	0	0	300
Taourit.....	5.500	5.000	500	5.000	500	0	0	0	0
Mahboubine.....	2.400	1.600	800	1.400	200	0	0	200	600
Beni Maaguel.....	2.300	2.300	0	2.165	0	0	0	135	0
Midoun.....	7.500	7.500	0	7.500	0	0	0	0	0
Arkou.....	1.200	1.200	0	1.200	0	0	0	0	0
TOTAL.....	67.200	23.200	24.000	22.705	24.305	0	10.825	405	19.750

CE QU'ILS PARLENT...

Exprimés par une commune mesure, ces statistiques parlent clairement :

1° Sur 47.200 musulmans des deux rites, 95. % sont arabophones.

2° Sur les 23.200 malékites, 98 % sont arabophones. 2 % sont bilingues,

3° Sur les 24.000 wahabites :

51 % sont exclusivement arabophones,

41 % seulement sont bilingues,

8 % sont uniquement berbèrophones.

Ainsi 92 % des wahabites, c'est-à-dire la presque totalité, parlent couramment la langue arabe, alors que 49 % seulement, donc la moitié à peine, connaissent et parlent le berbère. Des deux liens qui rattachent le Berbère islamisé à son passé, la langue et la religion, le premier apparemment le plus solide, est déjà sur le point de se rompre.

Une répartition de ce pourcentage par cheikhats du nord et du sud nous indique où sont les points faibles :

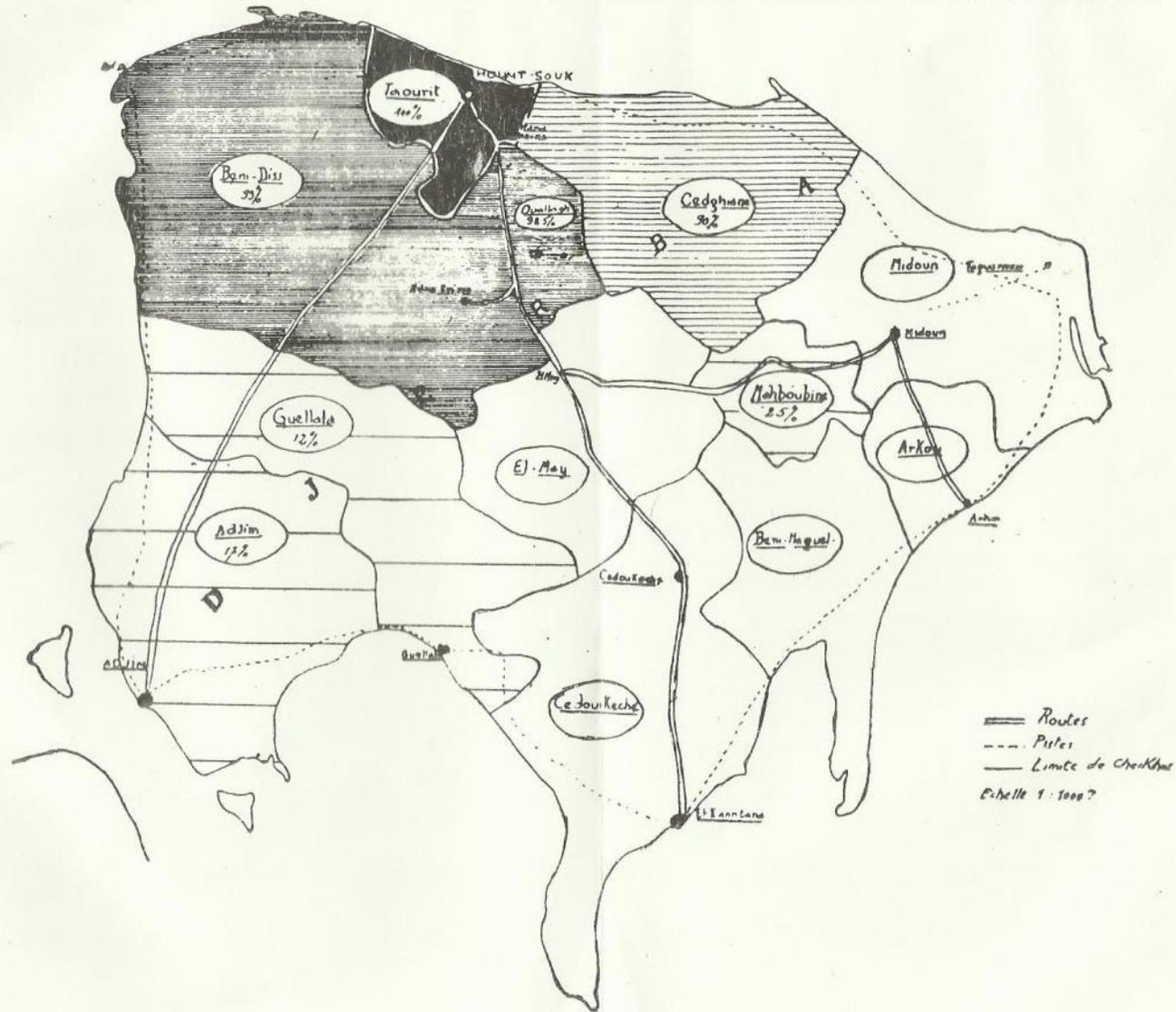
LES DJERBIENS

CHEIKHATS	Population wahabite	Arabophones exclusifs	Berbéro- phones exclusifs	Bilingues
		%		
<i>1° Cheikhats du Nord :</i>				
Taourit.....	500	100 %	0	0 %
Beni Diss.....	3.700	99 %	0	1 %
Ouallagh.....	1.300	98,5 %	1,5 %	0 %
Cedghiane.....	5.000	90 %	0	10 %
El May.....	1.000	70 %	0	30 %
<i>2° Cheikhats du Sud</i>				
Cedouikèche....	2.600	0	15 %	85 %
Adjim.....	5.600	17 %	11 %	72 %
Guellala.....	5.400	12 %	26 %	62 %

La conclusion apparait d'elle même :

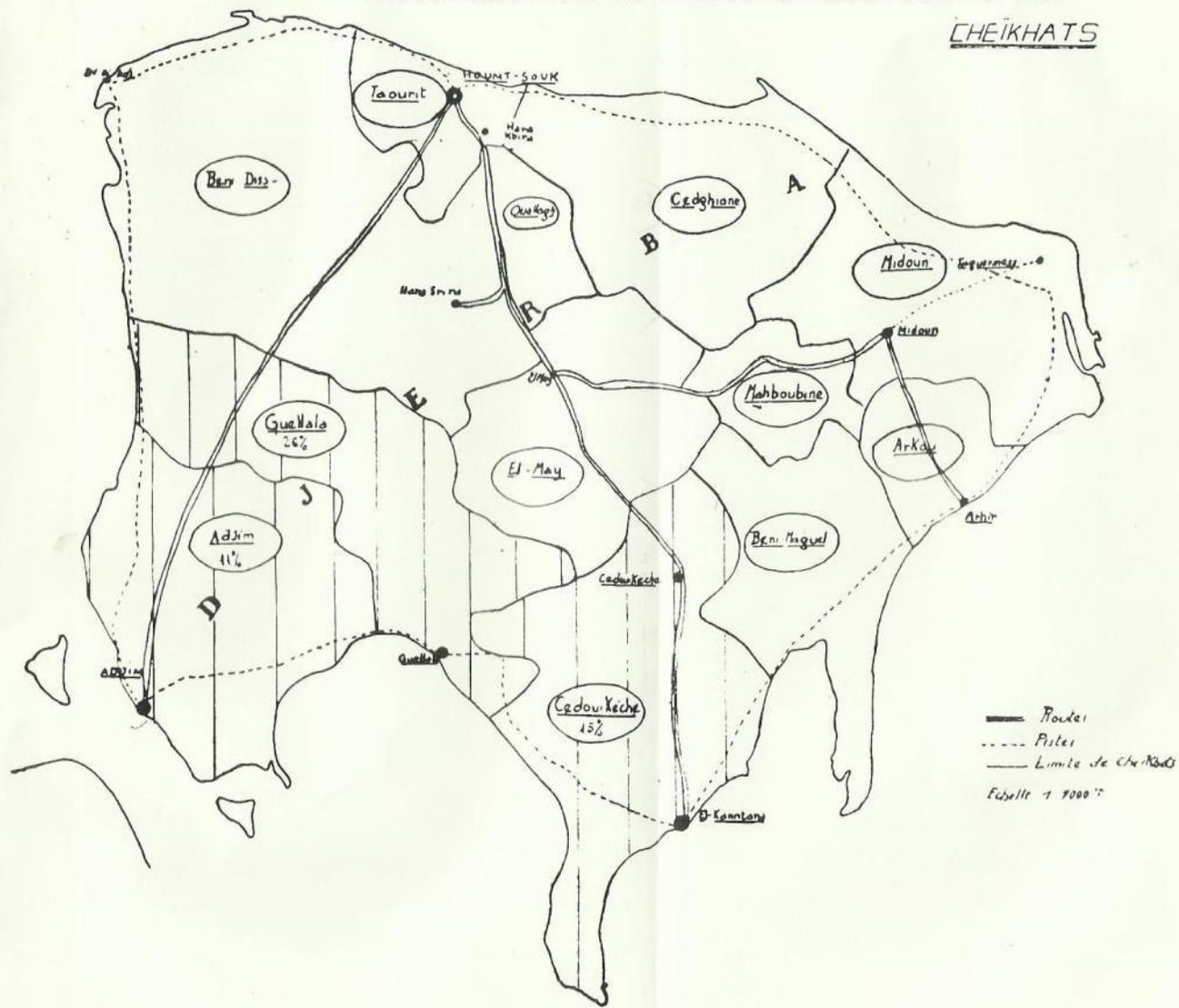
Les éléments wahabites installés dans les cheikhats du nord sont devenus presque exclusivement arabophones avec une petite minorité de bilingues et quelques rares berbérophones. Cela est dû sans aucun doute à leur contact permanent avec les malékites pour leurs affaires dans l'île ou hors de l'île. D'autre part, les femmes et les enfants fréquentent davantage les Arabes du voisinage et perdent ainsi peu à peu leur idiome et leurs coutumes.

POURCENTAGE DE WAHABITES ARABOPHONES PAR CHEIKHATS



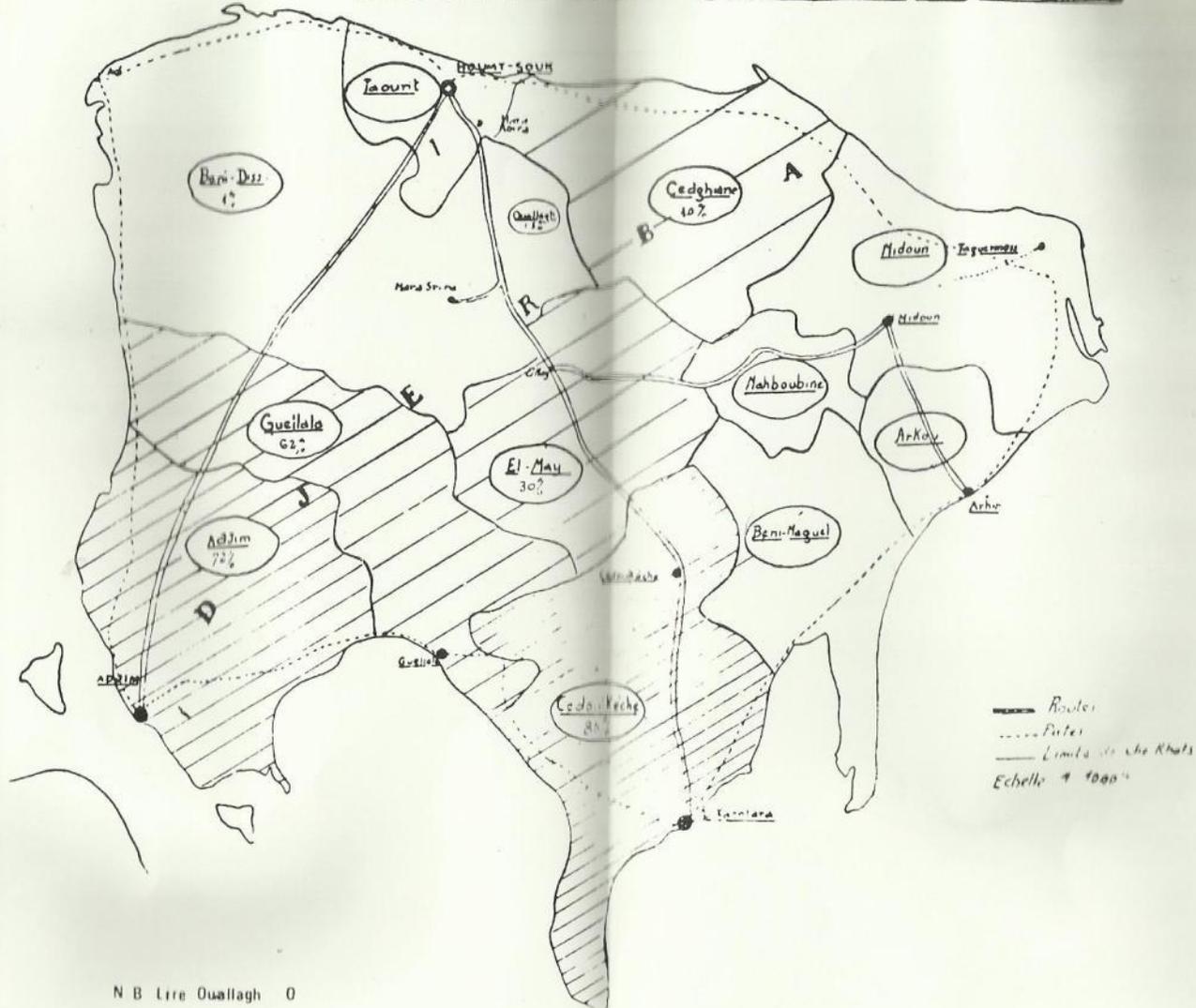
POURCENTAGE DE WAHABITES BERBEROPHONES PAR

CHEIKHATS



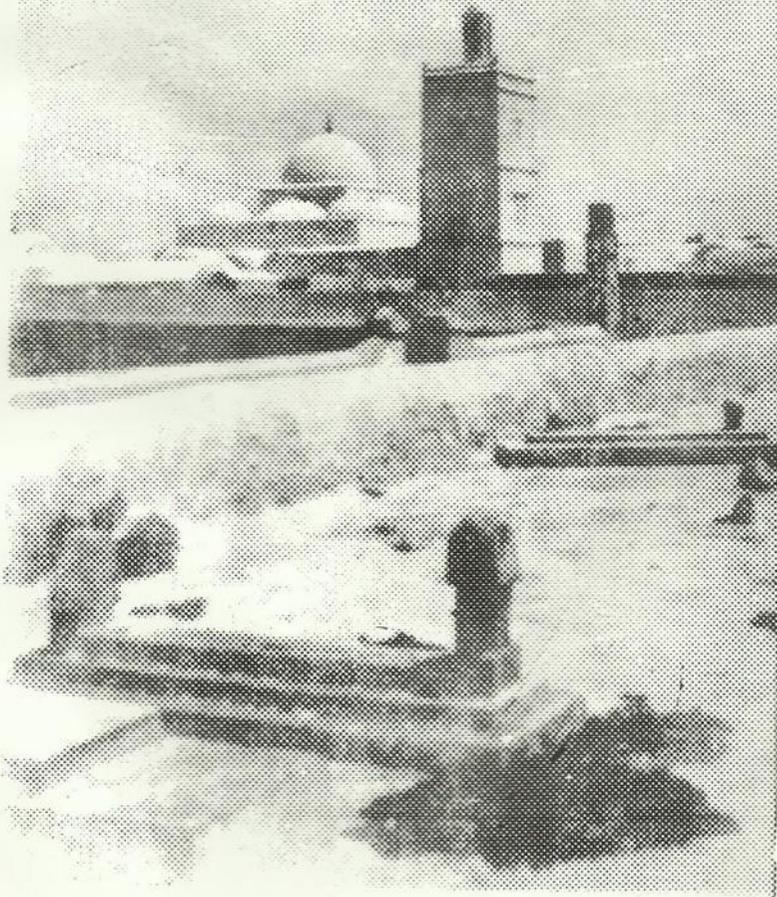
N-B Lire Ouallagh 1.5%

POURCENTAGE DE MAHABITES BILINGUES PAR CHEIKHATS



N B Lire Ouallagh 0

... ALLAH est grand !



CE QU'ILS PARLENT...

Par contre, en raison de leur sédentarisme, les populations wahabites des cheikhats du sud sont encore en majorité berbérophones, avec un petit pourcentage de berbérophones exclusifs. C'est à la femme, fidèle gardienne des traditions berbères que l'on doit en grande partie cette situation. Elle n'apprend aux petits que la langue qu'elle parle elle-même : le berbère ; elle ne s'exprime avec son mari et ses proches qu'en langage berbère ; le chef de famille vivant constamment à ses côtés, subit, à son tour, comme tous les musulmans d'ailleurs, l'influence et le rayonnement de la femme au foyer. Au demeurant, les berbérophones exclusifs des cheikhats de Guellala, Adjim et Cédouikèche sont presque tous des femmes, des vieillards et de jeunes enfants.

Le cas d'espèce du cheikhat de Mahboubine, où l'on relève une forte majorité de bilingues malgré une prédominance de malékites, appelle quelques explications. Ce cheikhat qui ne comptait autrefois que 500 à 600 habitants, tous de rite abadhite et berbérophones, a vu sa population s'accroître peu à peu d'une importante colonie d'Arabes malékites originaires des territoires du sud : Médenine, Tataouine, Ben Gardane, attirés par la fertilité du sol. A la faveur des mariages, des conversions au malékisme se produisirent en sorte que les abadhites devinrent une minorité.

Pourtant si les convictions religieuses se modifièrent par une sorte de phénomène d'endosmose, favorisé par la présence de mosquées malékites et l'absence de mosquées abadhites, la langue, par contre, résista mieux à la poussée extérieure. C'est pourquoi l'élément abadhite non encore converti au malékisme, voire même une partie des malékites ex-abadhites, n'ont pas oublié leur langue d'origine. Mais les berbérophones exclusifs ont déjà disparu.

LES DJERBIENS

Cet exemple explique, en partie du moins, pour quoi la religion et la langue des Berbères de Djerba sont de plus en plus divergentes.

Aussi bien, on peut écrire avec un savant auteur (1) « qu'arabophones et berbèrophones ne sont nullement deux blocs absolument distincts » et que « s'il n'y a pas d'Arabes dans l'Afrique du Nord mais seulement des Berbères à divers degrés d'islamisation » (2), cette évolution se poursuit progressivement. Dans quelques années peut-être, à la faveur de notre civilisation qui tend à tout unifier, les noyaux berbères wahabites ou abadhites se désagrègeront-ils à leur tour ; le pourcentage de berbèrophones diminuera peu à peu, comme il a déjà diminué en un demi-siècle, au profit des bilingues d'abord et des arabophones ensuite.

La langue, incomparable richesse mise à la disposition des hommes pour exprimer la double notion de famille et de patrie, perdra donc toute valeur probatoire.

La religion restera pour nous la seule base d'appréciation dans la mesure toutefois où le schisme wahabite n'aura pas subi à son tour, de gré ou de force, la pression nivelatrice de l'orthodoxie islamique.

Plus que jamais se justifie cette appréciation que « la langue ne nous permet pas de dire avec certitude qui est Arabe, qui est Berbère, pas plus que les affinités sémitiques du Berbère ne nous permettent de conclure à l'origine sémitique de tous les individus qui la parlent » (2).

(1) Aug. BERNARD op. c. page 74.

(2) Aug. BERNARD op. c. page 72



Kouttab dans une zaouia

=====
Ce qu'ils pensent...

Le concept politique

Bien que, dans ce domaine, il faille se garder de généralisations, les opinions politiques varient avec les individus et le milieu social où il vivent. Une constatation s'impose : l'Arabe lettré, plus évolué que le Berbère autochtone montre plus d'intérêt que lui aux choses de la politique. Curieux d'instinct, il aime se mêler aux luttes partisans et recherche volontiers la controverse. Les grands courants d'idées ne l'ont jamais laissé indifférent. Sans doute excelle-t-il dans l'art de dissimuler ses véritables sentiments par d'habiles astuces. Mais n'est-ce pas là le propre du tempérament oriental ? Les contacts qu'il entretient par profession ou par goût avec les milieux les plus disparates dans son pays et hors de son pays, contribuent à aiguïser son sens critique. De tous ses coreligionnaires, le Djerbien est peut-être celui qui réfléchit le plus et raisonne le mieux. On est quelquefois frappé par l'étendue de ses connaissances ainsi que par son érudition. Il a beaucoup de bon sens et ne manque jamais de réalisme. Ses décisions sont toujours pertinentes et rarement improvisées. En bref, si sa vie matérielle est bornée, sa vie spirituelle est intense.

Les événements de politique intérieure qui ont secoué la Tunisie pendant les dernières années et qui ont eu leur large répercussion à Djerba nous en donnent d'irréfutables preuves. Il est établi, en effet, que

ce furent surtout les Arabes orthodoxes qui fomentèrent et entretenirent les mouvements d'émancipation inspirés par le parti dit du « néo-destour » (1). Sur une quarantaine de chefs de cellules ou militants zélés, trente environ appartenaient alors au rite malékite. Les groupements les plus actifs furent ceux qu'ils dirigèrent dans les cheikhats de prédominance malékite, tels que : Midoun (100 % de malékites), Taourit (91 %), El May (73 %), Mahboubine (66 %). Les démonstrations publiques y ont parfois revêtu un caractère d'âpreté jusqu'alors inconnu à Djerba.

Par contre, les dix chefs et militants actifs de cellules, affiliés au rite wahabite, se sont montrés, sauf à Adjim, beaucoup moins ardents. La participation des wahabites au mouvement nationaliste semblait surtout inspirée par la crainte qu'ils avaient d'être taxés de dissidents en politique comme en religion. C'est ainsi que les cheikhats peuplés en majorité de wahabites, comme Cédouikèche, Guelala, Beni Diss, Ouallagh sont restés pratiquement imperméables à toute propagande subversive. A Adjim seulement, où l'action fut menée par quelques

(1) Le parti libéral « constitutionnaliste » tunisien dit néo-destour a été créé en mars 1934 par des transfuges de l'ancien parti « constitutionnel » tunisien fondé en 1920 et connu, depuis ce schisme, sous l'épithète de « vieux destour ». Alors que le premier parti d'origine plébéienne et de tendances laïques est une association d'intellectuels provenant généralement des professions libérales et de petites gens du peuple, le second, inspiré de panarabisme, réunit plutôt les conservateurs et la jeunesse universitaire attachés aux principes du Coran. Unis sur le but à atteindre, les deux partis s'opposent sur les moyens. Le premier ayant opté pour l'action violente a été dissous le 12 avril 1938. Jusqu'à présent, le second a fait montre de plus de mesure et de circonspection.

lettrés fanatiques en quête de popularité ou de revenus, la masse a paru montrer quelque intérêt à la doctrine néo-destourienne. Mais l'intervention du parti du vieux-destour, composé en majorité de wahabites, a fait souvent contre-poids à l'effervescence de néophytes trop ardents, l'antagonisme des rites accentuant encore l'antagonisme des idées.

Ainsi le Berbère islamisé dont nous avons relevé les qualités de pondération et de mesure dans la vie professionnelle, en montre-t-il autant dans sa vie sociale. Fidèle à sa doctrine religieuse éminemment conservatrice et statique, il paraît opposé à toute aventure. Même dans les phases les plus aiguës de la crise de 1937-38 les dirigeants wahabites sont restés, dans l'ensemble, maîtres de leurs propos et de leur plume. Ils n'ont pas oublié la sage exhortation du prophète à tous les musulmans de rester fidèles à Dieu et à ceux qui détiennent le pouvoir sur la terre, et que le Coran traduit ainsi dans la 4^e Sourate « Les femmes » : « O fidèles, obéissez au Seigneur, à son envoyé et à ceux d'entre vous qui ont l'autorité ». C'est sans doute ce qui explique que les théories soutenues par le vieux destour les ont séduits plus que toutes les autres, dans la mesure cependant où ils portaient véritablement de l'intérêt aux controverses politiques. Car il est probable que sans l'intervention d'éléments étrangers à la région, les cellules créées dans les cheikhats du sud n'auraient jamais vu le jour. Pourtant, on pouvait penser que les musulmans wahabites originaires de Libye, où ils ont encore de solides attaches commerciales, auraient tenté de les mettre à profit dans certaines circonstances. Or, il semble bien qu'ils sont restés prudemment en dehors de toute compromission, laissant ce soin à d'autres mieux pré-

LES DJERBIENS

parés qu'eux aux subtilités et aux risques de la politique. Ainsi durant cette période difficile, les affinités qui rapprochent les Berbères de Djerba de leurs coreligionnaires du Djebel Nefoussa n'ont pas débordé le plan social ou confessionnel. Et si, contre toute apparence logique, il y eut dans les rangs du néo-détour des partisans d'Abdallah ben Wahab, cela tient sans doute à d'autres causes d'ordre individuel ou d'opportunité locale.

Ainsi est-ce autant à leur caractère indépendant et frondeur qu'à la force de ce collectivisme dont on retrouve encore ici la trace, que l'on doit la part importante prise par les Djerbiens à cette agitation des esprits.

Nous entendons bien qu'elle ne fut jamais le fait de ceux qui se réclament de la dignité de notables, mais de jeunes égarés plus ambitieux que convaincus. La spontanéité des repentirs est un garant de l'irréflexion de certaines attitudes. Mais l'on sait aussi que l'abus de propos désordonnés ruinait peu à peu le prestige de ces hommes réfléchis qui ne savaient plus finalement où était leur devoir : servir le Beylik comme le leur commandait leur rang social et encourir de ce fait les reproches d'une jeunesse irrévérencieuse, ou complaire à celle-ci en se déroband aux exhortations des vrais détenteurs du pouvoir.

Ce fut bien là le grand drame des consciences qui ne tint compte ni de l'orthodoxie, ni de l'hétérodoxie des doctrines et plaça le musulman, toujours si respectueux de l'autorité, devant ce redoutable dilemme. On s'imagine sans peine les ravages qu'il fit si l'on songe qu'il se joua dans ce doux pays de rêve qu'une

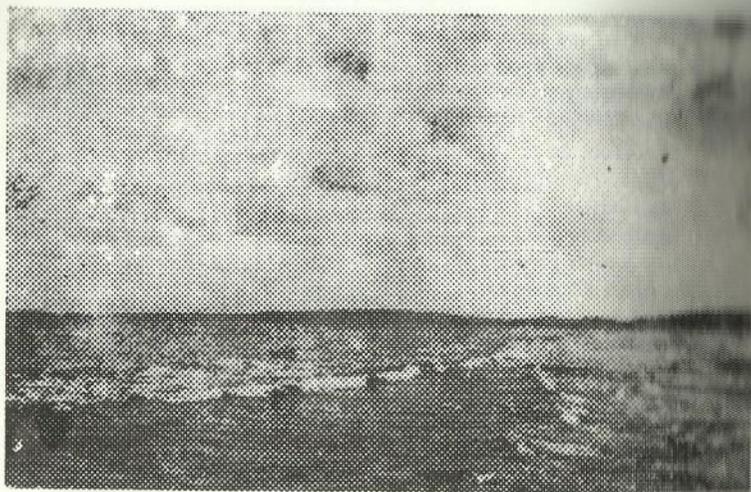
CE QU'ILS PENSENT

nature généreuse a comblé de tant de bienfaits, dont elle convie les hommes à jouir sans partage, dans la paix sercine des esprits et des cœurs...

Mais après la tempête, le calme est partout revenu !

Dès lors, la vague apaisée vient mourir lentement sur les sables roux et sur la pierre usée du vieux bordj espagnol. Ceux qui furent un instant fascinés par de séduisants mirages, ont repris, désabusés, leur labeur de chaque jour. Le fonctionnaire a regagné son bureau ou son école, le pêcheur a retrouvé sa barque et ses filets, le potier son tour, le tisserand sa navette, l'épicier son comptoir, le fellah sa charrue, l'imam sa mosquée...

Et Djerba s'est retrouvée aussi telle qu'elle fut toujours et n'aurait jamais dû cesser d'être : une île passionnément calme et silencieuse, dont les nuits poudrées d'étoiles et de lune, ne sont troublées que par le chant lointain d'une flûte ou l'aboïement des chiens dans un menzel...



...la vague apaisée vient mourir lentement sur les sables rouges

Conclusion

La vieille terre tunisienne qui en 27 siècles a connu neuf maîtres, garde toujours vivante l'empreinte des 887 années de domination arabo-berbère.

Mais, malgré 12 siècles d'efforts, l'islamisation de la masse autochtone n'est pas encore achevée (1). Pourtant ceux que l'orthodoxie religieuse stigmatise et qualifie d'hérétiques, ceux en qui nous croyons voir les descendants des Berbères conquis, nous apparaissent aussi comme de bons musulmans. Nul d'entre eux n'a jamais répudié ses convictions profondes ou cherché à se soustraire aux obligations de la loi religieuse écrite. Nombreux sont ceux qui s'honorent d'avoir pu se prosterner humblement devant la Kaaba. Bien mieux, leur puritanisme intran-sigeant n'est-il pas le gage de leur fidélité à l'Islam ?

Ce qui surprend et mérite d'être retenu, c'est la pérennité de leur doctrine particulariste. Par quel

(1) L'Islam officiel n'a pas encore apporté aux populations nord-africaines de quoi satisfaire leurs besoins religieux. L'attachement au passé le plus lointain est si profond ici que nombre de survivances magico-religieuses, d'une haute antiquité subsistent encore et demeurent comme le complément de l'Islam primitif et du soufisme « IALA, op. c. n° 3 et 4, octobre 1939, page 379.

lien mystérieux, ces musulmans dissidents se rattachent-ils encore aux Berbères que Byzance après Rome et les Vandales n'a pu entièrement dominer, tant il surent habilement pactiser avec ceux qui disputaient le pouvoir aux derniers envahisseurs ? (1) — Quand les dominations espagnole, turque et husseinite eurent, à leur tour, tenté de forger un peuple neuf, comment les traditions, les croyances, la langue des autochtones ont-elles pu se transmettre presque intactes jusqu'à nous ? Il fallait assurément qu'elles eussent de profondes racines dans les cœurs et dans les cerveaux pour résister aux furieux assauts qu'on leur livra.

Aussi bien, est-il juste d'écrire que « l'Afrique septentrionale n'est encore qu'une véritable Berbérie où la mince couche repose sur un substratum autochtone à peine modifié » (2) — L'exemple de ces 20.000 wahabites djerbiens qui ont résisté jusqu'ici à la conversion et de leurs nombreux coreligionnaires qui ont jugé bon de franchir, au moins apparemment, le seuil de l'orthodoxie confirme la pertinence de cette définition.

Nous qui sommes ici les justes légataires de ce long passé et qui voulons faire d'une intime collaboration franco-tunisienne la « revanche pacifique de l'antique Carthage » (3) devons-nous applaudir à cette inexorable évolution, préférer le Berbère à l'Arabe, favori-

(1) « Incomplètement romanisée, la Berbérie a été incomplètement arabisée et islamisée » — A. BERNARD, op. c. p. 71.

(2) A. BERNARD, op. c. p. 71.

(3) ANDRÉ DEMAISON « La revanche de Carthage » p. 251.

r l'un au détriment de l'autre ou même simplement entretenir cette dualité à des fins politiques ? Ce serait, semble-t-il, bien mal comprendre notre rôle d'éducateurs dans ce pays. Quel intérêt aurions-nous à nous immiscer dans des querelles religieuses ou à accentuer un antagonisme que l'action nivelatrice du temps aplanira inévitablement un jour ? (1). N'avons-nous pas, dans notre propre histoire, l'exemple décevant de ces passions stériles qui se seraient vite apaisées si les hommes n'avaient pas commis l'imprudencence de les attiser en croyant parfois les combattre ?

Si les musulmans wahabites de Djerba ont essayé timidement, à la faveur de circonstances forfeutes, de faire légaliser leur schisme, le Gouvernement a sagement agi en dissipant toute équivoque sur son attitude. La route où il se serait engagé n'eut pas été sans ornière. La question n'est plus d'actualité. Les communautés dissidentes éparses sur quelques rares points du territoire tunisien ne présentent plus qu'un intérêt historique et documentaire. Il ne faut s'y attacher que superficiellement pour saisir sur le vif une étape dans la vie des peuples. D'ailleurs, la versatilité bien connue des Berbères commande d'être circonspect et, à plus forte raison, quand l'individu a dû déjà abdiquer une partie de sa personnalité sous l'influence d'une idéologie aussi puissante que l'Islam, cette « grande force à la fois incohérente et homogène » (2).

(1) « La France puissance musulmane... doit être islamiste tout court et sans préfixe » — Manuel de politique musulmane op. c. page 161.

(2) Manuel de politique musulmane op. c. page 64.

Ce serait, enfin, manquer de gratitude à l'égard de la grande masse arabe ouverte au progrès et dont le comportement envers la puissance protectrice a toujours été correct. Le dernier conquérant en date n'affirme pas son autorité et son prestige en avilissant son prédécesseur aux yeux du conquis.

Mais l'erreur serait aussi grande si nous ignorions de propos délibéré un des plus solides éléments ethniques de la population ; si nous ne nous souvenions pas qu'il faut souvent remonter à la communauté des origines pour comprendre la diversité des aspirations humaines, en même temps que la fragilité de certaines controverses.

Les wahabites de Dierba, honteux d'avouer leurs convictions intimes ont un droit imprescriptible à la vie spirituelle qui leur paraît la plus conforme à leurs croyances et à leurs aspirations. Leurs qualités et leurs défauts ne sont ni meilleurs ni pires que d'autres. Leur conservatisme doctrinal n'a pas que des inconvénients. Il est parfois, nous l'avons vu, un élément d'équilibre dans la vie sociale d'un pays. Nous apprécions nous-mêmes comme un précieux héritage la vertu de nos traditions nationales. Que des peuples et des individus aient souffert pour avoir méconnu ce sentiment, cela ne saurait se contredire. S'il plaît à une communauté religieuse d'interpréter à sa façon certains points de théologie, pourquoi l'en blâmer, surtout si ses opinions sont sincères et si elles ne portent nulle atteinte à celles du voisin ? La France, et avec elle le christianisme, n'ont-ils pas glorifié les premiers martyrs qui ont préféré subir

le glaive ou les fauves à l'apostasie. Entre un conservatisme passif et le prosélytisme agissant, il y a une nuance.

Au reste, s'il fallait chercher une commune mesure pour apprécier les mérites de chacun, il suffirait de nous souvenir du loyalisme des uns et des autres. Arabes musulmans et Berbères islamisés, sans aucune distinction d'origine, n'ont-ils pas montré qu'ils savaient sans maugréer, payer à la France protectrice le lourd impôt du sang ? Beaucoup d'entre eux ne dorment-ils pas leur dernier sommeil côte à côte avec nos compatriotes sur des champs de bataille ?

Ils sont tombés pour une même cause, avec une même foi en un même Dieu unique.

Morts et vivants ont droit à notre infinie reconnaissance et à notre égale sollicitude.

..

Etant arrivé au terme de sa méditation et de ses Ecritures, pénétré de la faiblesse et de la vanité hu-

LES DJERBIENS

maines, le Prophète fit à l'Homme une suprême exhortation :

..... « Dis : Je mets ma confiance dans le Seigneur des Hommes..... afin qu'il me délivre des séductions de SatanEt qu'il me défende contre les entreprises des mauvais génies et des méchants » (1).

1; Le Coran, Op. c. Sourate CXIV — Versets 1, 4 et 6.

ANNEXE

LISTE DES MOSQUÉES DE DJERBA

CHEIKHAT D'ADJIM

1 ^o Mosquées MALÉRITES	Dj. Touil.
Dj. <i>Djedid.</i>	• Massaoud El Mezdari
2 ^o Mosquées WAHABITES	• Cheikh Yahia.
Dj. <i>El Haouante.</i> (1)	• Taoussekhte.
• <i>El Mathanta.</i>	• Amghar.
• El Hadj Mohamed	• Salah.
• El Fegvira.	• Amor ben Yahia
• Ben Abbès.	• Saud Djerabe.
• Boubarnousse.	• Bou Arousse.
• Zekri.	• El Gouai.
• Ben Hadid.	• Kefniche.
• Bou-Massaoud.	• Djantelaou.
• Limesse.	• El Gaouar.
• Ben Ouirane.	• Gueroussine.
• Beni-Bazine.	• Mechmache.
• Bou-Semaiel.	• Sifaou.
• Sidi Abdallah.	• Bou-Ogale.
• Gandri.	• Nefoussi El Gaba.
• El Khenoussa.	• Greblia.
• Sellak El Ouhab.	• Sidi Boukliss.
• El Bardaoui.	• El Djerab.
	• Brigmen.

(1) Les mosquées dont les noms sont en italique sont celles où l'on célèbre les cérémonies du vendredi (prières et prêches).

LES DJERBIENS

CHEIKHAT DE CEDGHIANE

1° Mosquées MALÉKITES	Dj. Ben Younès.
Dj. Mezhine.	» <i>Talakine.</i>
» <i>Sidi Nectr.</i>	» Oumi Amor.
2° Mosquées WAHABITES	» <i>Madrajin.</i>
Dj. <i>Boulimane.</i>	» El Haouari.
» <i>El Gaïed.</i>	» El M'rabet Belgassem.
» Djedid.	» El M'rabet El Hanine.
» Béni Daoud.	» Chandera.
» <i>Aourir.</i>	» Ben Gorbale.
» <i>El Guechi.</i>	» Djedid.
» Ben Abdallah.	» El Khouche.
» Sidi Djallabe.	» Sidi Saïd ben Salah.
» Cheikh.	» Sidi Zekri.
» El Younsini.	» Sidi Mehreze.
» Haddad.	» Sidi Gueribe.
» <i>Tajdid.</i>	» Sidi El Hachène.
» Sidi Zaïed Longue.	» Sidi Zaïed.
» Magrouzine.	» Sidi M'sahel.
» Ben Salah.	» Hadj Amor.
» Ben Gazi.	» Arouaiy.
» Bouchadakhe.	» Sidi Smail.
	» El Mestiri.

CHEIKHAT DE GUELLALA

1° Mosquées MALÉKITES	Dj. Tiouajen.
— NEANT —	» Maslah.
2° Mosquées WAHABITES	» <i>Djadaria.</i>
Tarjou.	» Ben Moumen.
El Kebline.	» Boulimane.
» El Garounia.	» Mourou.
» <i>Guellala.</i>	» Ben Dali.
» El Mejlesse.	» Elille.
» El Khaouaf.	» El Grabla.
» M'nije.	» Tiour El Bidh.
» Telate.	» Sidi Aïche.
	» Ouelhi.

LES MOSQUÉES DE DJERBA

CHEIKHAT DE BENI DISS

1° Mosquées MALÉKITES	Dj. El Guebli.
Dj. <i>Sidi Tahar.</i>	» Sidi Khelifa.
» <i>Sidi Taïeb.</i>	» <i>Sidi Ben Yala.</i>
» <i>Sidi Hassine.</i>	» <i>Ganfile.</i>
» Sidi M'barek.	» El Médina.
» Sidi El Akel.	» Boukethir.
2° Mosquées WAHABITES	» Tagdimesse.
Dj. <i>El K'ebir.</i>	» Sidi Nour.
» Bazime.	» Slaman.
» Sidi-Bou-Saïd.	» Sidi Djemam.
» El Ghar.	» Messaouer.
» El Abiad.	» Sidi Yahia.
» <i>Majne.</i>	» El Groussi.
» Gandouze.	» Roudha.

CHEIKHAT DE CEDOUIKECHE

1° Mosquées MALÉKITES	Dj. <i>Bouragba.</i>
— NEANT —	» Errihia.
2° Mosquées WAHABITES	» Ourseguine.
Dj. <i>El Hajia.</i>	» El Kantara.
» El Harazla.	» El Hara.
» <i>Messouer.</i>	» Fouzer.
» Sidi Yati.	» Sidi Aïssa.
» El Ouadi.	» El Gaouar.
» Bou-Setta El Garbi.	» Barsousse.
» <i>Bou-Setta Chargui.</i>	» Ben Maâze.
» Adoul.	» Bou Amor.
» Ben Harzallah.	» Ben Yahiaten.
	» Fguira Daboussia.

CHEIKHAT DE OUALLAGH

1° Mosquées MALÉKITES	Dj. <i>El Bassi.</i>
Dj. Ben Yedder.	» El Kallal.
2° Mosquées WAHABITES	» Faroujine.
Dj. Djedid.	» Thallès.
» <i>El Mallègue.</i>	Zaouia El Bangri.
» Bou Mekhile.	

LES DJERBIENS

CHEIKHAT D'EL MAY

1° Mosquées MALÉKITES
 Dj. *Chehoud.*
 » *Oued Amghar.*
 » *Robbana.*
 » *Sidi Abdesselam.*
 » *Benaïssa.*
 » *El Mehri.*
 » *Sidi Necir.*
 » *El Jaffine.*
 » *Sidi Gribé.*
 » *Sidi Aneur.*
 » *El Majouji.*

Dj. *El Garbi.*
 » *El Ou'a.*
 » *Chouaref.*
 » *Kharoubi.*
 » *Shiman Reguemi.*

2° Mosquées WAHABITES

Dj. *El May.*
 » *Beni Labesse.*
 » *El Krachoua.*
 » *El Hadj M'Hamed.*
 » *El Henchiri.*

CHEIKHAT DE TAOURIT

1° Mosquées MALÉKITES
 Dj. *Trouk.*
 » *El Ghorba.*
 » *Sidi Brahim.*
 » *Bouraout.*
 » *Souki.*
 » *Sebal.*
 » *Gomrassen.*
 » *Bouokazine.*
 » *Abdelkader.*
 » *Belalz.*
 » *Djedid.*
 » *Sidi Messahel.*
 » *Sidi-Bou-Said.*
 » *El Bahri.*
 » *Sidi Bouhajer.*
 » *Sidi Abbès.*
 » *Sidi Zitouni.*
 » *Sidi Brahim Charef.*

Dj. *Sidi Benaïssa Morakchi.*
 » *Sidi Abdallah ben Hassin.*
 » *Sidi Youcef.*
 » *Sidi Gasserine.*
 » *Ghazi Mustapha.*
 » *Sidi Saad.*

2° Mosquées WAHABITES

Dj. *Cheikh.*
 » *Ben Mimoune.*
 » *Sidi Mansour.*
 » *Barkouke.*
 » *Bouzié.*
 » *Tagoumine.*
 » *Sidi Boubaker.*
 » *Sidi Saleh.*
 » *Sidi Salem.*
 » *Sidi Zekri.*

LES MOSQUÉES DE DJERRA

CHEIKHAT DE MAHBOUBINE

1° Mosquées MALÉKITES
 Dj. *Bra.*
 » *El Kateb.*
 » *Sidi Kehile.*
 » *Bourouisse.*
 » *Sidi Mustapha.*
 » *El Ayati.*

Dj. *El Bour.*
 » *Ben Arous.*
 » *El Maride.*
 » *Mahrabe El Katébe.*
 » *El Henchir.*
 2° Mosquées WAHABITES
 NEANT

CHEIKHAT DE BENI-MAAGUEL

1° Mosquées MALÉKITES
 Dj. *Chebabia.*
 » *Oudrane.*
 » *Tagharouite.*
 » *Ben Djeddi.*
 » *Djedid.*
 » *Sidi Gueribe.*
 » *Zaouiet Satouri.*
 » *El Guemir.*
 » *Telouate.*

Dj. *Zid.*
 » *El Mhrabe El Kebli.*
 » *Megzal.*
 » *Oudrane El Kébli.*
 » *Erribe.*
 » *El Kobole.*
 » *Touablement.*
 » *El Mahri.*

2° Mosquées WAHABITES
 NEANT —

CHEIKHAT DE MIDOUN

1° Mosquées MALÉKITES
 Dj. *Midoun.*
 » *Sidi Sofiane.*
 » *Tagargar.*
 » *Selaouti.*
 » *Oued Hetal.*
 » *Fadloun.*
 » *El Megarsa.*
 » *Bouziri.*
 » *Terouguète*

Dj. *Sidi Ouahlane.*
 » *El Hadada.*
 » *Haderbache.*
 » *Merabète Massoud.*
 » *Ben Amara.*
 » *Ben Tanfous.*
 » *Roubib.*
 » *Ben Yati.*
 » *Boumeliane.*
 » *Sabah El Djaoufi.*
 » *Touile.*

LES DJERBIENS

Dj. El Hadj Gacem.
 » Sidi El Garbi.
 » Moslah.
 » *Ben Achour*.
 » Abdelkader.
 » Taguermesse.
 » Sidi Garousse.
 » Salah El Kebli.
 » El Hajjam.
 » Lala Hadria.

» Sidi Sliman.
 » Sidi Bakour.
 Zaouia Sidi Ben Afssa.
 » Sidi Moulay Tafeb.
 » Sidi Mansour.
 » Mrabet Salem.
 » Abderrafat.
 » Mrabet Ahmeur.
 2° Mosquées WAHABITES
 — NEANT —

CHEIKHAT D'ARKOU

1° Mosquées MALÉKITES
 Dj. *Arkou*.
 » Chebabia.
 » El Mehrabe.
 » El Hajer.
 » El Azmouni.

Zaouia Sidi Slim.
 » Sidi Hazem.
 » Mamourat Aghir.
 2° Mosquées WAHABITES
 — NEANT —

BIBLIOGRAPHIE

AUGUSTIN BERNARD. — *Géographie universelle Tome XI. Afrique septentrionale et occidentale. Première partie.* — Librairie Armand Colin Paris 1937.

J. BERQUE. — *Les Nawazil et Muzarda du Miyar Al Wazzant.* — Rabat 1940.

A. N. DEBON. — *Coutumes tunisiennes et notions élémentaires de droit musulman.* — Alocco Tunis 1939.

A. DEMAISON. — *La revanche de Carthage.* — Paris 1934.

EMMANUEL GREVIN. — *Djerba l'île Heureuse et le Sud Tunisien* Stock. — Paris 1937.

O. HOUDAS. — *L'Islamisme.* — Paris 1908.

IELA. — *Institut des Belles Lettres Arabes. Revues trimestrielles.*

CHARLES MONCHICOURT. — *L'expédition espagnole de 1560 contre l'île de Djerba.* — Paris Ernest Leroux 1913.

SAVARY. — *Mahomet — Le Koran* — Garnier Frères Paris.

UN AFRICAÏN. — *Manuel de politique musulmane* — Editions Bossard Paris 1925.

MARTY. — *Conférences sur l'Islam à Tunis.*

Archives administratives.

Table des Illustrations et Cartes

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

Couverture. — Page de garde. — Cour de la mosquée
malékite « Ghorba » à Houmt-Souk.

	PAGES
Avertissement. — Vue aérienne de la côte nord-est	
Djerbien d'ascendance arabe	19
Djerbien d'ascendance berbère	21
Scènes de circoncision	26
Musiciens en costume traditionnel.....	29
Scènes de mariage	pages 31, 32, 34
Type de femme berbère du sud de l'île.....	36
Menzel djerbien	39
L'appel du muezzin	42
Mosquée Trouk à Houmt-Souk	44
Mosquée Ech Cheikh à Houmt-Souk	46
Mosquée Bouchadakh à Cedghiane	47
Mosquée d'El-May	48
Mosquées Ghorba à Houmt-Souk et de Midoun....	49
Mosquée El Kebir à Mellita	50
Mosquée Bourogba à Cedouikèche	51
Mosquée El Kateb à Mahboubine.....	52
Mosquée de Sidi Djeimour	54
Zaouïa Djemia à Houmt-Souk	63
L'arrosage par « dalou » et « seguia ».....	66

LES DJERBIENS

	PAGES
Type de femme berbère du sud de l'île.....	74
Djerbien d'ascendance berbère	80
Ateliers de tissage	112
Le tisserand	113
Le potier de Guellala.....	116
Loud djerbien sous le vent	117
La pêche aux éponges à la plongée.....	119
Vieux pêcheur berbère d'Adjim	120
Femmes berbères de Guellala	125
Kouttab dans une zaouïa	141
Marine	148
Allah est grand	154

CARTES

Répartition par cheikhats des populations :	
de rite malékite	57
de rite wahabite	59
Pourcentage par cheikhats d'émigrants :	
de rite malékite	95
de rite wahabite	97
Zone et localités d'émigration djerbienne :	
en Tunisie	100
en Algérie	104
Pourcentage par cheikhats de wahabites :	
arabophones	188
berbérophones	185
bilingues	187

Table des Matières

	PAGES
Préface	7
Avertissement	9
<i>Ce qu'ils croient...</i>	
<i>Ce qu'ils sont...</i>	
Le concept religieux	13
<i>Les rites orthodoxes et hétérodoxes ;</i>	
<i>Les mœurs et coutumes ;</i>	
<i>Les mosquées ;</i>	
<i>La répartition démographique.</i>	
<i>Ce qu'ils font...</i>	
L'activité professionnelle	65
<i>L'agriculteur. — Le commerçant. —</i>	
<i>L'artisan. — Le pêcheur. —</i>	
<i>Le fonctionnaire.</i>	
<i>Ce qu'ils parlent...</i>	
Les langues	123
<i>Ce qu'ils pensent...</i>	
Le concept politique	143
Conclusion	149
ANNEXE	
Liste des mosquées malékites et wahabites de Djerba	155
Bibliographie	161
Table des illustrations et cartes	163